

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-005CA DU 2 FEVRIER 2017

PROJET DE SERVICE HORIZON 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

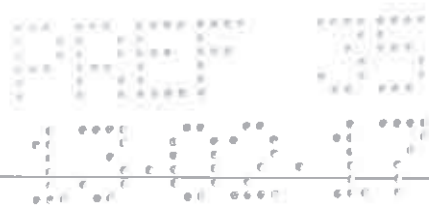
Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de service Horizon 2018, tel qu'il figure en annexe.

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
 - Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
 - Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
 - Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
 - Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
 - Armelle BILLARD, Conseillère départementale
 - Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
 - Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
 - Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
 - Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
 - Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
 - Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
 - Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

PROJET DE SERVICE HORIZON 2018

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES DAF/CB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau ordinaire	Pour avis	19/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

1. LA DEMARCHE DU PROJET DE SERVICE

Alors que le projet stratégique pour la période 2017-2021 vient d'être adopté, que l'arrêté portant Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été signé par le Préfet, qu'une nouvelle convention de partenariat entre le Département et le SDIS vous est proposée, le projet de service « Horizon 2018 » vise à déterminer la feuille de route de l'établissement pour la première période du Projet stratégique, qui sera suivie d'un second projet de service qui couvrira la période 2019-2021.

Le projet de service a pour ambition de donner de la lisibilité à l'action qui va être engagée par le SDIS afin de mettre en adéquation les orientations déclinées dans le SDACR, le Projet stratégique, et la Charte des valeurs, avec les capacités humaines, techniques et financières du service déterminées par la convention qui sera signée avec le Département.

Cette convention pluriannuelle permettra, dans un cadre budgétaire contraint, de moderniser le SDIS, ce dernier se devant de prioriser ses actions en fonction des ressources mises à sa disposition. Le projet de service a donc pour ambition de déterminer les priorités de l'établissement pour les deux prochaines années, dans le respect des orientations déterminées par le Préfet et le Conseil d'administration, chacun dans sa sphère de compétence.

Les premiers éléments de ce qui pourrait constituer le projet de service vous sont présentés dans la troisième partie de ce rapport.

Afin d'assurer un pilotage budgétaire efficace, le Projet de service continuera de s'appuyer sur une démarche inspirée de la Loi organique sur les lois de finances (LOLF) de 2001 par le biais d'un Projet annuel de performance (PAP).

Le PAP retrace pour chaque programme déterminé une stratégie, des objectifs, des indicateurs et des cibles de résultat dont l'atteinte est mesurée dans un Rapport annuel de performance (RAP) qui viendra compléter le compte administratif de l'établissement public.

Le Projet annuel de performance permet une meilleure compréhension des dépenses engagées par la justification des crédits et l'analyse des coûts de chacun des programmes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il répond au souci de substituer à une culture de moyens, une véritable culture de résultats de la gestion publique.

Afin de permettre une meilleure lisibilité, il vous est proposé que le projet annuel de performance soit, comme le Projet stratégique, articulé en 3 axes, eux-mêmes déclinés en 9 missions et 27 programmes correspondant aux 27 objectifs opérationnels pour lesquels des actions ainsi que des indicateurs de suivi sont proposés. Selon les cas, ces programmes ont une traduction budgétaire ou non. Ainsi, les programmes de la mission relative aux missions de prévention, de prévision et de secours n'ont pas de budget affecté, même si, de manière indirecte, par le biais des dépenses de personnel, elles représentent la plus grande part du budget du SDIS.



2. L'ARTICULATION DU PROJET DE SERVICE ET DU PROJET STRATEGIQUE

Le **SDACR**, le **Projet stratégique**, la **convention de partenariat** entre le SDIS et le Département, et la **Charte des valeurs** constituent les 4 piliers qui fondent l'action du SDIS. L'ensemble de ces documents se doivent d'être en cohérence. On retrouve ainsi dans les actions inscrites au projet stratégique des liens étroits avec les éléments de la convention SDIS-Département, et avec les 11 orientations du SDACR. Les valeurs définies dans la charte des valeurs quant à elle sous-tendent l'ensemble des actions stratégiques et des actions quotidiennes du SDIS, même si on les retrouve plus particulièrement en filigrane de certaines actions.

Par les domaines qu'il aborde, le projet stratégique est le plus large de ces 4 documents.

Pour rappel, les 11 orientations du SDACR sont les suivantes

Prévenir

1. Poursuivre l'exercice de la mission de prévention s'agissant des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public en s'attachant à garantir les délais d'instruction des permis de construire, ainsi que le respect du calendrier des visites d'établissements.
2. Poursuivre la participation du SDIS 35 aux actions de prévention dans l'habitat ancien (notamment à Rennes) et à la résorption de l'habitat insalubre.

Informier

3. Poursuivre la mise en œuvre d'une politique d'information préventive, tournée en priorité vers les jeunes, en adaptant le contenu aux risques et menaces actuels.

Organiser la réponse sur la base de 70 bassins de risques courants

Un bassin de risques courants est une zone du territoire comportant des risques homogènes (rurale/urbaine) ; celui-ci peut comporter plusieurs CIS s'ils sont distants de moins de 7 mn par les voies de communication permettant une recouverture raisonnable.

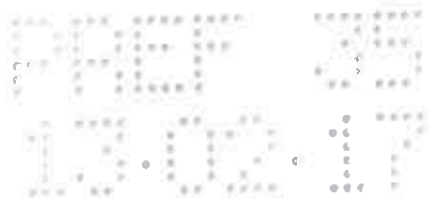
4. Organiser la triple réponse opérationnelle (lutte contre l'incendie, secours à personne, opérations diverses) par bassin de risques courants en tenant compte de la simultanéité des interventions sur ce territoire.
5. Limiter le risque d'une indisponibilité des secours en cas de simultanéité des interventions sur le bassin. Dans ce cas, la réponse opérationnelle sera réalisée par les moyens d'un autre bassin. Le seuil de rupture pris en compte est fixé à 24 heures cumulées sur une année.
6. Assurer la couverture des risques particuliers par la mobilisation des moyens prévus pour les risques courants renforcés par:
 - a. Des véhicules spécialisés adaptés positionnés en fonction des risques à couvrir
 - b. Des équipes spécialisées

Se donner des objectifs de qualité dans le cadre d'un budget contraint

7. Intervenir le plus rapidement possible lorsque l'urgence le justifie. Pour évaluer la réponse dans ce domaine, le SDIS 35 se fixe comme objectifs de qualité des délais de :
 - 10 mn en zones urbaines dans 60% des cas
 - 20 mn sur l'ensemble du département dans 80% des cas

Ces délais d'intervention s'entendent entre le décroché de l'appel reçu aux numéros 18 ou 112 et l'arrivée sur les lieux du sinistre du premier moyen de secours. Les délais de traitement de l'alerte ne sont pas pris en compte lorsqu'il y a régulation avec le CRRA du SAMU avant l'engagement des secours.

8. Poursuivre le recentrage vers le cœur de métier (interventions d'urgences réelles) pour le secours à personne ainsi que pour les opérations diverses non urgentes (nids d'hyménoptères, dégagement de chaussée...).
9. Développer la coopération interservices avec les services partenaires, les collectivités, les associations de secourisme et développer les échanges SDIS – SAMU/CHU – ARS.
10. Développer la préparation des interventions par l'organisation d'exercices, seule manière de préparer les équipes pour faire face aux événements exceptionnels.
11. Assurer une veille technologique et faire évoluer les techniques d'interventions.



Les principaux items de la charte des valeurs :

- Au service des citoyens : principes de laïcité, d'égalité, de continuité et de gratuité des secours
- Respect de la personne : respect de l'intégrité physique et psychologique de la personne
- Pour une société plus solidaire : altruisme et engagement au service de la collectivité
- Pour une société durable : développement durable
- Une énergie au service de la qualité : recherche permanente de la performance et de la qualité
- Un esprit d'ouverture et d'innovation : lieu d'innovation tendu vers une exigence d'efficacité
- Organisation et exemplarité : organisation structurée et hiérarchisée
- Transparence et pédagogie de la décision : principe de justice et d'équité
- Bien-être et respect mutuel : épanouissement personnel
- Ensemble et solidaire : valeurs de partage, de solidarité, de fraternité et d'esprit d'équipe

3. LE PROJET DE SERVICE « HORIZON 2018 »

Les différentes actions qui constituent le projet de service « Horizon 2018 » doivent permettre au SDIS d'Ille-et-Vilaine de :

- mettre en œuvre les orientations du SDACR,
- incarner les valeurs définies dans la Charte
- mettre en œuvre les premières orientations du Projet stratégique,
- répondre aux impératifs de bonne gestion et de recherche de synergies avec le Département définies dans le projet de convention

Elles sont regroupées en 9 thèmes, correspondants aux objectifs du projet stratégique, auxquels s'ajoute une préoccupation constante, commune à l'ensemble des thèmes, celle du **respect de la charte des valeurs** et de la **préservation du bien-être social et individuel**.

Axe 1 : Répondre toujours mieux à la demande de secours d'urgence

1. Optimiser l'organisation de la distribution des secours par bassin de risques courants

1.1. Intégrer les objectifs du SDACR 2016 dans les règlements et schémas directeurs

- Réviser le Règlement opérationnel (modalités d'engagement des moyens, détermination des POJ de bassin, redéfinir les modalités d'organisation de la chaîne de commandement...)
- Réviser le Plan pluriannuel d'équipement au regard des orientations du SDACR, dans un cadre budgétaire contraint
- Adapter la programmation immobilière en fonction de l'évolution des POJ et du plan d'équipement
- Adapter le Schéma directeur des systèmes d'information (optimisation des flux de données informatiques, politique de sécurité...)

1.2. Rechercher les conditions de sécurisation de la distribution des secours

- Conforter les modalités de déclenchement des secours dans le cadre des coopérations de centre
- Accompagner les chefs de centre dans la définition d'un plan d'actions pour la permanence opérationnelle (échange de bonnes pratiques)
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique de coopération de centres
- Identifier les secteurs en fragilité et proposer des réponses pour améliorer la réponse opérationnelle

1.3. Adapter le maillage territorial tout en préservant la proximité

- Etudier l'opportunité d'étendre à d'autres secteurs en fragilité l'expérience d'antenne prompt secours mise en œuvre à Châtillon-en-Vendelais
- Adapter les secteurs de premier appel pour favoriser la meilleure réponse opérationnelle



2. Recentrer les missions de secours à personne sur l'urgence

2.1. Réaliser un diagnostic partagé, tant qualitatif que quantitatif du secours à personne

- ▢ *Evaluer la convention SDIS-SAMU en vue de sa révision en appliquant les circulaires de 2015 et 2016*
- ▢ *Exploiter les indicateurs pertinents de suivi de la convention*
- ▢ *Analyser les conséquences pour l'établissement de l'augmentation ininterrompue de la demande de secours à personne*

2.2. Identifier des marges de manœuvres pour recentrer l'activité du SDIS sur ses missions

- ▢ *Evaluer l'impact de la tarification de certaines interventions*
- *Identifier les interventions qui pourraient faire l'objet d'une facturation ou d'un transfert vers d'autres services en exploitant les expériences des SDIS voisins*

2.3. Sensibiliser institutions et population sur le recours aux sapeurs-pompiers

- ▢ *Définir collectivement le champ d'action du service (organiser un débat élargi sur cette thématique)*
- *Développer la communication sur les réseaux sociaux et dans la presse régionale en mettant en avant le changement récent de système de traitement de l'alerte*

3. S'adapter à l'évolution des risques, des techniques et de la société

3.1. Faire du SDIS une organisation apprenante

- *Poursuivre la politique de retours d'expérience en développant le partage d'expérience en communiquant les opérations au cours desquelles les sapeurs-pompiers ont développé des techniques spécifiques et bénéfiques*
- ▢ *Etudier l'opportunité d'étendre la technique des tuyaux en écheveaux à l'ensemble des centres*
- *Adapter les techniques d'intervention en étudiant les opportunités technologiques (cartographie embarquée, Drone)*

3.2. Multiplier les situations d'apprentissage pour pallier le déficit de sollicitation

- ▢ *Définir et conforter les modalités d'utilisation du plateau technique de formation*
- *Organiser des exercices spécifiques pour la chaîne de commandement*
- ▢ *Renforcer la compétence des sapeurs-pompiers en développant la prévention appliquée à l'opération.*

3.3. Adapter les stratégies d'intervention sur nombreuses victimes au contexte de menaces

- ▢ *Organiser régulièrement des exercices de grande ampleur*
- ▢ *Prendre en compte les nouvelles doctrines d'intervention et l'utilisation des nouveaux EPI balistiques*
- ▢ *Déployer l'outil de suivi et de dénombrement des victimes (SINUS)*



Axe 2 : Contribuer au développement territorial

4. Impulser un volontariat dynamique, centré sur la permanence opérationnelle

4.1. Améliorer la disponibilité diurne et la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires

- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions prioritaires en faveur de la disponibilité diurne

4.2. Poursuivre la mise en place de la mixité au sein des centres de secours

- Dresser le diagnostic de la politique de mixité depuis 2013
- Identifier les nouvelles formes possibles de mixité

4.3. Alléger autant que de possible la charge administrative des centres de secours

- Proposer un bouquet de services permettant d'alléger la charge administrative des centres
- Evaluer la mise en place des organigrammes et référents et identifier les marges de progrès

5. Co-construire la réponse aux risques au sein de chaque territoire

5.1. Partager la responsabilité de la Sécurité Civile entre tous les acteurs d'un territoire

- Expérimenter la tenue d'un débat public sur les enjeux de la sécurité civile à l'échelle d'un territoire

5.2. Donner les moyens d'actions au maire, autorité de police

- Proposer, dans le cadre d'une expérimentation une offre d'ingénierie de sécurité civile (exercices dans le cadre des plans communaux de sauvegarde, réserve de sécurité civile, prévention ERP, dispositif préventif de sécurité, DECI...) en lien avec le périmètre des agences départementales

5.3. Renforcer ou créer des partenariats avec les autres acteurs du secours ou de l'aide à la personne

- Organiser des échanges avec les services départementaux en charge des personnes âgées et handicapées pour aborder les problématiques liées au relevage
- Expérimenter sur un territoire la mise en place de partenariats avec les associations d'aide à domicile

6. Faire du citoyen le premier acteur de la maîtrise de la sollicitation

6.1. S'impliquer dans les politiques éducatives

- Adapter la démarche d'information préventive aux comportements qui sauvent
- Expérimenter le dispositif des cadets de la Sécurité Civile dans les collèges
- Conforter le dispositif JSP en partenariat avec l'UDSP (dans le cadre de la convention de partenariat à renouveler)

6.2. Agir sur la citoyenneté par la sensibilisation de la population

- Expérimenter la mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation de la population reposant sur une offre de service de formation de services civiques pour le compte des collectivités
- Poursuivre la sensibilisation aux gestes qui sauvent
- Réfléchir à l'utilisation des réseaux sociaux en situation de crise

6.3. Impliquer les citoyens dans la définition de la politique de Sécurité Civile

- Poser les conditions de la mise en place d'un Comité Consultatif de Sécurité Civile sous l'animation du Conseil Départemental, laboratoire d'idées



Axe 3 : S'inscrire dans une démarche de développement durable : l'agenda 21

7. Préserver les ressources humaines

7.1. Construire un climat social épanouissant

- *Faire vivre les comités de centres*
- ▢ *Définir et mettre en œuvre un parcours de management permettant d'intégrer de nouvelles postures telles que celles d'animateur, d'accompagnateur de manager*
- ▢ *Finaliser le diagnostic des Risques psycho-sociaux et définir un plan de prévention*
- *Définir les conditions de mise en œuvre du RIFSEEP*

7.2. Diminuer le nombre d'accidents

- ▢ *Finaliser la réalisation du Document unique d'évaluation des risques (DUER)*
- ▢ *Relancer un plan de prévention des accidents routiers dans le cadre du renouvellement du marché d'assurances flotte automobile*
- ▢ *Expérimenter les techniques de prévention canadiennes « conduite en situation d'urgence »*
- ▢ *Poursuivre et conforter le plan de prévention des accidents de sport*

7.3. Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences, en contribuant au management global de la sécurité et à la qualité de vie au service

- ▢ *Développer la formation par l'apprentissage pour les des formations SPV de tronc commun et d'avancement de grade*
- ▢ *Prendre en compte les orientations du SDACR pour définir les besoins en formation*

8. Rendre l'organisation plus simple, transparente et accessible

8.1. Poursuivre dans la démarche réflexive d'amélioration continue et de management de la performance

- *Faire évoluer l'organisation dans le but de servir les finalités stratégiques de l'établissement*
- ▢ *Définir la politique de contrôle de gestion, de management de la performance et d'évaluation des impacts du projet stratégique*
- ▢ *Etudier l'opportunité d'engager la démarche d'autoévaluation dans le cadre du référentiel européen d'autoévaluation des fonctions publiques (CAF)*
- *Prendre en compte les recommandations de l'Inspection générale de l'administration retenues après débat en CASDIS (renouvellement de la convention avec l'UDSP par exemple)*
- ▢ *Conforter et mettre à jour les outils d'analyse des données (ETL...)*

8.2. Conforter la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

- *Initier l'adaptation dynamique des fiches de postes*
- ▢ *Clarifier la gestion des inaptitudes : postes aménagés identifiés au TEP, reclassements, projet de fin de carrière ...*
- ▢ *Faire de l'entretien professionnel un moment clé dans le parcours des agents*

8.3. Faciliter la circulation et la diffusion de l'information

- ▢ *Formaliser l'organisation des temps de coordination nécessaires au fonctionnement des services et à la préparation de la décision*
- ▢ *Etudier et mettre en œuvre une plateforme de réception et de traitement des demandes*
- ▢ *Préparer la mise en place d'un intranet de services*



9. Préserver le bien commun

9.1. Adapter les infrastructures aux conditions nécessaires à l'exercice des missions

- *Accompagner la mise en œuvre par le Département du PPI (reconstruction de la Direction et de Rennes Centre)*
- *Préparer la mise en route des nouveaux équipements du plateau technique de formation (parcours ARI...)*
- *Identifier le site de Rennes Sud-Ouest*

9.2. Développer les mutualisations

- *Renouveler la convention de partenariat SDIS-Département*
- *Poursuivre la politique de groupement de commandes avec le Département*
- *Envisager la mutualisation de compétences spécifiques (en matière de systèmes d'information par exemple)*
- *Définir les besoins pour une plateforme technique mutualisée avec le Parc départemental et engager la réflexion commune sur le niveau de mutualisation à envisager*
- *Etudier les possibilités d'ouverture du plateau technique de formation à des utilisateurs externes : autres SDIS, partenaires publics et privés*
- *Poursuivre la mise en œuvre de formations mutualisées avec d'autres SDIS*

9.3. Pratiquer l'achat éco-responsable, les modes de production et d'action responsables

- *Interroger nos modes de fonctionnement sous l'angle du développement durable (visio-conférence déplacements, consommables...)*
- *Sensibiliser l'ensemble des agents à la démarche de développement durable (Informations sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture, sur le tri des déchets...)*
- *Evaluer l'impact de la dématérialisation des outils cartographiques*

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

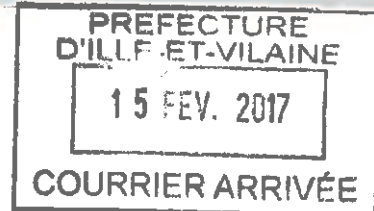
Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

3 339
7.000

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2017-006CA DU 2 FEVRIER 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;



Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le Compte Administratif 2016, joint en annexe à la présente délibération.**
- **APPROUVE le bilan des Autorisations de Programme (A.P.) en cours telles qu'elles sont présentées dans l'état annexé au Compte Administratif ;**
- **DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement en excédent de fonctionnement capitalisés à hauteur de 239 420,48 € (compte 1068) et en excédent de fonctionnement reporté à hauteur de 2 233 964,63 € (compte 002).**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

N'A PAS PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	1	13	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SERV. DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS**

Numéro SIRET : 28350355500015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE 35

M. 61

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SDIS35 (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2016

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Pour mémoire - Modalités de vote du budget	4
B1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	5
B2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR dépenses	6
B3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR recettes	7

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble	8
A2.1 - Equilibre financier - Section de fonctionnement	9
A2.2 - Equilibre financier - Section d'investissement	10
B1 - Balance générale - Dépenses	11
B2 - Balance générale - Recettes	12

III - Vote du compte administratif

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	20
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	21
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	23
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	24
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	25
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	26
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	27
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	28
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	33

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	43
A3 - Etat des provisions constituées au 31/12	46
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
A6.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	47
A6.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	56
A6.3 - Etat des opérations liées aux cessions	59
A6.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A6.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A7 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	60
B1.2 - Liste des subventions versées par le SDIS	61
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	62
B7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE – MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

POUR MEMOIRE

I – Le conseil d'administration a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	B1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)	
TOTAL DU BUDGET	77 267 412,91	78 812 282,70	3 429 721,53	A1	4 974 591,32
Investissement	9 071 651,81	9 284 064,41	(1) 2 288 793,61	A2	2 501 206,21
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	68 195 761,10	69 528 218,29	(2) 1 140 927,92	A3	2 473 385,11

(1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II	2 740 626,69	III+IV	0,00	B1 -2 740 626,69
Investissement	I	2 740 626,69	III	0,00	B2 -2 740 626,69
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1		2 233 964,63
Investissement	A2 + B2		-239 420,48
Fonctionnement	A3 + B3		2 473 385,11

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 740 626,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	130 145,75
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 610 480,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
		A	G
		68 195 761,10	69 528 218,29
	Section d'investissement	B	H
		9 071 651,81	9 284 064,41

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Résultat de fonctionnement reporté	C	I
		(si déficit)	(si excédent)
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	D	J
		0,00	2 288 793,61
		(si déficit)	(si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	77 267 412,91	= G + H + I + J	82 242 004,23
---	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
		0,00	0,00
	Section d'investissement	F	L
		2 740 626,69	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L
		2 740 626,69	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	= G + I + K
		68 195 761,10	70 669 146,21
	Section d'investissement	= B + D + F	= H + J + L
		11 812 278,50	11 572 858,02
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L
		80 008 039,60	82 242 004,23

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	7 287 222,48	1 784 429,33	9 071 651,81	1 114 518,37	8 169 546,04	9 284 064,41
FONCTIONNEMENT	60 664 739,93	7 531 021,17	68 195 761,10	68 382 313,83	1 145 904,46	69 528 218,29
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	67 951 962,41	9 315 450,50	77 267 412,91	69 496 832,20	9 315 450,50	78 812 282,70

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général	8 215 176,47	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	678 319,18
012 Charges de personnel et frais assimilés	51 436 666,27	74 Contributions et participations	66 837 756,19
65 Autres charges de gestion courante	621 389,41	75 Autres produits de gestion courante	125 666,57
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges	401 640,71
Total dépenses de gestion des services	60 273 232,15	Total recettes de gestion des services	68 043 382,65
66 Charges financières	380 124,12	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	4 030,66	77 Produits exceptionnels	307 664,45
68 Dotations amortissements et provisions	7 353,00	78 Reprises amortissements et provisions	31 266,73
TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES	60 664 739,93	TOTAL DES RECETTES REELLES ET MIXTES	68 382 313,83
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :		7 717 573,90	
(Recettes réelles – Dépenses réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE (1)			
042 Opérations d'ordre entre sections	7 531 021,17	042 Opérations d'ordre entre sections	1 145 904,46
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 531 021,17	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 145 904,46
AUTOFINANCEMENT DEGAGE.....			6 385 116,71

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	68 195 761,10	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	69 528 218,29
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	v	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	vi	1 140 927,92

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + v	68 195 761,10	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + vi	70 669 146,21
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (2)					2 473 385,11
:					

(1) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER–SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 1 107 309,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 863 273,71	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 230 917,20	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 5 175 170,30	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 17 741,27	(3) 7 209,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	120,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 7 287 222,48	II 1 114 518,37

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	6 172 704,11
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	1 145 904,46	7 531 021,17
041	Opérations patrimoniales	638 524,87	638 524,87
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 1 784 429,33	IV 8 169 546,04

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE =	6 385 116,71
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

RESULTATS ANTERIEURS			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	V	0,00	VI 2 288 793,61
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	I + III + V	9 071 651,81	II + IV + VI + VII 11 572 858,02
---	--------------------	---------------------	---

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (5) :	2 501 206,21
--	---------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 215 176,47		8 215 176,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 436 666,27		51 436 666,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	621 389,41		621 389,41
66	Charges financières	380 124,12	0,00	380 124,12
67	Charges exceptionnelles	4 030,66	270 413,43	274 444,09
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 353,00	7 260 607,74	7 267 960,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		60 664 739,93	7 531 021,17	68 195 761,10

+

Pour information – D 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	68 195 761,10
--	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	277 616,19	277 616,19
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 863 273,71	0,00	1 863 273,71
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	230 917,20	270,00	231 187,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	633 304,87	633 304,87
21	Immobilisations corporelles (3)	5 175 170,30	4 950,00	5 180 120,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	17 741,27	0,00	17 741,27
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	120,00	0,00	120,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		868 288,27	868 288,27
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		7 287 222,48	1 784 429,33	9 071 651,81

+

Pour information – D 001 Solde d'exécution reporté	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 071 651,81
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges	401 640,71		401 640,71
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	678 319,18		678 319,18
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
74 Contributions et participations	66 837 756,19		66 837 756,19
75 Autres produits de gestion courante	125 666,57	0,00	125 666,57
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	307 664,45	1 145 904,46	1 453 568,91
78 Reprise sur amortissements et provisions	31 266,73	0,00	31 266,73
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	68 382 313,83	1 145 904,46	69 528 218,29

+

Pour information – R 002 Résultat de fonctionnement reporté	1 140 927,92
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 669 146,21
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 107 309,00	0,00	1 107 309,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 220,00	5 220,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	710 264,20	710 264,20
22 Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	7 209,37	0,00	7 209,37
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		7 260 607,74	7 260 607,74
19 Diff. sur réalisations d'immobilisations		193 454,10	193 454,10
45 Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total	1 114 518,37	8 169 546,04	9 284 064,41

+

Pour information – R 001 Solde d'exécution reporté	2 288 793,61
--	--------------

+

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 572 858,02
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 169 000,00	7 738 759,98	476 416,49	0,00	953 823,53
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	9 169 000,00	7 738 759,98	476 416,49	0,00	953 823,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 870 000,00	50 658 319,40	778 346,87	0,00	1 433 333,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	633 000,00	617 342,97	4 046,44	0,00	11 610,59
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	633 000,00	617 342,97	4 046,44	0,00	11 610,59
66	Charges financières	425 000,00	355 648,12	24 476,00	0,00	44 875,88
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	4 030,66	0,00	0,00	4 969,34
68	Dotations amortissements et provisions	9 200,00	7 353,00			1 847,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections	7 574 813,43	7 531 021,17			43 792,26
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		70 690 013,43	66 912 475,30	1 283 285,80	0,00	2 494 252,33

Pour information D002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			
---	------	------	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 690 013,43	66 912 475,30	1 283 285,80	0,00	2 494 252,33
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	690 000,00	668 519,18	9 800,00	0,00	11 680,82
74	Contributions et participations	66 787 227,08	66 729 756,19	108 000,00	0,00	-50 529,11
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	125 666,57	0,00	0,00	-35 666,57
013	Atténuations de charges	450 000,00	394 740,71	6 900,00	0,00	48 359,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	350 681,16	307 664,45	0,00	0,00	43 016,71
78	Reprises amortissements et provisions	30 000,00	31 266,73			-1 266,73
042	Opérations d'ordre entre sections	1 151 177,27	1 145 904,46			5 272,81
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		69 549 085,51	69 403 518,29	124 700,00	0,00	20 867,22

Pour information R002 Résultat de fonctionnement reporté	1 140 927,92	1 140 927,92			
---	--------------	--------------	--	--	--

SERV. DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS - BUDGET PRINCIPAL SDIS35 - CA - 2016

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 690 013,43	70 544 446,21	124 700,00	0,00	20 867,22

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 169 000,00	7 738 759,98	476 416,49	0,00	953 823,53
605	Achats de matériel, équip. et travaux	18 200,00	12 127,51	0,00	0,00	6 072,49
60611	Eau et assainissement	50,00	33,80	0,00	0,00	16,20
60612	Energie - Electricité	2 950,00	2 930,42	0,00	0,00	19,58
60613	Chauffage urbain	1 000,00	180,22	0,00	0,00	819,78
60621	Combustibles	2 500,00	1 585,20	38,23	0,00	876,57
60622	Carburants	767 000,00	634 557,99	3 116,32	0,00	129 325,69
60623	Alimentation	47 100,00	41 938,02	1 729,85	0,00	3 432,13
60628	Autres fournitures non stockées	21 500,00	19 485,67	0,00	0,00	2 014,33
60631	Fournitures d'entretien	32 400,00	28 131,59	259,30	0,00	4 009,11
60632	Fournitures de petit équipement	596 911,00	527 750,94	21 661,53	0,00	47 498,53
60636	Habillement et vêtements de travail	358 200,00	213 070,12	109 071,07	0,00	36 058,81
6064	Fournitures administratives	89 500,00	52 497,28	1 757,61	0,00	35 245,11
60661	Médicaments	21 200,00	20 186,24	411,30	0,00	602,46
60662	Vaccins et sérums	4 000,00	1 685,20	450,26	0,00	1 864,54
60668	Autres produits pharmaceutiques	164 400,00	157 088,12	2 454,64	0,00	4 857,24
6067	Produits d'intervention	26 000,00	24 100,27	0,00	0,00	1 899,73
6068	Autres matières et fournitures	31 950,00	24 663,24	307,20	0,00	6 979,56
6132	Locations immobilières	2 893 335,00	2 674 809,68	34 774,77	0,00	183 750,55
6135	Locations mobilières	87 000,00	83 638,51	0,00	0,00	3 361,49
614	Charges locatives et de copropriété	1 100,00	900,45	171,44	0,00	28,11
61521	Entretien terrains	1 800,00	493,22	306,63	0,00	1 000,15
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 000,00	10 215,64	1 749,91	0,00	5 034,45
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	352,00	325,48	0,00	0,00	26,52
61551	Entretien matériel roulant	649 700,00	526 209,28	46 314,41	0,00	77 176,31
61558	Entretien autres biens mobiliers	154 948,00	125 695,31	12 178,69	0,00	17 074,00
6156	Maintenance	655 940,00	537 582,00	67 101,84	0,00	51 256,16
6161	Multirisques	271 675,00	270 679,59	530,00	0,00	465,41
6168	Autres primes d'assurance	148 630,00	147 380,97	1 245,91	0,00	3,12
617	Etudes et recherches	10 360,00	2 940,00	1 620,00	0,00	5 800,00
61821	Abonnements	20 000,00	17 775,18	424,41	0,00	1 800,41
61828	Autres	6 239,00	3 681,09	0,00	0,00	2 557,91
6184	Versements à des organismes de formation	459 500,00	266 487,43	115 618,00	0,00	77 394,57
6185	Frais de colloques et de séminaires	11 000,00	6 117,65	2 816,66	0,00	2 065,69
6188	Autres frais divers	264 700,00	220 951,13	1 186,20	0,00	42 562,67
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	8 000,00	7 456,50	0,00	0,00	543,50
6226	Honoraires	24 500,00	24 123,72	0,00	0,00	376,28
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	2 385,00	1 864,00	0,00	0,00	521,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	7 973,00	0,00	0,00	5 027,00
6232	Fêtes et cérémonies	78 000,00	61 788,64	6 337,32	0,00	9 874,04
6236	Catalogues et imprimés et publications	67 500,00	33 520,78	2 766,85	0,00	31 212,37
6238	Divers	2 500,00	312,84	0,00	0,00	2 187,16
6241	Transports de biens	26 660,00	16 876,38	6 007,97	0,00	3 775,65
6247	Transports collectifs du personnel	33 000,00	29 489,55	0,00	0,00	3 510,45
6251	Voyages, déplacements et missions	141 000,00	100 332,95	0,00	0,00	40 667,05
6255	Frais de déménagement	15 650,00	14 474,84	0,00	0,00	1 175,16
6261	Frais d'affranchissement	600,00	545,73	0,00	0,00	54,27
6262	Frais de télécommunications	383 500,00	357 725,21	0,00	0,00	25 774,79
627	Services bancaires et assimilés	1 525,00	1 525,00	0,00	0,00	0,00

SERV. DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS - BUDGET PRINCIPAL SDIS35 - CA - 2016

6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00	1 534,02	540,00	0,00	2 925,98
6282	Frais de gardiennage	9 850,00	7 236,98	1 900,00	0,00	713,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	283 600,00	248 555,59	28 899,97	0,00	6 144,44
62878	Remboursement de frais à des tiers	60 890,00	44 144,53	0,00	0,00	16 745,47
6288	Autres remboursements de frais	134 300,00	95 257,22	2 315,99	0,00	36 726,79
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 000,00	4 887,24	0,00	0,00	10 112,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 900,00	21 240,82	352,21	0,00	2 306,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 870 000,00	50 658 319,40	778 346,87	0,00	1 433 333,73
6218	Autre personnel extérieur	150 000,00	131 612,18	17 152,40	0,00	1 235,42
6331	Versement de transport	285 000,00	284 775,99	0,00	0,00	224,01
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	94 000,00	93 622,62	0,00	0,00	377,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	349 000,00	328 755,23	0,00	0,00	20 244,77
64111	Rémunération principale titulaires	18 490 000,00	18 399 113,52	0,00	0,00	90 886,48
64112	SFT, indemnité résidence	530 000,00	514 873,75	0,00	0,00	15 126,25
64113	NBI	185 000,00	182 442,46	0,00	0,00	2 557,54
64118	Autres indemnités titulaires	10 564 000,00	10 552 276,24	0,00	0,00	11 723,76
64131	Rémunérations personnel non titulaire	195 000,00	229 290,11	0,00	0,00	-34 290,11
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	7 801 500,00	7 090 330,99	65 000,00	0,00	646 169,01
64145	Vacations versées aux employeurs	86 200,00	57 865,40	0,00	0,00	28 334,60
64146	Service de santé	518 800,00	501 243,01	0,00	0,00	17 556,99
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 228 000,00	3 225 079,76	0,00	0,00	2 920,24
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 420 000,00	7 421 047,78	0,00	0,00	-1 047,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	13 251,30	0,00	0,00	-2 251,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	169 000,00	136 605,66	10 945,88	0,00	21 448,46
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 140 000,00	593 853,00	0,00	0,00	546 147,00
646	Allocations de vétéran	670 000,00	-12 569,99	670 000,00	0,00	12 569,99
6472	Prestations familiales directes	120 000,00	114 225,43	0,00	0,00	5 774,57
6475	Médecine du travail, pharmacie	40 000,00	35 995,08	108,64	0,00	3 896,28
6478	Autres charges sociales diverses	736 500,00	701 380,60	0,00	0,00	35 119,40
6488	Autres charges	87 000,00	63 249,28	15 139,95	0,00	8 610,77
65	Autres charges de gestion courante	633 000,00	617 342,97	4 046,44	0,00	11 610,59
651	Redevance pour concessions brevet,...	17 400,00	15 104,16	0,00	0,00	2 295,84
6531	Indemnités	40 000,00	37 175,96	0,00	0,00	2 824,04
6532	Frais de mission	1 000,00	650,30	0,00	0,00	349,70
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	3 600,00	2 924,15	0,00	0,00	675,85
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	703,15	0,00	0,00	1 296,85
6542	Créances éteintes	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	210 000,00	209 301,00	0,00	0,00	699,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	345 000,00	340 087,87	4 046,44	0,00	865,69
658	Charges diverses de gestion courante	12 000,00	10 396,38	0,00	0,00	1 603,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		62 672 000,00	59 014 422,35	1 258 809,80	0,00	2 398 767,85
66	Charges financières (B)	425 000,00	355 648,12	24 476,00	0,00	44 875,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	389 000,00	351 774,40	0,00	0,00	37 225,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-26 937,37	24 476,00	0,00	7 461,37
666	Pertes de change	31 000,00	30 811,09	0,00	0,00	188,91
67	Charges exceptionnelles (C)	9 000,00	4 030,66	0,00	0,00	4 969,34
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	8 040,00	4 030,66	0,00	0,00	4 009,34
68	Dotations amortissements et provisions (D)	9 200,00	7 353,00			1 847,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 200,00	7 353,00			1 847,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		63 115 200,00	59 381 454,13	1 283 285,80	0,00	2 450 460,07

023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections (3)	7 574 813,43	7 531 021,17			43 792,26
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	76 959,33	76 959,33			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	193 454,10	193 454,10			0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	7 304 400,00	7 260 607,74			43 792,26
043	Opérations ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		7 574 813,43	7 531 021,17			43 792,26
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		70 690 013,43	66 912 475,30	1 283 285,80	0,00	2 494 252,33

Pour information		0,00	0,00			
D 002 Résultat de fonctionnement reporté						

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		70 690 013,43	66 912 475,30	1 283 285,80	0,00	2 494 252,33
--	--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	24 476,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-26 937,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 461,37

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES					A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	690 000,00	668 519,18	9 800,00	0,00	11 680,82
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	115 000,00	31 980,37	9 800,00	0,00	73 219,63
7068	Autres prestations de services	2 000,00	2 025,00	0,00	0,00	-25,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	530 000,00	591 764,44	0,00	0,00	-61 764,44
70878	Remb. frais par des tiers	43 000,00	42 749,37	0,00	0,00	250,63
74	Contributions et participations	66 787 227,08	66 729 756,19	108 000,00	0,00	-50 529,11
74718	Autres participations Etat	0,00	29 439,81	0,00	0,00	-29 439,81
7473	Participation départements	31 929 961,00	31 929 961,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	9 544 410,00	8 904 456,00	0,00	0,00	639 954,00
7475	Particip. groupements de collectivités	24 553 050,00	25 193 012,00	0,00	0,00	-639 962,00
7478	Participation autres organismes	759 806,08	672 887,38	108 000,00	0,00	-21 081,30
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	125 666,57	0,00	0,00	-35 666,57
752	Revenus des immeubles	50 000,00	53 404,86	0,00	0,00	-3 404,86
758	Produits divers de gestion courante	40 000,00	72 261,71	0,00	0,00	-32 261,71
013	Atténuations de charges	450 000,00	394 740,71	6 900,00	0,00	48 359,29
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	2 000,00	1 266,00	0,00	0,00	734,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	158 000,00	140 375,01	6 900,00	0,00	10 724,99
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	0,00	806,75	0,00	0,00	-806,75
6479	Remboursement autres charges sociales	290 000,00	252 292,95	0,00	0,00	37 707,05
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		68 017 227,08	67 918 682,65	124 700,00	0,00	-26 155,57
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	350 681,16	307 664,45	0,00	0,00	43 016,71
7711	Dépôts et pénalités perçus	25 000,00	2 173,49	0,00	0,00	22 826,51
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	1,08	0,00	0,00	-1,08
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 476,12	0,00	0,00	-476,12
775	Produits des cessions d'immobilisations	254 936,16	254 936,16	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	69 745,00	49 077,60	0,00	0,00	20 667,40
78	Reprises amortissements et provisions (D)	30 000,00	31 266,73			-1 266,73
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	30 000,00	31 266,73			-1 266,73
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		68 397 908,24	68 257 613,83	124 700,00	0,00	15 594,41
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 151 177,27	1 145 904,46			5 272,81
7761	Différences sur réalisations (négatives)	15 477,27	15 477,27			0,00
7768	Neutralisation des amortissements	852 900,00	852 811,00			89,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	282 800,00	277 616,19			5 183,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 151 177,27	1 145 904,46			5 272,81
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		69 549 085,51	69 403 518,29	124 700,00	0,00	20 867,22

Pour information R 002 Résultat de fonctionnement reporté	1 140 927,92	1 140 927,92			
--	--------------	--------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 690 013,43	70 544 446,21	124 700,00	0,00	20 867,22
--	---------------	---------------	------------	------	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043*.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Dépenses d'équipement	10 467 504,40	5 423 828,77	2 740 626,69	2 303 048,94
- Non individualisées en programmes d'équipement	10 467 504,40	5 423 828,77	2 740 626,69	2 303 048,94
- Avec AP / CP	3 252 993,00	2 678 856,27	0,00	574 136,73
- Hors AP / CP	7 214 511,40	2 744 972,50	2 740 626,69	1 728 912,21
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 882 000,00	1 863 393,71	0,00	18 606,29
040 Opérations d'ordre entre sections	1 151 177,27	1 145 904,46		5 272,81
041 Opérations patrimoniales	671 550,00	638 524,87		33 025,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	14 172 231,67	9 071 651,81	2 740 626,69	2 359 953,17

Pour information D 001 Solde d'exécution reporté	0,00	0,00		
---	------	------	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 172 231,67	9 071 651,81	2 740 626,69	2 359 953,17
---	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Recettes d'équipement	2 682 710,79	7 209,37	0,00	2 675 501,42
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	954 363,84	1 107 309,00	0,00	-152 945,16
Opérations d'ordre entre sections	7 574 813,43	7 531 021,17		43 792,26
041 Opérations patrimoniales	671 550,00	638 524,87		33 025,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE I	11 883 438,06	9 284 064,41	0,00	2 599 373,65

Pour information R 001 Solde d'exécution reporté	2 288 793,61	2 288 793,61		
---	--------------	--------------	--	--

Pour information 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00		
--	------	------	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 172 231,67	11 572 858,02	0,00	2 599 373,65
---	----------------------	----------------------	-------------	---------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
TOTAL		10 467 504,40	5 423 828,77	2 740 626,69	2 303 048,94
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	624 444,40	230 917,20	130 145,75	263 381,45
2033	Frais d'insertion	5 000,00	3 240,00	0,00	1 760,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	619 444,40	227 677,20	130 145,75	261 621,45
21	Immobilisations corporelles	9 743 060,00	5 175 170,30	2 610 480,94	1 957 408,76
21531	Réseaux de transmission	580 593,00	316 128,48	15 000,00	249 464,52
21532	Réseaux d'alerte	2 979 780,00	2 634 183,51	31 966,80	313 629,69
21538	Autres réseaux	2 130,00	0,00	2 129,93	0,07
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	4 420 401,63	1 561 282,05	2 106 802,67	752 316,91
21562	Matériel non mobile incendie et secours	772 919,09	283 212,08	60 406,24	429 300,77
21571	Ateliers	134 732,47	36 730,04	16 250,70	81 751,73
21578	Autre matériel et outillage technique	28 109,57	23 725,43	0,00	4 384,14
2158	Autres install., mat et outil. techn.	218 914,10	53 354,70	161 072,86	4 486,54
2181	Install. générales, agencements	5 806,00	5 106,00	667,64	32,36
2182	Matériel de transport	346 315,51	104 560,76	170 857,30	70 897,45
2183	Matériel informatique	85 908,64	46 467,12	17 662,58	21 778,94
2184	Matériel de bureau et mobilier	137 229,99	102 274,82	25 032,34	9 922,83
2188	Autres immobilisations corporelles	30 220,00	8 145,31	2 631,88	19 442,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	17 741,27	0,00	82 258,73
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	17 741,27	0,00	82 258,73

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Mandats / Titres émis – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	1 882 000,00	1 863 393,71	0,00	18 606,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 880 000,00	1 863 273,71	0,00	16 726,29
1641	Emprunts en euros	1 803 192,00	1 786 466,59	0,00	16 725,41
1643	Emprunts en devises	76 808,00	76 807,12	0,00	0,88
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	120,00	0,00	1 880,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	120,00	0,00	1 880,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	2 682 710,79	7 209,37	0,00	2 675 501,42
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	2 581 860,79	0,00	0,00	2 581 860,79
1641	Emprunts en euros	2 581 860,79	0,00	0,00	2 581 860,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	100 850,00	7 209,37	0,00	93 640,63
237	Avances commandes immo incorporelles	7 300,00	7 209,37	0,00	90,63
238	Avances commandes immo corporelles	93 550,00	0,00	0,00	93 550,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	954 363,84	1 107 309,00	0,00	-152 945,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 107 300,00	1 107 309,00	0,00	-9,00
10222	FCTVA	1 107 300,00	1 107 309,00	0,00	-9,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-154 936,16		0,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulées (2)	Cumul des réalisations (3)
	TOTAL DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « Financement par les SDIS ».

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
040	DEPENSES (3)	1 151 177,27	1 145 904,46	5 272,81
13913	Sub. transf cpte résult. départements	116 800,00	116 789,00	11,00
13914	Sub. transf cpte résult. communes	50 050,00	50 040,00	10,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	115 950,00	110 787,19	5 162,81
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	15 477,27	15 477,27	0,00
198	Neutralisation des amortissements	852 900,00	852 811,00	89,00
	RECETTES (3)	7 574 813,43	7 531 021,17	43 792,26
040	Opérations d'ordre entre sections	7 574 813,43	7 531 021,17	43 792,26
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	193 454,10	193 454,10	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	73 470,00	73 470,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage technique	3 489,33	3 489,33	0,00
280441	Subv. en nature-Bien mobilier, matériel	0,00	406,00	-406,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	0,00	849 665,00	-849 665,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	0,00	219 124,61	-219 124,61
281311	Bâtiments administratifs	0,00	2 181,00	-2 181,00
281531	Réseaux de transmission	0,00	720 785,96	-720 785,96
281532	Réseaux d'alerte	0,00	227 154,40	-227 154,40
281538	Autres réseaux	0,00	63 598,19	-63 598,19
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	2 644 723,81	-2 644 723,81
281562	Matériel non mobile incendie et secours	0,00	1 906 227,65	-1 906 227,65
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	8 582,00	-8 582,00
281571	Ateliers	0,00	50 910,75	-50 910,75
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	9 457,49	-9 457,49
28158	Autres immobilisations	0,00	118 936,30	-118 936,30
281735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	44,00	-44,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	10 008,00	-10 008,00
28182	Matériel de transport	0,00	110 957,49	-110 957,49
28183	Matériel informatique	0,00	124 651,93	-124 651,93
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	177 065,81	-177 065,81
28188	Autres immobilisations corporelles	7 304 400,00	16 127,35	7 288 272,65
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) DF023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
041	DEPENSES (3)	671 550,00	638 524,87	33 025,13
20442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	633 400,00	633 304,87	95,13
2051	Concessions,droits similaires,brevets,...	33 000,00	270,00	32 730,00
21531	Réseaux de transmission	450,00	450,00	0,00
21532	Réseaux d'alerte	1 440,00	1 440,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 350,00	1 350,00	0,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	470,00	360,00	110,00
21571	Ateliers	90,00	90,00	0,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	460,00	450,00	10,00
2183	Matériel informatique	800,00	720,00	80,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	90,00	90,00	0,00
041	RECETTES (3)	671 550,00	638 524,87	33 025,13
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	8 150,00	5 220,00	2 930,00
21312	Centres d'incendie et de secours	626 300,00	7 065,84	619 234,16
217312	Centres incendie secours (mise à dispo)	7 100,00	626 239,03	-619 139,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 162 800,00	2 140 889,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 880 000,00	1 863 273,71
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 803 192,00	1 786 466,59
1643	Emprunts en devises	76 808,00	76 807,12
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		282 800,00	277 616,19
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>282 800,00</i>	<i>277 616,19</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 140 889,90	2 740 626,69	0,00	4 881 516,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 258 763,84	8 367 916,74
Ressources propres externes de l'année (a)		1 109 300,00	1 107 309,00
10222	FCTVA	1 107 300,00	1 107 309,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		7 149 463,84	7 260 607,74
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280441	Subv. en nature-Bien mobilier, matériel	0,00	406,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	0,00	849 665,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	0,00	219 124,61
281311	Bâtiments administratifs	0,00	2 181,00
281531	Réseaux de transmission	0,00	720 785,96
281532	Réseaux d'alerte	0,00	227 154,40
281538	Autres réseaux	0,00	63 598,19
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	2 644 723,81
281562	Matériel non mobile incendie et secours	0,00	1 906 227,65
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	8 582,00
281571	Ateliers	0,00	50 910,75
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	9 457,49
28158	Autres immobilisations	0,00	118 936,30
281735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	44,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	10 008,00
28182	Matériel de transport	0,00	110 957,49
28183	Matériel informatique	0,00	124 651,93
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	177 065,81
28188	Autres immobilisations corporelles	7 304 400,00	16 127,35
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-154 936,16	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 367 916,74	0,00	2 288 793,61	0,00	10 656 710,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 881 516,59
Ressources propres disponibles	IV 10 656 710,35
Solde	V = IV – II (2) 5 775 193,76

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					28 276 939,19									
1641 Emprunts en euros (total)					26 600 000,00									
2252673	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2004	29/12/2004	29/03/2005	1 700 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	3,650		T	P	O	A-1
2252834	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2005	21/11/2005	21/02/2006	1 900 000,00	F	Taux fixe à 3,63 %	3,630	3,680		T	P	O	A-1
Convention du 22/12/2005-TA	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/01/2007	15/01/2006	30/03/2006	2 000 000,00	C	(TAG 03 M-Floor -0.02 sur TAG 03 M) + 0.02	2,460	2,480		T	C	O	A-1
Convention du 22/12/2005-TB	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2006	29/12/2006	30/03/2007	2 000 000,00	C	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,880	4,000		T	C	O	B-1
MIN245385EUR	SFIL CAFFIL	22/12/2006	22/12/2006	01/03/2009	4 000 000,00	V	(Eonia-Floor -0.02 sur Eonia) + 0.02	3,590	3,710		T	P	O	A-1
MIN502349EUR	BANQUE POSTALE	08/01/2015	19/08/2015	01/12/2015	2 000 000,00	V	Eonia + 1.07	1,000	1,050		T	C	O	A-1
MON253792EUR	SFIL CAFFIL	01/12/2008	01/12/2008	01/12/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 3,19% à barrière 6.75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	3,190	3,240		A	P	O	B-4
MON263970EUR	DEXIA CL	31/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	4 500 000,00	V	Euribor 03 M + 0.7	3,670	3,780		T	C	O	A-1
MON506794EUR	BANQUE POSTALE	23/12/2015	29/01/2016	01/05/2016	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.85)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,850	0,870		T	C	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Xu00314253- Tirage 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/01/2010	18/01/2010	19/04/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,68 %	3,680	3,790		T	C	O	A-1
Xu00314253- Tirage 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/05/2010	03/05/2010	19/07/2010	2 500 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	1,060	1,080		T	C	O	A-1
Xu00314253- Tirage Eonia	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/01/2010	18/01/2010	20/01/2025	0,00	V	Eonia + 0.47	0,790	0,800		X	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					1 676 939,19									
MON17393CHF	DEXIA CL	01/03/2001	01/03/2001	01/07/2001	762 245,09	C	4,69 %	4,690	4,770		T	P	O	F-6
MON173942CHF	DEXIA CL	01/05/2001	01/05/2001	01/08/2001	914 694,10	C	4,69 %	4,690	4,770		T	P	O	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					28 276 939,19									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 322 956,75					1 863 273,71	351 774,40	0,00	24 476,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 322 956,75					1 786 466,59	349 875,38	0,00	24 476,00
2252673	N	0,00	A-1	416 734,33	2,99	F	Taux fixe à 3.6 %	3,590	129 247,58	17 923,54	0,00	125,02
2252834	N	0,00	A-1	611 100,19	3,89	F	Taux fixe à 3.63 %	3,620	139 464,48	25 361,32	0,00	2 471,47
Convention du 22/12/2005-TA	N	0,00	A-1	533 333,36	4,00	F	Taux fixe à 4.85 %	4,920	133 333,33	30 406,81	0,00	0,00
Convention du 22/12/2005-TB	N	0,00	B-1	571 428,40	4,00	C	Taux fixe 3.88% sur à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,930	142 857,16	26 062,96	0,00	0,00
MIN245385EUR	N	0,00	A-1	2 155 558,68	6,92	F	Taux fixe à 3.89 %	3,940	262 973,10	91 780,37	0,00	7 220,52
MIN502349EUR	N	0,00	A-1	1 833 333,35	13,67	F	Taux fixe à 1.83 %	1,830	133 333,32	35 075,00	0,00	2 889,03
MON253792EUR	N	0,00	B-4	2 159 325,58	6,92	C	Taux fixe 3.19% à barrière 6.75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	3,230	262 876,33	78 556,04	0,00	5 931,55
MON263970EUR	N	0,00	A-1	2 175 000,00	7,00	V	Euribor 03 M + 0.7	0,470	300 000,00	12 703,38	0,00	0,00
MON506794EUR	N	0,00	A-1	949 999,99	14,08	V	(Euribor 03 M + 0.85)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,890	50 000,01	6 691,39	0,00	1 368,26
Xu00314253-Tirage 1	N	0,00	A-1	550 000,00	8,05	F	Taux fixe à 3.68 %	3,730	66 667,00	22 073,18	0,00	4 216,66
Xu00314253-Tirage 2	N	0,00	A-1	1 367 142,87	8,05	V	(Euribor 03 M-Floor -0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	0,170	165 714,28	3 241,39	0,00	253,49

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Xu00314253-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	8,05	V	Eonia + 0,63	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					76 807,12	1 899,02	0,00	0,00	
MON173936CHF	N	0,00	F-6	0,00	0,00	C	4,69 %	6,560	34 912,53	867,21	0,00	0,00	
MON173942CHF	N	0,00	F-6	0,00	0,00	C	4,69 %	6,560	41 894,59	1 031,81	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		13 322 956,75					1 863 273,71	351 774,40	0,00	24 476,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Convention du 22/12/2005-TB	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	571 428,40	1	0,00		Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	43 366,40	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	3,930	26 062,96	0,00	4,29
MON253792EUR	SFIL CAFFIL	4 000 000,00	2 159 325,58	4	0,00		M(Postfixé) Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	M(Postfixé) Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	0,00	Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	3,230	78 556,04	0,00	16,21
TOTAL (B)		6 000 000,00	2 730 753,98						43 366,40			104 619,00	0,00	20,50
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MON17393CHF	DEXIA CL	762 245,09	0,00	6	0,00		4,69 %	4,69 %	0,00		6,560	867,21	0,00	0,00
MON173942CHF	DEXIA CL	914 694,10	0,00	6	0,00		4,69 %	4,69 %	0,00		6,560	1 031,81	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		1 676 939,19	0,00						0,00			1 899,02	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 676 939,19	2 730 753,98						43 366,40			106 518,02	0,00	20,50

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	10 592 202,77	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	1	0	
		% de l'encours	4,29	0,00	16,21	0,00	
		Montant en euros	571 428,40	0,00	2 159 325,58	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					2
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		18/04/2013
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/04/2013
L	Matériel informatique	5	18/04/2013
L	Matériel de transmission	5	18/04/2013
L	Mobilier de bureau, d'hébergement, matériel médical, équipements sportifs	10	18/04/2013
L	Autres matériels	5	18/04/2013
L	Motos	5	18/04/2013
L	Casque F1 F2	10	18/04/2013
L	Masques KIT F1	18	18/04/2013
L	Matériels de lutte et d'intervention, équipements de protection, tenues spéciales	10	18/04/2013
L	Tenue étanche trilaminée	15	18/04/2013
L	Tenue néoprène humide	5	18/04/2013
L	Tenue sèche mono-pièce	10	18/04/2013
L	Vestes d'intervention textile	10	18/04/2013
L	Caisse outillage complète	10	18/04/2013
L	Compresseur air mobile	10	18/04/2013
L	Cric rouleur PL	5	18/04/2013
L	Nettoyeur haute pression	5	18/04/2013
L	Outillage de jardin	5	18/04/2013
L	Outillage fixe électrique	10	18/04/2013
L	Outillage fixe pneumatique	10	18/04/2013
L	Outillage portatif électrique - pneumatique	5	18/04/2013
L	Palan	20	18/04/2013
L	Palette modulable de stockage	20	18/04/2013
L	Poste à souder	5	18/04/2013
L	Servante atelier	10	18/04/2013
L	Tondeuse	5	18/04/2013
L	Transpalette	10	18/04/2013
L	Tuyaux de 40 ou 65 ou 100	18	18/04/2013
L	Aspirateur à eau	10	18/04/2013
L	autres matériels de lutte et d'intervention	10	18/04/2013
L	Bâches 4x4	10	18/04/2013
L	Ballon lumineux	10	18/04/2013
L	Bloc détenteur CCF	20	18/04/2013
L	Bouteille composite	15	18/04/2013
L	Bouteille métallique	20	18/04/2013
L	Caméra thermique	10	18/04/2013
L	Cisaille	15	18/04/2013
L	Citerne souple	10	18/04/2013
L	Claie de portage	18	18/04/2013
L	Coupe pédale	15	18/04/2013
L	Coussin de levage	15	18/04/2013
L	Dossard Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	18	18/04/2013
L	Ecarteur	15	18/04/2013
L	Ensemble d'obturation de fuite	15	18/04/2013
L	Ensemble électro-secours	15	18/04/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
L	Générateur haut foisonnement	18	18/04/2013
L	Groupe électrogène	15	18/04/2013
L	Groupe hydraulique	15	18/04/2013
L	Lances	18	18/04/2013
L	Lot de protection parties coupantes	15	18/04/2013
L	Outil combiné	18	18/04/2013
L	Perforateur	15	18/04/2013
L	Pompe électrique	15	18/04/2013
L	Pompe hydraulique manuelle	15	18/04/2013
L	Projecteur sur trépied	15	18/04/2013
L	Seau pompe à main tôle galvanisé	15	18/04/2013
L	Seau pompe dorsal plastique	10	18/04/2013
L	Triflash	15	18/04/2013
L	Tronçonneuse	10	18/04/2013
L	Ventilateur thermique	10	18/04/2013
L	Vérin	15	18/04/2013
L	Bateau de reconnaissance et de sauvetage (BRS et BRSL)	30	18/04/2013
L	Bateau léger de sauvetage aquatique (BLS SAV)	12	18/04/2013
L	Bateau léger de sauvetage plongeur (BLS P)	12	18/04/2013
L	Benne	30	18/04/2013
L	Bras Elévateur Articulé (BEA)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Feux de forêts (CCFM - CCFS)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Grande Capacité (CCGC)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Grande Capacité Lance Canon (CCGCLC)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Rural (CCRM)	22	18/04/2013
L	Camion Emulseur (CAEM)	22	18/04/2013
L	Cellule accueil (CEAC)	30	18/04/2013
L	Cellule dévidoir automobile (CEDA)	30	18/04/2013
L	Cellule éclairage (CEECL)	30	18/04/2013
L	Cellule module de décontamination de masse (CEMDM)	30	18/04/2013
L	Cellule poste médical avancé (CEPMA)	30	18/04/2013
L	Cellule sauvetage déblaiement (CESD)	30	18/04/2013
L	Cellule soutien sauvetage et déblaiement (CESOSD)	30	18/04/2013
L	Dévidoir Automobile (DA)	22	18/04/2013
L	Echelle Pivotante Semi Automatique 18m– 25-30-32 (EPSA)	22	18/04/2013
L	Echelle sur porteur motorisée 18m (ESPM 18)	22	18/04/2013
L	Fourgon Mousse Grande Puissance (FMOGP)	22	18/04/2013
L	Fourgon Pompe Tonne (FPT)– FPTL	22	18/04/2013
L	Fourgon Pompe Tonne Secours Routier (FPTSR)	22	18/04/2013
L	Moto pompe	18	18/04/2013
L	Moto Pompe Remorquable (MPR-MPRE)	30	18/04/2013
L	Poste de Commandement Mobile (PCM)	22	18/04/2013
L	REM SAV < 500kg	20	18/04/2013
L	Remorque éclairage (REC)	30	18/04/2013
L	Remorque épuisement (REP)	30	18/04/2013
L	Remorque lance canon (RLM - RLC)	30	18/04/2013
L	Remorque mousse (RMO - REM)	30	18/04/2013
L	Remorque poudre (RPO)	30	18/04/2013
L	Remorque ventilation gros débit (RVGD)	30	18/04/2013
L	REPSSP	30	18/04/2013
L	Unité de transport polyvalent (UTP) Véhicule porte cellule (VPC)	22	18/04/2013
L	Véhicule atelier (VAT)	22	18/04/2013
L	Véhicule d'assistance respiratoire (VAR)	22	18/04/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
L	Véhicule de Détection, Identification, Prélèvement (VDIP)	22	18/04/2013
L	Véhicule de liaison fourgonnette (VLF)	15	18/04/2013
L	Véhicule de recherche et d'intervention en milieu périlleux (VGRIMP)	17	18/04/2013
L	Véhicule de secors routier moyen (VSRM)	17	18/04/2013
L	Véhicule de Secours Aux Victimes (VSAV)	12	18/04/2013
L	Véhicule d'intervention chimique et biologique (VICB)	22	18/04/2013
L	Véhicule équipe cynophile (VCYNO)	17	18/04/2013
L	Véhicule léger hors route (VLHR)	17	18/04/2013
L	Véhicule nucléaire radiologique biologique et chimique (VNRBC)	17	18/04/2013
L	Véhicule plongeurs (VPL)	10	18/04/2013
L	Véhicule polyvalent protection éclairage ventilation sauvetage déblaiement (PEV SD - VPRO)	22	18/04/2013
L	Véhicule risque radiologique (VRAD)	17	18/04/2013
L	Véhicule Tout Usage (VLU- VTUTP)	17	18/04/2013
L	VL Type A, B, VLCC, VLCG, VLOG, VLOS, VLS	10	18/04/2013
L	VLHR Littoral	10	18/04/2013
L	VSM	22	18/04/2013
L	Véhicule de Transport de Personnel (VTP)	15	18/04/2013
L	Véhicule Léger Hors Catégorie (véhicule de direction)	8	18/04/2013
L	Equipements de protection, tenues spéciales	10	18/04/2013
L	Equipement de cuisine, installation téléphonique	15	18/04/2013
L	Agencements et aménagements de bâtiments (installation électrique, ..)	15	18/04/2013
L	Bâtiments légers, pylônes	10	18/04/2013
L	Bâtiments traditoonnels	30	18/04/2013

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N		A3

Nature et objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)		31 266,73	7 353,00	38 619,73	31 266,73	7 353,00
Provisions pour litiges et contentieux		0,00	7 353,00	7 353,00	0,00	7 353,00
Non paiement loyer 2012 et 2013 MOTTAIS Jérôme	22/12/2016	0,00	5 283,00	5 283,00	0,00	5 283,00
Non paiement loyer 2007 et 2008 MESNIG Thierry	22/12/2016	0,00	2 070,00	2 070,00	0,00	2 070,00
Provisions pour pertes de change		31 266,73	0,00	31 266,73	31 266,73	0,00
Risque financier - Perte latente	31/12/2009	14 445,27	0,00	14 445,27	14 445,27	0,00
Risque financier - Perte latente	31/12/2009	16 821,46	0,00	16 821,46	16 821,46	0,00
Provisions pour grosses réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		31 266,73	7 353,00	38 619,73	31 266,73	7 353,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES

A6.1

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			6 110 755,03	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			6 110 755,03	0,00	
25/05/2015	PROGICIEL GESTION DU TEMPS	10155	52 023,96	0,00	0
23/07/2015	INSTALLAT° DE LA SOLUTION GED	10286	45 466,80	0,00	0
11/01/2016	Seau pompe 15L aluminium	10523	6 842,38	0,00	1
11/01/2016	ENTREPOT DE DONNEES	10524	6 946,14	0,00	0
11/01/2016	Divisions 2 robinets AR100/2DS	10525	974,10	0,00	1
11/01/2016	7 SEAU POMPE 15L	10526	2 272,91	0,00	1
11/01/2016	FORMATION PROGICIEL PR UTIL.MET	10527	3 240,00	0,00	0
11/01/2016	5 TIRE-CABLE 25 kn + CABLE 25 M	10528	5 250,00	0,00	5
11/01/2016	Etabli NG 2 pies coffres	10529	1 071,25	0,00	5
11/01/2016	TUYAUX DE REFOULEMENT	10530	5 284,80	0,00	1
12/01/2016	1 AMENAGT MEUBLE DR595JH VLCG	10531	711,44	0,00	15
12/01/2016	1 AMENAGT MEUBLE VLCG DR607KH	10532	711,44	0,00	15
13/01/2016	Copieur Business Hub C 308	10533	4 810,75	0,00	10
13/01/2016	2 Installations vehicule type 1	10534	624,00	0,00	1
13/01/2016	6 Antennes centre de secours	10535	924,96	0,00	1
14/01/2016	28 CAPUCHES D'INTERVENTION	10536	2 130,24	0,00	1
14/01/2016	1 Chauffeuse convertible	10537	404,00	0,00	1
14/01/2016	1 Cloison + porte	10538	2 280,00	0,00	15
14/01/2016	2 portes souples	10539	2 826,00	0,00	15
14/01/2016	10 PC portable HP 650 G1 DSC-1	10540	8 223,76	0,00	5
14/01/2016	1 Ecran de projection mural	10541	91,43	0,00	1
14/01/2016	1 PERCEUSE ET ACCESSOIRES	10542	355,79	0,00	1
14/01/2016	1 Fourgon tôle VSAV DY576DM	10543	25 852,80	0,00	12
14/01/2016	1 FOURGON TOLE VSAV DY523DM	10544	25 852,80	0,00	12
14/01/2016	1 FOURGON TOLE VSAV DY561DM	10545	25 852,80	0,00	12
14/01/2016	1 FOURGON TOLE VSAV DY598DM	10546	25 852,80	0,00	12
14/01/2016	1 FOURGON TOLE VSAV DY538DM	10547	25 852,80	0,00	12
14/01/2016	Pneus 225/65x16 Michelin Aglii	10548	101,11	0,00	1
14/01/2016	Pneus 225/65x16 Michelin Aglii	10549	48,99	0,00	1
14/01/2016	Pneus 225/65x16 Michelin Aglii	10550	48,99	0,00	1
14/01/2016	Pneus 225/65x16 Michelin Aglii	10551	49,00	0,00	1
14/01/2016	1 EQUIPEMENT PR VSAV DY538DM	10552	44 544,00	0,00	12
14/01/2016	1 EQUIPEMENT PR VSAV DY523DM	10553	44 544,00	0,00	12
14/01/2016	1 EQUIPEMENT PR VSAV DY561DM	10554	44 544,00	0,00	12

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
14/01/2016	1 EQUIPEMENT PR VSAV DY576DM	10555	44 544,00	0,00	12
14/01/2016	1 EQUIPEMENT PR VSAV DY598DM	10556	44 544,00	0,00	12
18/01/2016	Démontage-montage / dépose-pose	10558	49,00	0,00	1
19/01/2016	DECENNALE EPS 30 856AMQ35 CAMI	10559	57 032,40	0,00	22
19/01/2016	1 AMENAGEMENT VLCC DR836NK	10561	11 077,31	0,00	10
20/01/2016	Copieur Business Hub C 308	10562	4 810,75	0,00	10
20/01/2016	Copieur Business Hub C 308	10563	4 810,75	0,00	10
20/01/2016	Copieur Business Hub C 308	10564	4 810,75	0,00	10
20/01/2016	Copieur Business Hub C 308	10565	4 810,75	0,00	10
21/01/2016	SACS MEDECINS REFLEX	10567	2 494,80	0,00	1
22/01/2016	10 SACOCHES DE TRANSPORT DUO	10566	2 661,04	0,00	1
26/01/2016	Remplacement moteur AP369TN	10570	7 233,46	0,00	12
27/01/2016	CIVIL Licence module de base	10568	12 690,00	0,00	0
04/02/2016	1 APPAREIL PHOTO CANON EOS 6D	10569	2 520,00	0,00	5
04/02/2016	Formations progiciel référents	10571	1 100,00	0,00	0
04/02/2016	Formation progiciel pour administrateurs	10572	1 100,00	0,00	0
09/02/2016	1 NETTOYEUR230VEAU FROIDE K115	10573	930,00	0,00	5
09/02/2016	60 BOUTEILLESARILONGUEAUTONOMIE	10574	624,00	0,00	1
10/02/2016	1 LOGICIEL EPHOTO	10575	852,00	0,00	0
15/02/2016	DECTRO 500-EPV PR EPC DZ688JA	10576	2 844,00	0,00	22
16/02/2016	10 TRIFLASH AK31	10577	6 369,72	0,00	1
16/02/2016	COFFRET DE 6 BALISES LUMINEUSE	10578	340,80	0,00	1
18/02/2016	Imprimante laser perso monochrome	10579	130,48	0,00	1
19/02/2016	petit matériel d'entretien	10580	183,44	0,00	1
19/02/2016	3 DSA FORMATION	10581	1 484,10	0,00	1
23/02/2016	Préleveur PA 1000	10582	3 812,40	0,00	10
25/02/2016	4 CARTES STATION CS BAZOUGE LA PEROUSE	10557	120,00	0,00	0
26/02/2016	Combinaison néoprène monopiece	10583	3 405,24	0,00	1
02/03/2016	POSE ACCESSOIRES VLCC DV057RZ	10584	389,53	0,00	10
02/03/2016	POSE ACCESSOIRES VLCC DT698JR	10585	389,53	0,00	10
02/03/2016	POSE ACCESSOIRES VLCC DT686JR	10586	389,53	0,00	10
02/03/2016	POSE ACCESSOIRES VLCC DT700JR	10587	389,53	0,00	10
15/03/2016	18 Ecran LCD 24 16/9	10588	2 678,40	0,00	1
15/03/2016	6 Postes opérateur PC	10589	6 606,36	0,00	5
15/03/2016	18 Antennes centre de secours	10590	2 574,72	0,00	1
15/03/2016	20 Filtres d'alimentation 12 V	10591	1 440,00	0,00	1
15/03/2016	30 Terminal fixe (CIS/PASSBER	10592	71 415,60	0,00	5
15/03/2016	NETTOYEUR 230V EAU FROIDE K115	10593	972,00	0,00	5
15/03/2016	CHAINE A NEIGE + REMPLT PNEUS	10594	3 792,00	0,00	1
16/03/2016	CO² - 2 Kg	10595	2 376,60	0,00	1
17/03/2016	80 imprimantes laser monochrome	10597	3 479,24	0,00	1
17/03/2016	LICENCE STORYLINE 2	10598	1 356,60	0,00	2

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
17/03/2016	PROG.GEST° TEMPS/ VSR INTERFACE	10606	594,00	0,00	0
18/03/2016	CLAIÉ DE PORTAGE	10596	870,91	0,00	1
21/03/2016	Moniteur LED 22 16:10 multimédia	10599	1 385,16	0,00	1
21/03/2016	PC portable HP 650 G1 DSC-15.6	10600	4 989,60	0,00	5
21/03/2016	3 Installation véhicule type 1	10601	936,00	0,00	1
24/03/2016	5 Installation pour centre de secours	10602	5 700,00	0,00	5
24/03/2016	57 Ecran LCD 24 16/9+connectique	10603	8 481,60	0,00	1
25/03/2016	POMPE SUBMERSIBLE + RACCORD	10604	3 081,05	0,00	15
01/04/2016	Composants coeur de réseau STA	10605	153 084,07	0,00	0
07/04/2016	ENTREPOT DE DONNEES	10607	6 946,14	0,00	0
13/04/2016	1 Carte CAN	10608	3 214,80	0,00	0
14/04/2016	ACQ. 1 LOGICIEL PAIEMENT	10610	3 678,00	0,00	0
15/04/2016	DZ688JA EPS33 GIMAX	10611	598 307,44	0,00	22
21/04/2016	SERVEURS CENTRAUX STA	10612	694 697,56	0,00	0
21/04/2016	Formations progiciel référents	10613	1 650,00	0,00	0
21/04/2016	20 consoles de réception	10614	157 951,44	0,00	0
22/04/2016	5 EXTINGCTEURS EAU PULV 9L	10615	262,20	0,00	1
25/04/2016	1 FORFAIT 30UP - MAPA	10616	3 240,00	0,00	0
25/04/2016	1 BARQUETTE D'EVACUATION	10617	543,77	0,00	1
26/04/2016	10 MANNEQUINS SAUVETAGE ADULTE	10618	5 608,20	0,00	1
27/04/2016	4 MANNEQUINS SECOURISME ADULTE	10619	4 795,20	0,00	5
27/04/2016	4 PAIRES DE BRAS MANNEQUIN ADULTE	10620	572,16	0,00	1
27/04/2016	2 MANNEQUINS DE SECOURISME NOURISSON	10621	793,80	0,00	1
02/05/2016	Formations progiciel référents	10622	1 100,00	0,00	0
02/05/2016	Roll grand volume - 2 étagères	10623	1 623,48	0,00	1
03/05/2016	38 CONSOLES D'ALERTE BASSE TENSION	10624	256 031,14	0,00	0
03/05/2016	TUYAUX AQUAFLEX DN 45 DSP	10625	5 284,80	0,00	1
03/05/2016	PROG.GEST°TEMPS/ADMISS° DEFIN.	10633	237,60	0,00	0
09/05/2016	Reprise de données du STA (VA)	10626	13 041,00	0,00	0
10/05/2016	Formation progiciel pour administrateur	10627	1 100,00	0,00	0
10/05/2016	Formations progiciel référents	10628	1 100,00	0,00	0
13/05/2016	2 Rayonnage palette Clip fixe	10629	1 845,60	0,00	5
13/05/2016	Caisse palette chariot roll...	10630	4 521,12	0,00	1
17/05/2016	REALISATION INTERFACE	10631	774,00	0,00	0
17/05/2016	Réalisation de l'interface	10632	1 648,80	0,00	0
18/05/2016	33 consoles d'alerte basse tension	10634	221 197,78	0,00	0
19/05/2016	Formations progiciel référents	10635	5 500,00	0,00	0
19/05/2016	Récepteur d appels sélectifs	10636	11 040,00	0,00	1
19/05/2016	Recepteurs d'appels sélectifs	10637	30 000,00	0,00	1
20/05/2016	Gerbeur à conducteur accomp	10638	9 579,59	0,00	10
23/05/2016	1 analyseur hémoglobine Hb201+	10639	900,00	0,00	10
23/05/2016	1 THERMOMETRE SURETEMP	10640	274,55	0,00	0

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
24/05/2016	5 AIGUILLES 25MM BLEUE EZ-IO	10641	582,00	0,00	0
24/05/2016	aspirateur GFS L'Hermitage	10642	216,50	0,00	1
24/05/2016	petit matériel Rennes Beauregard	10643	387,84	0,00	1
25/05/2016	STA 1 Interface import SPV-ESCORT	10645	6 698,16	0,00	0
25/05/2016	STA 1 Interface matériels Astech	10646	3 366,00	0,00	0
25/05/2016	STA 1 Interface export activité	10647	1 620,00	0,00	0
25/05/2016	STA GEODATA-SERVEUR	10648	3 600,00	0,00	0
25/05/2016	STA 1 Interface 5 import activit	10649	1 620,00	0,00	0
25/05/2016	STA 1 interface 6 Inter SGO type	10650	9 000,00	0,00	0
25/05/2016	30 Postes opérateur PC	10651	33 031,80	0,00	5
27/05/2016	4 GENERATEURS A FUMEE	10644	3 563,52	0,00	1
31/05/2016	Portable smoke blocker	10652	552,00	0,00	1
03/06/2016	PANNEAUX FLECHAGE	10653	1 584,00	0,00	1
03/06/2016	1 Appareil dépistage visuel a	10654	6 210,00	0,00	10
03/06/2016	5 ASPIRATEUR MUCOSITES ELECTR	10655	5 508,00	0,00	10
07/06/2016	Reprise des données	10656	1 620,00	0,00	0
07/06/2016	Reprise des données	10657	288,00	0,00	0
07/06/2016	Reprise des données	10658	288,00	0,00	0
07/06/2016	1 LOT DE MAINTENANCE STA	10659	46 306,80	0,00	0
07/06/2016	CS FOUGERES TRANSFERT AU DPT (10660)	CSFOUGERES	633 304,87	0,00	15
08/06/2016	50% FOAD ROLE CHEF D AGRES	10661	1 802,50	0,00	0
08/06/2016	50% FOAD PRINCIPES CDT OPERATL	10662	2 767,19	0,00	0
13/06/2016	NETTOYEUR 230V EAU FROIDE K115	10663	972,00	0,00	5
13/06/2016	BALAYEUSE MANUELLE 510M VERTE	10664	594,00	0,00	1
13/06/2016	NETTOYEUR HP 230V EAU FROIDE K	10665	972,00	0,00	5
13/06/2016	TUYAUX DN 70	10666	1 189,80	0,00	1
13/06/2016	Suppression des quizz sur 10 m	10667	6 405,96	0,00	0
14/06/2016	Vidéoprojecteur CASIO XJ-LV1	10668	1 161,67	0,00	1
14/06/2016	1 REMORQUE BLS SAV R551 M	10670	2 479,50	0,00	20
15/06/2016	Vidéoprojecteur EPSON EB-W29 t	10671	517,63	0,00	1
16/06/2016	LAVE VAISSELLE DINARD	10672	356,20	0,00	1
17/06/2016	Oracle-TR1-BR 1 à 5-Oracle Dat	10673	13 133,64	0,00	2
17/06/2016	STA Interface Personnels-Cegid	10674	1 620,00	0,00	0
20/06/2016	1 TENUE DE CAPTURE	10675	1 140,00	0,00	10
20/06/2016	3 tables massage + 3 tabourets	10676	795,30	0,00	1
22/06/2016	Bottes à lacets	10677	16 605,00	0,00	1
22/06/2016	25 PAIRES DE BOTTES JOKER	10678	0,01	0,00	0
22/06/2016	Bottes de type C - T43	10679	3 436,80	0,00	1
22/06/2016	2 RAD 57C	10680	6 751,20	0,00	10
28/06/2016	2 SIMULATEURS SONORE ET VISUEL	10681	4 077,60	0,00	5
28/06/2016	1 VLOG DV702CL	10682	51 311,28	0,00	10
28/06/2016	1 SONO PORTABLE FENDER-PASSPOR	10683	1 679,00	0,00	5

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
28/06/2016	10 Portatifs TPH 700 ATEX	10684	28 840,44	0,00	5
30/06/2016	1 LECTEUR DE BANDELETTES	10685	991,60	0,00	10
30/06/2016	1 Moniteur/DSA Life pack 15	10686	28 264,62	0,00	10
30/06/2016	8 Tables pliantes Dune gris	10687	1 266,86	0,00	1
30/06/2016	2 Tableaux tryptiques blancs	10688	776,17	0,00	1
30/06/2016	1 Fauteuil ergonomique	10689	679,69	0,00	1
04/07/2016	5 VELOS OCCASION MARQUE SCHWIN	10690	1 000,00	0,00	1
05/07/2016	30% MOD TRANSVERSE CAD OS 7224	10691	2 366,76	0,00	0
06/07/2016	DECENNALE EPS 25 DOL 427ALQ35	10692	25 460,40	0,00	22
08/07/2016	3 DRIVER EZ-IO	10693	990,00	0,00	1
11/07/2016	Formations progiciel référents	10694	550,00	0,00	0
11/07/2016	Réalisation de l'interface	10695	269,10	0,00	0
11/07/2016	Installation de l'interface	10696	252,00	0,00	0
11/07/2016	Réalisation de l'interface	10697	430,56	0,00	0
11/07/2016	Installation de l'interface	10698	252,00	0,00	0
11/07/2016	Réalisation de l'interface	10699	280,80	0,00	0
11/07/2016	Installation de l'interface	10700	252,00	0,00	0
11/07/2016	Réalisation de l'interface	10701	280,80	0,00	0
11/07/2016	Installation de l'interface	10702	252,00	0,00	0
11/07/2016	Découpeuse STHIL TSA 230 -	10703	828,30	0,00	10
11/07/2016	10 Extincteurs eau	10704	486,00	0,00	1
11/07/2016	8 ExtincteursS poudre ABC 6KG	10705	432,00	0,00	1
11/07/2016	5 Extincteurs5 poudre ABC 9KG	10706	300,60	0,00	1
12/07/2016	3 Installations véhicules	10707	936,00	0,00	1
15/07/2016	AUTOCOMMUTATEURS, OUTIL ADMIN	10708	31 718,46	0,00	0
15/07/2016	300 Récepteur appel sélectif	10709	18 960,00	0,00	1
15/07/2016	AUTOCOMMUTATEURS & OUTIL D'ADM	10710	244 280,64	0,00	0
15/07/2016	30 TELEHONES OPERATEURS	10711	5 698,80	0,00	0
18/07/2016	Moniteur LED 27 16:9 Multimédia	10712	425,90	0,00	1
18/07/2016	Combinaison néoprène humide	10713	662,97	0,00	1
20/07/2016	MODULE TRANSVERSE CAD	10715	3 944,60	0,00	0
22/07/2016	Upgrade logiciel ESET sur site	10716	5 240,66	0,00	2
22/07/2016	4 Perroquets POCsAG avec armoire	10717	9 552,00	0,00	5
22/07/2016	STA Déménagement/mise en œuvre	10718	19 838,40	0,00	0
22/07/2016	STA Interface import annuaire	10719	1 620,00	0,00	0
22/07/2016	STA GEODATA-SERVEUR	10720	4 200,00	0,00	0
22/07/2016	MODULE PRINCIPES CDT OPERAT.	10721	1 106,98	0,00	0
25/07/2016	10 pupitre de travail réglable	10722	45 840,00	0,00	10
25/07/2016	85 casiers individuels	10723	12 499,20	0,00	1
25/07/2016	10 blocs prise de courant	10724	3 012,00	0,00	1
28/07/2016	1 LAVE VAISSELLE	10726	406,99	0,00	1
29/07/2016	PLAN DUR CARBONE X-TRIM	10727	1 953,46	0,00	10

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/08/2016	FORMATIONS INITIALES STA	10728	59 937,00	0,00	0
02/08/2016	Réalisation de l'interface	10729	1 923,60	0,00	0
03/08/2016	PC portable HP 650 G2 DSC 15.6	10730	1 075,78	0,00	5
03/08/2016	Logiciel serveur d'application	10731	382,80	0,00	1
08/08/2016	PC portable HP 650 G2 DSC - 15	10732	9 681,91	0,00	5
08/08/2016	1 VELO ELECTRIQUE +ACCESSOIRES	10733	725,90	0,00	1
10/08/2016	4 VELOS SPRINTER	10734	3 993,98	0,00	5
10/08/2016	1 RAMEUR	10735	1 117,20	0,00	5
10/08/2016	2 VELOS ELLIPTIQUES KETTLER	10736	1 675,83	0,00	1
10/08/2016	3 BANCS DE MUSCULATION	10737	1 519,60	0,00	1
10/08/2016	2 SERIES HALTERES + RATELIERS	10738	4 023,93	0,00	5
11/08/2016	Lève palettes	10739	646,80	0,00	1
11/08/2016	Caisses palette plastique	10740	2 216,04	0,00	1
11/08/2016	2 CAISSES PALETTE 3 SEMELLES	10741	477,60	0,00	1
11/08/2016	1 VLHR EC017QK FORD RANGER	10742	40 332,58	0,00	17
12/08/2016	1 sèche linge BOSCH WTG CODIS	10743	419,00	0,00	1
16/08/2016	Récepteurs d'appels selectifs	10744	30 000,00	0,00	1
17/08/2016	Echelle à coulisse portable	10745	2 155,20	0,00	1
17/08/2016	8 Ecran LCD24 16/9+connectique	10746	1 190,40	0,00	1
18/08/2016	20 Protection coaxiale	10747	1 499,76	0,00	1
18/08/2016	25 Atelles Aluform et a depression	10748	3 597,21	0,00	10
24/08/2016	ED462XZ VL CLIO	10749	13 669,60	0,00	10
24/08/2016	ED498XZ VL CLIO	10750	13 669,60	0,00	10
24/08/2016	ED523XZ VL CLIO	10751	13 669,60	0,00	10
24/08/2016	2 Appareils dépitage auditif	10752	4 449,60	0,00	10
26/08/2016	REMPLACEMENT MOTEUR OPEL MOVANO	10753	9 132,13	0,00	15
26/08/2016	1 JEU MODULE FORMATION COMPLET	10754	9 245,28	0,00	10
29/08/2016	PLATEFORME DESINCARCERATION	10755	3 861,26	0,00	15
01/09/2016	CAISSE PALETTE PLASTIQUE PLIAB	10757	2 208,00	0,00	1
01/09/2016	Combinaison néoprène sèche sur	10758	1 085,90	0,00	10
02/09/2016	Création 2 T2 site Beauregard	10759	1 536,70	0,00	15
02/09/2016	1 ASPIRATEUR CTA CODIS	10760	173,21	0,00	1
02/09/2016	1 ASPIRATEUR CANCALE	10761	173,21	0,00	1
06/09/2016	1 LICENCE -Upgrade ArcView ver	10756	6 156,00	0,00	5
06/09/2016	11 ATTELLES POUR FORMATION	10762	1 342,00	0,00	10
07/09/2016	Remplacement Pylone	10763	3 960,00	0,00	15
08/09/2016	1 PERFO-BURINEUR - ATELIER	10764	239,00	0,00	1
13/09/2016	Prestat° migrat° site internet	10765	2 340,00	0,00	0
13/09/2016	AVANCE FORFAITAIRE CAISSON MULTIVOLUMES	10768	18 987,88	0,00	0
15/09/2016	STA Developpeur	10770	1 704,00	0,00	0
15/09/2016	STA - INTERFACE RH - VA	10771	1 890,00	0,00	0
16/09/2016	TRVX SUR 955AVN35 BERLINGO	10772	6 349,02	0,00	10

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
20/09/2016	MEDISAP MODULE PORTAIL PRISE	10776	3 000,00	0,00	2
20/09/2016	31 Logiciels systemes GeoPoste	10777	23 659,20	0,00	0
20/09/2016	2 ENREGISTREURS STA	10778	50 844,00	0,00	0
21/09/2016	Solution sauvegarde & archivage	10779	8 698,63	0,00	0
22/09/2016	TUYAU AQUAFLEX : DN45 en 20M	10780	7 815,12	0,00	1
22/09/2016	Paire de gants d'attaque de ty	10781	2 126,40	0,00	1
26/09/2016	3 PROJECTEURS BAZZOKA 9440	10782	2 788,33	0,00	15
26/09/2016	1 MINI RAMPE MAGNETIQUE	10783	964,80	0,00	10
26/09/2016	2 MINI RAMPE MAGNETIQUE	10784	964,80	0,00	10
26/09/2016	3 MINI RAMPE MAGNETIQUE	10785	964,80	0,00	10
26/09/2016	FRAIS INSERT°RACCORDEMT INPT	10786	450,00	0,00	1
26/09/2016	FRAIS INSERT° ANTENNES 173 MHZ	10787	720,00	0,00	1
26/09/2016	FRAIS INSERT° PC QUADRI ECRAN	10788	720,00	0,00	1
26/09/2016	FRAIS INSERT° MAT.INTERVENT°	10789	180,00	0,00	1
26/09/2016	FRAIS INSERT° MATELAS+TAPIS	10790	90,00	0,00	1
26/09/2016	FRAIS INSERT° AMENAGEMENT VEH.	10791	900,00	0,00	10
27/09/2016	FRAIS INSERT° APPAREILS EXAMEN	10792	90,00	0,00	1
27/09/2016	MAJ GPS - VL ED462XZ	10793	107,26	0,00	1
27/09/2016	MAJ GPS - VL ED498XZ	10794	107,26	0,00	1
27/09/2016	MAJ GPS - VL ED523XZ	10795	107,25	0,00	1
28/09/2016	1 Crash Kelly mannequin	10796	3 457,90	0,00	10
28/09/2016	4 Indoboard avec coussin	10797	720,00	0,00	10
28/09/2016	LICKSEKE HAVET chau conv Valla	10798	388,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° PROGICIEL ADM.COPIEUR	10799	90,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° AMENAGEMENT VEHICULE	10800	450,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° OUTILS OUVERT.PORTE	10801	90,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° COMPRESSEUR AIR RESPIRABLE	10802	90,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° MAT.FORMATION	10803	270,00	0,00	1
28/09/2016	FRAIS INSERT° MOBILIER S CTA CODIS	10804	90,00	0,00	1
29/09/2016	4 CAMERAS THERMIQUES	10805	3 999,60	0,00	10
29/09/2016	4 CAMERAS THERMIQUES	10806	3 999,60	0,00	10
29/09/2016	4 CAMERAS THERMIQUES	10807	3 999,60	0,00	10
29/09/2016	4 CAMERAS THERMIQUES	10808	3 999,60	0,00	10
30/09/2016	STA Serveurs centraux	10809	9 402,84	0,00	0
30/09/2016	STA Interface matériels	10810	3 927,00	0,00	0
30/09/2016	STA Six sessions de 7 jours	10811	8 100,00	0,00	0
30/09/2016	STA Interface Inter SGO type	10812	10 500,00	0,00	0
30/09/2016	STA Interface import activité	10813	1 890,00	0,00	0
30/09/2016	22 TAPIS DE GYM + 1 MATELAS	10814	2 368,80	0,00	1
21/10/2016	EXTINCTEUR EAU PULVÉRISÉE AVEC ADDITIF	10821	234,89	0,00	1
24/10/2016	AMÉNAGEMENT VLOS DT310CG	10820	14 155,04	0,00	10
26/10/2016	2 MANNEQUINS SAUVETAGE ADULTE 30 KG	10822	1 131,60	0,00	1

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
26/10/2016	AMENAGEMENT VLOG DY702CK	10823	9 733,62	0,00	10
28/10/2016	SOLUTION DE STOCKAGE DE FICHIER	10824	21 388,38	0,00	0
28/10/2016	STA INTERFACE IMPORT SPV-ESCORT	10826	7 814,52	0,00	0
28/10/2016	STA ACTPE 35% -VA-INTERFACE 8:ACTIVE DIRECTORY ANNUAIR	10827	1 890,00	0,00	0
04/11/2016	FORMATION PROGICIEL CIVIL-NET UTILISATEUR	10829	22 214,48	0,00	0
07/11/2016	REMPLACEMENT FIXATION BASE PYLONE	10830	4 327,20	0,00	5
09/11/2016	STA LICENCES GLOBALES (CTA/CODIS ET CS)	10831	326 023,26	0,00	0
09/11/2016	SERVEUR DE TEST GEOMAP PRÉVI SDIS	10835	3 900,00	0,00	2
10/11/2016	ROLL CONTENEUR 4 COTES SECURITE H:1720	10836	379,20	0,00	1
14/11/2016	MODULE -LE ROLE DU CHEF D'AGRES	10832	721,00	0,00	0
14/11/2016	1 SAC A DOS 1ER SECOURS	10837	199,04	0,00	1
14/11/2016	5 AMPOULIERS DE 100 AMPOULES COQUE ANTI CHOC	10839	714,70	0,00	1
15/11/2016	RIDEAU DE FUMÉE RSS F 70-115 REF 45 100	10840	3 615,36	0,00	1
16/11/2016	4 VIDEOPROJECTEURS CASIO XJ-V1	10841	2 323,34	0,00	1
17/11/2016	DEVELOPPEUR	10848	3 347,69	0,00	0
17/11/2016	SECHE LINGE RENNES LE BLOSNE	10849	399,00	0,00	1
17/11/2016	FOURNITURE D'UN COMPRESSEUR D'AIR RESPIRABLE	10850	23 256,00	0,00	15
18/11/2016	COPIEUR BUSINESS HUB C 308 BEAUREGARD	10845	200,12	0,00	10
18/11/2016	2 CAISSONS MOBILE CORIAL 3 TIROIRS	10851	366,59	0,00	1
18/11/2016	2 BUREAUX CORIAL CTA CODIS	10852	512,72	0,00	1
18/11/2016	6 ARMOIRES MÉTALLIQUES CORIAL CTA CODIS	10853	2 141,32	0,00	10
18/11/2016	RELIEUSE ST MALO	10854	287,90	0,00	1
21/11/2016	11 MONOPIECES CAGOULE ATTENANTE	10855	2 199,89	0,00	1
21/11/2016	SEQUENCE N1/2/3 COMEDIENNE VOIX OFF	10856	1 577,84	0,00	0
22/11/2016	41 ANTENNES 173 MHZ	10857	59 641,20	0,00	15
22/11/2016	INSTALLATION ANTENNE 173 MHZ	10859	30 706,80	0,00	15
22/11/2016	RÉCEPTEURS INDIVIDUELS D'ALERTE NUMÉRIQUES	10860	5 541,12	0,00	1
24/11/2016	MIGRATION VERS DEBIAN 5	10862	1 260,00	0,00	2
24/11/2016	SCAPHANDRE DE "TYPE 1 ET" COMPLET	10863	8 112,36	0,00	15
28/11/2016	60 CASQUES COMPLETS F1 XF METAL	10865	21 112,56	0,00	1
28/11/2016	10 CASQUES COMPLETS F2 XTREM	10866	1 455,60	0,00	1
28/11/2016	80 PAIRES DE GANTS	10867	3 402,24	0,00	1
28/11/2016	ANTARES INTALLATION EQUIP.TRANS DS LES VEH.	10868	1 248,00	0,00	1
29/11/2016	EQUIPEMENT DES CENTRES DE SECOURS/STA	10869	20 553,59	0,00	0
29/11/2016	BOTTES À LACETS DISPOSITIF DE FERMETURE RAPIDE	10870	7 306,20	0,00	1
29/11/2016	BOTTES À LACETS DISPOSITIF DE FERMETURE RAPIDE	10871	5 313,60	0,00	1
30/11/2016	COMPRESSEUR COMPACT 1.5CV 3L	10873	3 576,00	0,00	1
30/11/2016	RADIAMÈTRE CSP-GPS INTÉGRÉ	10875	4 528,80	0,00	15
30/11/2016	6 GROUPE ELECTROGENE SELON DEVIS DU 19/10	10876	7 120,80	0,00	15
30/11/2016	7 ECHELLES A COULISSE 3 PLANS A CORDES	10877	14 222,62	0,00	15
30/11/2016	ASPIRATEUR INTERVENTION VTU	10878	5 610,00	0,00	10
01/12/2016	1 ASPIRATEUR PLEURTUIT	10879	173,21	0,00	1

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/12/2016	ASSISTANCE TECHNIQUE EN TÉLÉMAINTENANCE	10880	7 636,55	0,00	0
02/12/2016	STA PRESTATIONS ANALYSE RESEAU	10881	10 312,14	0,00	0
02/12/2016	STA MIGRATION MDG VIRTUALISEE	10882	2 231,78	0,00	0
02/12/2016	1 ASPIRATEUR HATTERIE	10884	270,20	0,00	1
05/12/2016	1 ASPIRATEUR FOUGERES	10885	183,60	0,00	1
07/12/2016	4 TABOURETS HAUTS CTA CODIS	10886	305,78	0,00	1
07/12/2016	MOBILIER MANGE-DEBOUT CTA CODIS	10887	539,94	0,00	1
08/12/2016	1 CHARIOT DE LAVAGE CS AIGNE	10888	117,91	0,00	1
12/12/2016	20 PC PORTABLES	10890	17 627,62	0,00	1
12/12/2016	2 IMPRIMANTES	10891	572,14	0,00	1
12/12/2016	CCRM POLYVALENT PPE2016 EG719XR	10892	260 247,91	0,00	22
13/12/2016	1 SÈCHE-LINGE BREAL	10893	389,00	0,00	1
15/12/2016	SOLUTION DE SAUVEGARDE ET D ARCHIVAGE - VA 35% -	10896	10 256,41	0,00	0
15/12/2016	INTERFACE N°3 OXIO / STA - VA 35%	10897	1 890,00	0,00	0
15/12/2016	CHARIOT À PLA TEAUX	10898	228,00	0,00	1
15/12/2016	PROJECTEUR PROFESSIONNEL	10900	1 203,60	0,00	1
15/12/2016	1 ASPIRATEUR PACÉ	10901	183,60	0,00	1
15/12/2016	TUYAUX	10902	5 388,00	0,00	1
15/12/2016	1 VEHICULE PORTE CELLULE EA304LP	10903	138 537,22	0,00	22
16/12/2016	50 BATTERIES LION	10895	1 774,20	0,00	1
16/12/2016	1 AMENAGEMENT DR841NK	10904	15 854,27	0,00	10
16/12/2016	1 AMENAGEMENT DW171HG	10905	15 542,27	0,00	10
16/12/2016	COPIEUR SERVICE SPV	10910	792,72	0,00	1
16/12/2016	20 IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS	10911	2 354,77	0,00	1
16/12/2016	CAROTTEUSE - EQUIPE SD	10912	2 867,64	0,00	5
16/12/2016	600 RECEPTEURS D APPELS SELECTIFS SANS ACQUITTEMT	10913	36 000,00	0,00	1
16/12/2016	1750 HOUSSES/1150 RECEPTEURS EMETTEURS	10914	69 000,00	0,00	1
19/12/2016	ACQUISITION LICENCE ESET ANTIVIRUS RENOUVELLEMENT	10915	37 729,50	0,00	1
20/12/2016	VISIONMART/CD ESSICONNECT/SPIROMÈTRE SPEEDYN/AUDIO	10916	10 270,80	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

A6.2

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							254 936,16	144 088,67	
Cessions à titre onéreux							254 936,16	144 088,67	
19/02/2016	CHASSIS VSAV + EQUIPT 854ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	1 095,25	1 095,25	0,00
19/02/2016	VLHR TOYOTA CRUISER 7024XK35	08/06/1995	2 607,75	0	0,00	2 607,75	2 607,75	0,00	0,00
07/03/2016	VEHICULE LEGER CDT 8937ZH35	01/01/2001	21 718,72	5	21 718,72	0,00	352,09	352,09	0,00
07/03/2016	AMENAGEMENT VLC 8937ZH35	01/01/2001	3 618,40	5	3 618,40	0,00	352,00	352,00	0,00
10/05/2016	VEHICULES VLC 2147ZZ35	16/09/2002	24 475,75	5	24 475,75	0,00	730,17	730,17	0,00
10/05/2016	VLM 9709ZZ35 MANDAT 9481	22/10/2002	16 490,00	5	16 490,00	0,00	156,46	156,46	0,00
10/05/2016	FPT RENAULT IMMAT CR565AT	06/07/1990	0,00	0	0,00	0,00	1 043,10	1 043,10	0,00
10/05/2016	FPT RENAULT G230 D.	07/08/1989	0,00	0	0,00	0,00	1 043,10	1 043,10	0,00
10/05/2016	CCF2 RENAULT 85-150	15/07/1991	0,00	0	0,00	0,00	3 963,78	3 963,78	0,00
10/05/2016	CCF2 RENAULT 85-150	15/07/1991	0,00	0	0,00	0,00	5 319,81	5 319,81	0,00
10/05/2016	CCF2 RENAULT 85-150 7794WL35	20/05/1992	0,00	0	0,00	0,00	4 485,33	4 485,33	0,00
10/05/2016	VSRL IVECO	09/09/1993	0,00	0	0,00	0,00	1 043,10	1 043,10	0,00
10/05/2016	CCF2 RENAULT 85-150	02/07/1993	0,00	0	0,00	0,00	3 859,47	3 859,47	0,00
10/05/2016	VSRL IVECO 49.10	05/12/1996	0,00	0	0,00	0,00	2 086,20	2 086,20	0,00
25/05/2016	remise en état boîte de vitesse	30/05/2006	4 990,83	15	3 320,00	1 670,83	2 712,06	1 041,23	0,00
27/05/2016	AMENAGEMENT CCGC 1496 ZT 35	01/01/2001	16 890,75	15	16 890,75	0,00	3 129,30	3 129,30	0,00
27/05/2016	travaux suivant devis après dé	27/02/2007	3 516,24	15	2 106,00	1 410,24	0,00	-1 410,24	0,00
01/06/2016	MINIBUS CITROEN 253ALM35	24/06/2005	19 427,31	5	19 427,31	0,00	2 086,20	2 086,20	0,00
01/06/2016	VL PEUGEOT 106 4937YX35	07/12/1999	9 468,56	5	9 468,56	0,00	573,70	573,70	0,00
01/06/2016	VEHICULE LEGER COMMANDEMENT	12/12/2002	20 053,41	5	20 053,41	0,00	1 981,89	1 981,89	0,00
01/06/2016	VLF RENAULT EXPRESS 788XW35	25/09/1996	8 294,05	5	8 294,05	0,00	782,32	782,32	0,00
01/06/2016	106 BERLINES	25/01/2003	9 799,71	5	9 799,71	0,00	312,93	312,93	0,00
01/06/2016	3 VL SS-DIRECTION 2723-24-25ZH	01/01/2001	43 607,66	5	43 607,66	0,00	156,46	156,46	0,00
01/06/2016	CHASSIS VSAV + EQUIPT 838ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	3 024,99	3 024,99	0,00
09/06/2016	VTU RENAULT MASTER ESS	30/09/1994	800,00	0	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
17/06/2016	VSRL RENAULT 1594VQ35	18/10/1989	521,55	0	0,00	521,25	521,55	0,30	0,00
17/06/2016	CCF2 RENAULT 85-150 7756WL35	10/06/1992	3 233,61	0	0,00	3 233,61	3 233,61	0,00	0,00
17/06/2016	FPT RENAULT M210	22/09/1997	1 981,89	0	0,00	1 981,89	1 981,89	0,00	0,00
17/06/2016	VL CITROEN XSARA 744AED35	27/01/2003	15 089,79	5	15 089,79	0,00	208,62	208,62	0,00
17/06/2016	VLM PEUGEOT 306 9174XV35	19/09/1996	156,46	0	0,00	156,46	156,46	0,00	0,00
17/06/2016	FPT RENAULT M210	22/09/1997	1 981,89	0	0,00	1 981,89	1 981,89	0,00	0,00
17/06/2016	3 VL CHEF UNITE 2721-22-20ZH35	01/01/2001	37 672,76	5	37 672,76	0,00	521,54	521,54	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
28/06/2016	VL RENAULT CLIO 9750YT35	01/01/2000	11 563,95	5	11 563,95	0,00	521,55	521,55	0,00
28/06/2016	VLF RENAULT KANGOO 9748YT35	01/01/2000	11 350,17	5	11 350,17	0,00	625,86	625,86	0,00
28/06/2016	EQUIPEMENT FPT 7750XS35	01/01/2000	41 767,95	15	41 767,95	0,00	781,65	781,65	0,00
28/06/2016	VLTT 5526ZY35	19/08/2002	27 520,13	10	27 520,13	0,00	5 954,01	5 954,01	0,00
28/06/2016	VLF RENAULT EXPRESS 9346WX35	13/10/1993	521,55	0	0,00	521,55	521,55	0,00	0,00
28/06/2016	CHAS.FPT RENAULT G270 7750XS35	01/01/2000	42 607,02	15	42 607,02	0,00	783,00	783,00	0,00
28/06/2016	VLF RENAULT EXPRESS 6111YB35	16/07/1997	8 602,81	5	8 602,81	0,00	417,24	417,24	0,00
28/06/2016	VLF RENAULT EXPRESS ESS	30/09/1994	521,55	0	0,00	521,55	521,55	0,00	0,00
28/06/2016	FPT RENAULT 9214WT35	22/06/1993	1 043,10	0	0,00	1 013,10	1 043,10	30,00	0,00
28/06/2016	FPT RENAULT G230 D 9922VE35	20/06/1988	1 043,10	0	0,00	1 043,10	1 043,10	0,00	0,00
28/06/2016	6 VL 9886-88-90-94-9909-10ZH3	01/01/2001	111 378,40	5	111 378,40	0,00	5 371,96	5 371,96	0,00
13/07/2016	EQUIPT VSAV CHASSIS DM219FK	17/11/2014	44 544,00	22	4 048,00	40 496,00	31 342,00	-9 154,00	0,00
13/07/2016	1 FOURGON TOLE VSAV DM219FK	18/12/2014	25 722,00	22	2 338,00	23 384,00	18 408,00	-4 976,00	0,00
30/09/2016	VLHR LAND ROVER D.7070YJ35	01/01/1998	24 634,04	15	24 634,04	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00
30/09/2016	VSR RENAULT	30/06/1992	2 440,00	0	0,00	2 440,00	2 440,00	0,00	0,00
30/09/2016	VL TOYOTA LANDCRUISER 5322WB35	23/03/1991	4 563,00	0	0,00	4 563,00	4 563,00	0,00	0,00
30/09/2016	CCF2 RENAULT 5720WE35	15/07/1991	6 477,00	0	0,00	6 477,00	6 477,00	0,00	0,00
30/09/2016	VLTOYOTA LANDRUISER 6700WS35	08/04/1993	6 220,00	0	0,00	6 220,00	6 220,00	0,00	0,00
30/09/2016	106 BERLINE 855ADY35	25/01/2003	9 799,71	5	9 799,71	0,00	900,00	900,00	0,00
30/09/2016	CHASSIS VSAV + EQUIPT 835ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	3 685,00	3 685,00	0,00
30/09/2016	CHASSIS VSAV + EQUIPT 843ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	3 250,00	3 250,00	0,00
30/09/2016	VL PEUGEOT 106 ESS 137XL35	27/06/1995	100,00	0	0,00	100,00	100,00	0,00	0,00
30/09/2016	VLHR TOYOTA LAND CRUISER D.	01/01/1991	4 563,00	0	0,00	4 563,00	4 563,00	0,00	0,00
30/09/2016	SCENIC 33BDZ35	10/03/2009	18 913,03	5	18 913,03	0,00	1 225,00	1 225,00	0,00
30/09/2016	TRAVAUX AMENAGT SCENIC 33BDZ35	30/04/2009	752,28	1	752,28	0,00	1 225,00	1 225,00	0,00
30/09/2016	4 VLTT M 2000/19	01/01/2001	107 485,25	5	107 485,25	0,00	2 726,63	2 726,63	0,00
30/09/2016	4 VLU 1958-59-60-63-64ZZ35	16/09/2002	108 868,50	5	108 868,50	0,00	9 570,00	9 570,00	0,00
30/09/2016	8 CHASSIS VSAB	19/09/2002	218 945,76	10	218 945,76	0,00	3 542,50	3 542,50	0,00
30/09/2016	EQUIPEMENTS VSAB 1183-91ZZ35	01/12/2002	143 418,75	10	143 418,75	0,00	11 261,44	11 261,44	0,00
30/09/2016	XSARA 14-15AGE35	16/06/2004	59 520,90	5	59 520,90	0,00	865,00	865,00	0,00
10/01/2017	VEH. LEGRS U 338 AAT 35	31/12/2002	65 398,23	5	65 398,23	0,00	6 905,00	6 905,00	0,00
11/01/2017	CCF2 RENAULT 85-150 7756WL.35	10/06/1992	0,00	0	0,00	0,00	6 064,00	6 064,00	0,00
12/01/2017	CHASSIS VSAV	09/09/2004	26 645,00	10	26 645,00	0,00	5 150,00	5 150,00	0,00
12/01/2017	EPSA 25 RENAULT S150	24/10/1995	0,00	0	0,00	0,00	4 555,00	4 555,00	0,00
12/01/2017	CAEM RENAULT G280	19/08/1992	0,00	0	0,00	0,00	5 150,00	5 150,00	0,00
12/01/2017	CHASSIS VSAV 847ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	4 300,00	4 300,00	0,00
12/01/2017	CHASSIS + EQUIPEMENT 852ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	3 350,00	3 350,00	0,00
12/01/2017	VEHICULES AGX	05/08/2004	22 540,00	5	22 540,00	0,00	5 207,00	5 207,00	0,00
12/01/2017	UTP RENAULT G230D.	20/02/1992	0,00	0	0,00	0,00	5 775,00	5 775,00	0,00
13/01/2017	2 VEHICULES LEGRS	01/01/2001	32 145,40	5	32 145,40	0,00	3 250,00	3 250,00	0,00

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
13/01/2017	UTP RENAULT G210 D.	10/10/1985	0,00	0	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
13/01/2017	CHASSIS VSAV 849ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	100,00	100,00	0,00
13/01/2017	CHASSIS + EQUIPEMENT 844ACF35	28/01/2003	58 401,95	10	58 401,95	0,00	3 885,00	3 885,00	0,00
13/01/2017	CHANGEMENT DE MOTEUR VSAV 849ACF35	27/12/2011	9 296,94	10	4 645,00	1 651,94	3 900,00	2 248,06	0,00
13/01/2017	GERBEUR ELECTRIQUE MARQUE FRAM	23/10/2012	5 809,33	10	2 320,00	3 489,33	2 894,00	-595,33	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
24/06/2016	AUTOLAVEUSE KARCHER	01/01/2000	3 810,58	10	3 810,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.
(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			A6.3

Pour mémoire		Crédits ouverts
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-154 936,16

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	254 936,16
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	76 959,33

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		IV
		B1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	344 134,31	
Personnes de droit privé	344 134,31	
Associations	336 511,89	
AMICALE DU MOULIN DE JOUE	1 546,44	Mise à disposition de matériel et d'1,5 ETP - Affranchissement courrier et Fournitures de bureau
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	295 814,45	
OEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS DE SAPEURS POMPIERS	2 500,00	
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	27 351,00	
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS - SECTION J.S.P.	9 300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	7 622,42	
CGT / SNSPP - CFTC / AVENIR SECOURS / SYNDICAT AUTONOME SPP - PATS	7 622,42	Mise à disposition de locaux, de matériel informatique et de téléphonie
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	B1.2

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					344 134,31
6574		Fonctionnement	COMITE DES OEUVRES SOCILES	Association	295 814,45
6574		Fonctionnement	AMICALE DU MOULIN DE JOUE	Association	1 546,44
6574		Fonctionnement	OEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS DE SAPEURS POMPIERS	Association	2 500,00
6574		Fonctionnement	UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	27 351,00
6574		Fonctionnement	UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS - SECTION J.S.P.	Association	9 300,00
6574		Fonctionnement	CGT / SNSPP - CFTC / AVENIR SECOURS / SYNDICAT AUTONOME SPP - PATS	Autre personne de droit privé	7 622,42

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B6

AUTORISATION DE PROGRAMME		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées dans l'année	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N
Numéro	Libellé			(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
2012002	ANTARES	4 200 000,00	0,00	562 292,79	0,00	200 000,00	362 292,79	121 128,48	241 164,31
2010001	ENTREPOT DE DONNES	352 737,00	0,00	47 361,04	38 650,00	0,00	86 011,04	13 892,28	72 118,76
2015001	SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'ALERTE	4 000 000,00	0,00	3 702 714,52	0,00	0,00	3 702 714,52	2 543 835,51	1 158 879,01
TOTAL		8 552 737,00	0,00	4 312 368,35	38 650,00	200 000,00	4 151 018,35	2 678 856,27	1 472 162,08

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		93,00	0,50	93,50	89,00	1,00	90,00
Adjoint Adm 1cl	C	24,00	0,00	24,00	20,30	1,00	21,30
Adjoint Adm 2cl	C	0,00	0,50	0,50	6,50	0,00	6,50
Adjoint Adm Pal 1cl	C	19,00	0,00	19,00	17,50	0,00	17,50
Adjoint Adm Pal 2cl	C	24,00	0,00	24,00	19,60	0,00	19,60
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	8,00	0,00	8,00	6,90	0,00	6,90
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	4,00	0,00	4,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Rédacteur Pal 1ère Classe	B	7,00	0,00	7,00	6,50	0,00	6,50
Rédacteur Pal 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	0,00	59,00	52,00	4,00	56,00
Adjoint technique 1ècl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ècl	C	3,00	0,00	3,00	4,50	0,00	4,50
Adjoint technique Pal 1ècl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique Pal 2ècl	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maîtrise	C	10,00	0,00	10,00	7,80	0,00	7,80
Agent maîtrise pal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,90	1,00	1,90
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien pal 1è cl	B	13,00	0,00	13,00	9,80	0,00	9,80
Technicien pal 2è cl	B	6,00	0,00	6,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif Pal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Psychologue de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant conservatoire du patrimoine hors classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		652,00	0,00	652,00	635,90	3,00	638,90
Adjudant	C	136,00	0,00	136,00	129,40	0,00	129,40
Capitaine	A	32,00	0,00	32,00	28,00	0,00	28,00
Caporal / sapeur	C	114,00	0,00	114,00	129,60	1,00	130,60
Caporal chef	C	28,00	0,00	28,00	22,00	0,00	22,00
Colonel	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Commandant	A	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Infirmerier chef	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmerier d'encadrement	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Infirmerier principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Lieutenant 1ère classe	B	34,00	0,00	34,00	33,00	0,00	33,00
Lieutenant 2ème classe	B	18,00	0,00	18,00	19,00	0,00	19,00
Lieutenant hors classe	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Lt-Colonel	A	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Médecin 1è cl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin classe except.	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien 1è cl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sergent	C	241,00	0,00	241,00	231,90	0,00	231,90
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		808,00	0,50	808,50	779,70	8,00	787,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

SERV. DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS - BUDGET PRINCIPAL SDIS35 - CA - 2016

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			IV
			C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Adm 1cl	C	ADM	354	0,00	38	CDD
Caporal / sapeur	C	OTR	340	0,00	3-1	
Ingénieur	A	TECH	492	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	379	0,00	3-1	CDD
Ingénieur Pal	A	TECH	759	0,00	3-3-2°	CDI
Médecin classe except.	A	OTR	HEB3	0,00	3-3-2°	CDD
Pharmacien 1è cl	A	OTR	528	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	366	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2° : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1° : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)			C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
17/10/2013 - Subvention	COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU SDIS 35		Association	295 814,45
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : -

Abstentions : -

Date de convocation : 20/01/2016

Présenté par le Président,
A RENNES, le 2 février 2017
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire
A RENNES, le 2 février 2017

Les Membres du Conseil d'Administration

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le

A RENNES, le

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-007CA DU 2 FEVRIER 2017**

COMPTE DE GESTION 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

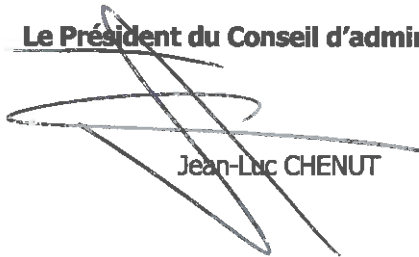


Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de gestion 2016, joint en annexe à la présente délibération.

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
 - Nombre de présents avec voix délibérative : 14
 - Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG

- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DÉNOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2016

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

Poste comptable de P.DEP ILLE-ET-VILAINE

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Jacques LEON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2016 AU 20/01/2017

02300 SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Date Edition : 20/01/2017

Nomenclature M61 sdis

Exercice 2016

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 <u>Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1</u> 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 <u>Bilan Actif</u>	
2.2 <u>Bilan Passif</u>	
3 <u>Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3</u> 13
4 <u>Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4</u> 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 <u>Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1</u> 22
2 <u>Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2</u> 23
3 <u>Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3</u> 24
4 <u>Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4</u> 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	39
1 <u>Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1</u> 40
2 <u>Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2</u> 72
4EME PARTIE : Page des signatures	73

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	12 635,30	Dotations	6 307,78
Terrains	0,00	Fonds Globalisés	21 637,47
Constructions	2 791,72	Réserves	8 622,68
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	5 663,86	Différences sur réalisations d'immobilisations	-2 969,34
Immobilisations corporelles en cours	111,09	Report à nouveau	1 140,93
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	1 332,46
Autres immobilisations corporelles	28 668,36	Subventions transférables	2 427,99
Total immobilisations corporelles (nettes)	37 235,02	Subventions non transférables	2 339,77
Immobilisations financières	22,33	Droits de l'affectant, du concédant, de l'afferment et du remettant	704,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 892,66	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	41 544,30
Créances	992,54	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	13 347,43
Disponibilités	5 324,76	Fournisseurs (2)	492,43
Autres actifs circulant	7,75	Autres dettes à court terme	784,93
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 325,05	Total dettes à court terme	1 277,36
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	14 624,79
		Comptes de régularisations	48,62
TOTAL ACTIF	56 217,71	TOTAL PASSIF	56 217,71

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2017

BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

	ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	13 380 382,17	1 700 548,00	11 679 834,17	11 896 600,30	
	Autres immobilisations incorporelles	2 581 985,41	1 626 516,61	955 468,80	948 626,21	
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	7 209,37	
	En toute propriété : Terrains					
	En toute propriété: Constructions	49 602,48	29 972,67	19 629,81	28 876,65	
	En toute propriété : Constr sol d'autrui					
	En tte propriété: Réseaux divers	11 267 623,66	5 603 766,07	5 663 857,59	3 723 194,15	
	En tte prop: Matériel incendie secours	72 717 034,62	46 373 349,42	26 343 685,20	29 130 484,53	
	En toute propriété : Oeuvres d'art					
	En toute propriété : Autres immob corpo	15 171 615,46	12 846 939,17	2 324 676,29	2 564 566,56	
	En toute propriété : Immob en cours	111 089,55	0,00	111 089,55	93 348,28	
	En tte prop: Immob affectées à un BA					
	En tte prop: Immob affectées, concédées					
	Reques mise à dispo : Terrains					
	Reques mise à dispo : Constructions					
	Reques mise à dispo : Constr sol autrui	2 774 021,04	1 935,55	2 772 085,49	3 398 368,52	
	Reques mise à dispo : Réseaux divers					
	Reques mise à dispo : Mat incend secours					
	MONTANT A REPORTER	118 053 354,39	68 183 027,49	49 870 326,90	51 791 274,57	

BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

ACTIF	Exercice 2016		Exercice 2015
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT		
	Collections et #uvres d'art		
	Reques mise à dispo : Autres immob corpo	68 183 027,49	49 870 326,90
	Reques suite affectat : Terrains		
	Reques suite affectat : Constructions		
	Reques en affectat : Construc sol autrui		
	Reque affecta: Install matér outill tech		
	Reques suite affectat : Oeuvres d'art		
	Reques en affectat : Autres immob corpo		
	Participations et créances rattachées		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
Immob financières : Autres créances		0,00	22 213,84
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		68 183 027,49	49 892 660,74
			51 813 488,41

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

BILAN (en Euros)

	ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	654 760,24	0,00	654 760,24	216 744,00
	Creances irrécouvrables adm par juge				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	309 886,14	0,00	309 886,14	323 806,94
	Créances sur les budgets annexes				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances	35 250,54	7 353,00	27 897,54	1 073 564,64
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	5 324 757,38	0,00	5 324 757,38	3 175 917,66
	Charges constatées d'avance	7 750,30	0,00	7 750,30	7 783,91
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	6 332 404,60	7 353,00	6 325 051,60	4 797 817,15



BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

	ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	28 319,02
	Ecart de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	31 266,73
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,00	0,00	0,00	59 585,75
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	124 408 092,83	68 190 380,49	56 217 712,34	56 670 891,31

BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

PASSIF		Exercice 2016	Exercice 2015
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations	6 307 775,39	6 307 775,39
	Fds inter: Mise dispo chez bénéficiaire	704 567,58	704 567,58
	Affectation par collec de rattachement		
	Fonds internes : Réserves	8 622 677,12	8 622 677,17
	Neutralisation des amortissements	-3 430 415,16	-2 577 604,16
	Report à nouveau	1 140 927,92	1 187 854,84
	Résultat de l'exercice	1 332 457,19	-46 926,92
	Subventions transférables	2 427 990,67	2 705 606,86
	Différences sur réalisations d'immob	461 073,88	283 097,05
	Fonds globalisés	21 637 471,06	20 530 162,06
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant	2 339 769,67	2 339 769,67
	Droits du remettant		
FONDS PROPRES TOTAL I		41 544 295,32	40 056 979,54

BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

PASSIF		Exercice 2016	Exercice 2015
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	0,00	31 266,73
	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		0,00	31 266,73

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

BILAN (en Euros)

	PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
DETTES	Emprunts obligataires		
	Dettes financières: Autres emprunts	13 347 432,74	15 244 434,50
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	492 434,01	383 794,58
	Dettes fiscales et sociales	765 440,74	784 798,43
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes	19 486,39	15 923,60
	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	42 237,72
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	14 624 793,88	16 471 188,83

BILAN (en Euros)

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

PASSIF		Exercice 2016	Exercice 2015
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	48 623,14	111 456,21
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	48 623,14	111 456,21
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		56 217 712,34	56 670 891,31

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

POSTES	Exercice 2016	Exercice 2015
Impôts et taxes perçus	66 837,76	66 217,95
Dotations et subventions reçues	678,32	605,51
Produits des services	125,67	393,79
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	67 641,74	67 217,25
Traitements, salaires, charges sociales	50 180,37	50 796,98
Achats et charges externes	8 336,19	8 933,22
Participations et interventions	553,44	333,90
Dotations aux amortissements et provisions	7 267,96	7 223,36
Autres charges	801,59	805,90
Charges courantes non financières	67 139,55	68 093,36
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	502,19	-876,11
Produits courants financiers	31,27	29,07
Charges courantes financières	380,12	440,79
RESULTAT COURANT FINANCIER	-348,86	-411,72
RESULTAT COURANT	153,33	-1 287,83
Produits exceptionnels	1 453,57	1 415,90
Charges exceptionnelles	274,44	175,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 179,12	1 240,90
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 332,46	-46,93

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

COMPTE DE RESULTAT 2016

POSTES		Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS			
Produits services, domaine et ventes div		678 319,18	605 511,48
Production stockée			
Production immobilisée			
Reprise sur amortissements et provisions			
Pdts non financiers : Transferts charges			
Autres produits		125 666,57	393 792,41
Contributions		66 837 756,19	66 217 945,30
Autres participations			
TOTAL I		67 641 741,94	67 217 249,19
CHARGES COURANTES NON FINANCIERS			
Traitements et salaires		38 180 979,71	38 904 711,94
Charges sociales		11 999 393,43	11 892 272,94
Achats et charges externes		8 336 194,78	8 933 216,83
Impôts et taxes		733 634,11	747 830,44
Dotations amortissements des immob		7 260 607,74	7 223 359,16
Dotations aux amortissements sur charges			
Dotations provisions (non financières)		7 353,00	
Autres charges		67 954,10	58 066,98
Contributions obligatoires		209 301,00	

COMPTE DE RESULTAT 2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

POSTES	Exercice 2016	Exercice 2015
Participations		
Particip et interventions : Subventions	344 134,31	333 902,27
TOTAL II	67 139 552,18	68 093 360,56
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	502 189,76	-876 111,37
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Produits financ : Reprises provisions	31 266,73	29 071,68
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III	31 266,73	29 071,68
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	349 313,03	382 520,60
Pertes de change	30 811,09	58 271,49
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	380 124,12	440 792,09
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-348 857,39	-411 720,41
A + B - RESULTAT COURANT	153 332,37	-1 287 831,78

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

COMPTE DE RESULTAT 2016

POSTES	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts except op gestion : Subventions	3 650,69	79 502,90
Pdt except op gestion : Autres opérations	254 936,16	171 489,58
Produits des cessions d'immobilisations	15 477,27	
Différences sur réalisations (négatives)	852 811,00	853 410,67
Neutralisation des amortissements	326 693,79	311 497,31
Pdt except op capital : Autres opérations		
Pdts except : Reprises sur provisions		
Pdts except : Transferts de charges		
TOTAL V	1 453 568,91	1 415 900,46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg except op gestion : Autres opérations	4 030,66	3 506,02
Valeur comptable des immo cédées	76 959,33	132 050,00
Différences sur réalisations (positives)	193 454,10	39 439,58
Chg except op capital : Autres opérations		
Dotations amo et prov (exceptionnel)		
TOTAL VI	274 444,09	174 995,60
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676)	504 290,65	426 933,77
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	1 179 124,82	1 240 904,86

COMPTE DE RESULTAT 2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

POSTES	Exercice 2016	Exercice 2015
Total des produits hors neutralisation (I+III+V-776)	68 258 289,31	67 808 810,66
Total des charges hors neutralisation (II+IV+VI-676)	67 600 666,29	68 669 708,67
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisation (A+B+C.1)	657 623,02	-860 898,01
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (776I-676I)	-177 976,83	-39 439,58
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)	852 811,00	853 410,67
D.2 - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B+C.2)	1 332 457,19	-46 926,92

Opérations Compte de Tiers

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2016

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2016

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 172 231,67	70 690 013,43	84 862 245,10
Titres de recette émis (b)	9 284 064,41	69 743 826,62	79 027 891,03
Réductions de titres (c)	0,00	215 608,33	215 608,33
Recettes nettes (d = b - c)	9 284 064,41	69 528 218,29	78 812 282,70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 172 231,67	70 690 013,43	84 862 245,10
Mandats émis (f)	9 075 061,52	69 425 716,01	78 500 777,53
Annulations de mandats (g)	3 409,71	1 229 954,91	1 233 364,62
Depenses nettes (h = f - g)	9 071 651,81	68 195 761,10	77 267 412,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	212 412,60	1 332 457,19	1 544 869,79
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	2 288 793,61	0,00	212 412,60	0,00	2 501 206,21
Fonctionnement	1 140 927,92	0,00	1 332 457,19	0,00	2 473 385,11
TOTAL I	3 429 721,53	0,00	1 544 869,79	0,00	4 974 591,32
II - Budgets des services à caractère administratif					
.					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 429 721,53	0,00	1 544 869,79	0,00	4 974 591,32



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BPExercice 2016

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	1 880 000,00		1 880 000,00	1 863 273,71		1 863 273,71	16 726,29
20	Immobilisations incorporelles	421 400,00	203 044,40	624 444,40	230 917,20		230 917,20	393 527,20
21	Immobilisations corporelles	7 904 943,00	1 838 117,00	9 743 060,00	5 177 333,40	2 163,10	5 175 170,30	4 567 889,70
23	Immobilisations en cours	205 000,00	-105 000,00	100 000,00	18 987,88	1 246,61	17 741,27	82 258,73
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00	120,00		120,00	1 880,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	10 413 343,00	1 936 161,40	12 349 504,40	7 290 632,19	3 409,71	7 287 222,48	5 062 281,92
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 413 343,00	1 936 161,40	12 349 504,40	7 290 632,19	3 409,71	7 287 222,48	5 062 281,92
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 135 700,00	15 477,27	1 151 177,27	1 145 904,46		1 145 904,46	5 272,81
041	Opérations patrimoniales	638 400,00	33 150,00	671 550,00	638 524,87		638 524,87	33 025,13
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 774 100,00	48 627,27	1 822 727,27	1 784 429,33		1 784 429,33	38 297,94
TOTAL GENERAL		12 187 443,00	1 984 788,67	14 172 231,67	9 075 061,52	3 409,71	9 071 651,81	5 100 579,86

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 107 300,00		1 107 300,00	1 107 309,00		1 107 309,00	-9,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 846 810,79	-264 950,00	2 581 860,79				2 581 860,79
23	Immobilisations en cours	225 850,00	-125 000,00	100 850,00	7 209,37		7 209,37	93 640,63
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00				2 000,00
024	Produits de cessions (recettes)		-154 936,16	-154 936,16				-154 936,16
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 181 960,79	-544 886,16	3 637 074,63	1 114 518,37		1 114 518,37	2 522 556,26
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 181 960,79	-544 886,16	3 637 074,63	1 114 518,37		1 114 518,37	2 522 556,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 304 400,00	270 413,43	7 574 813,43	7 531 021,17		7 531 021,17	43 792,26
041	Opérations patrimoniales	638 400,00	33 150,00	671 550,00	638 524,87		638 524,87	33 025,13
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 942 800,00	303 563,43	8 246 363,43	8 169 546,04		8 169 546,04	76 817,39
001	Solde d'exécution de la section d'invest	2 288 793,61		2 288 793,61				2 288 793,61
TOTAL GENERAL		14 413 554,40	-241 322,73	14 172 231,67	9 284 064,41		9 284 064,41	4 888 167,26

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	9 141 000,00	28 000,00	9 169 000,00	8 624 591,86	409 415,39	8 215 176,47	953 823,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 870 000,00		52 870 000,00	52 229 275,22	792 608,95	51 436 666,27	1 433 333,73
65	Autres charges de gestion courante	660 000,00	-27 000,00	633 000,00	622 382,61	993,20	621 389,41	11 610,59
66	Charges financières	430 000,00	-5 000,00	425 000,00	407 061,49	26 937,37	380 124,12	44 875,88
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	4 000,00	9 000,00	4 030,66		4 030,66	4 969,34
68	Dotations aux provisions	9 200,00		9 200,00	7 353,00		7 353,00	1 847,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	63 115 200,00		63 115 200,00	61 894 694,84	1 229 954,91	60 664 739,93	2 450 460,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 304 400,00	270 413,43	7 574 813,43	7 531 021,17		7 531 021,17	43 792,26
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 304 400,00	270 413,43	7 574 813,43	7 531 021,17		7 531 021,17	43 792,26
TOTAL GENERAL		70 419 600,00	270 413,43	70 690 013,43	69 425 716,01	1 229 954,91	68 195 761,10	2 494 252,33

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	160 000,00	290 000,00	450 000,00	409 676,71	8 036,00	401 640,71	48 359,29
70	Comptes de produits	690 000,00		690 000,00	720 319,18	42 000,00	678 319,18	11 680,82
74	Contributions et participations	66 782 972,08	4 255,00	66 787 227,08	66 978 369,19	140 613,00	66 837 756,19	-50 529,11
75	Autres produits de gestion courante	380 000,00	-290 000,00	90 000,00	130 066,57	4 400,00	125 666,57	-35 666,57
77	Produits exceptionnels	100 000,00	250 681,16	350 681,16	328 223,78	20 559,33	307 664,45	43 016,71
78	Reprises sur provisions	30 000,00		30 000,00	31 266,73		31 266,73	-1 266,73
	TOTAL	68 142 972,08	254 936,16	68 397 908,24	68 597 922,16	215 608,33	68 382 313,83	15 594,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 135 700,00	15 477,27	1 151 177,27	1 145 904,46		1 145 904,46	5 272,81
	TOTAL	1 135 700,00	15 477,27	1 151 177,27	1 145 904,46		1 145 904,46	5 272,81
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 140 927,92		1 140 927,92				1 140 927,92
TOTAL GENERAL		70 419 600,00	270 413,43	70 690 013,43	69 743 826,62	215 608,33	69 528 218,29	1 161 795,14

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	1 786 466,59		1 786 466,59
1643	Emprunts en devises	76 807,12		76 807,12
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	1 863 273,71		1 863 273,71
2033	Frais d'insertion	3 240,00		3 240,00
2051	Concessions et droits similaires, brevet	227 677,20		227 677,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	230 917,20		230 917,20
21531	Réseaux de transmission	316 128,48		316 128,48
21532	Réseaux d'alerte	2 634 183,51		2 634 183,51
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 561 282,05		1 561 282,05
21562	Matériel non mobile d'incendie et de sec	285 136,18	1 924,10	283 212,08
21571	Ateliers	36 730,04		36 730,04
21578	Autre matériel et outillage technique	23 964,43	239,00	23 725,43
2158	Autres	53 354,70		53 354,70
2181	Installations générales agencements et a	5 106,00		5 106,00
2182	Matériel de transport	104 560,76		104 560,76
2183	Matériel informatique	46 467,12		46 467,12
2184	Autres matériels de bureau et mobilier	102 274,82		102 274,82
2188	Autres	8 145,31		8 145,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	5 177 333,40	2 163,10	5 175 170,30
238	Avances versées sur commandes d'immobili	18 987,88	1 246,61	17 741,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	18 987,88	1 246,61	17 741,27
275	Dépôts et cautionnements versés	120,00		120,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	120,00		120,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 290 632,19	3 409,71	7 287 222,48

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 290 632,19	3 409,71	7 287 222,48
13913	Subvention d'équipement transférées au c	116 789,00		116 789,00
13914	Subvention d'équipement transférées au c	50 040,00		50 040,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	110 787,19		110 787,19
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immob	15 477,27		15 477,27
198	Neutralisation des Amortissements	852 811,00		852 811,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 145 904,46		1 145 904,46
20442	Bâtiments et installations	633 304,87		633 304,87
2051	Concessions et droits similaires, brevet	270,00		270,00
21531	Réseaux de transmission	450,00		450,00
21532	Réseaux d'alerte	1 440,00		1 440,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 350,00		1 350,00
21562	Matériel non mobile d'incendie et de sec	360,00		360,00
21571	Ateliers	90,00		90,00
2158	Autres	450,00		450,00
2183	Matériel informatique	720,00		720,00
2184	Autres matériels de bureau et mobilier	90,00		90,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	638 524,87		638 524,87
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 784 429,33		1 784 429,33
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	9 075 061,52	3 409,71	9 071 651,81

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	1 107 309,00		1 107 309,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	1 107 309,00		1 107 309,00
237	Avances versées sur commandes d'immobili	7 209,37		7 209,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	7 209,37		7 209,37
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 114 518,37		1 114 518,37
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 114 518,37		1 114 518,37
192	Plus ou moins-value sur cessions d'immob	193 454,10		193 454,10
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	73 470,00		73 470,00
21578	Autre matériel et outillage technique	3 489,33		3 489,33
280441	Biens mobiliers, matériel et études	406,00		406,00
280442	Bâtiments et installations	849 665,00		849 665,00
28051	Concessions et droits similaires, brevet	219 124,61		219 124,61
281311	Bâtiments administratifs	2 181,00		2 181,00
281531	Réseaux de transmission	720 785,96		720 785,96
281532	Réseaux d'alerte	227 154,40		227 154,40
281538	Autres réseaux	63 598,19		63 598,19
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 644 723,81		2 644 723,81
281562	Matériel non mobile d'incendie et de sec	1 906 227,65		1 906 227,65
281568	Amortissements autre matériel d'incendie	8 582,00		8 582,00
281571	Amortissements ateliers	50 910,75		50 910,75
281578	Amortissements autre matériel et outilla	9 457,49		9 457,49
28158	Amortissements ateliers	118 936,30		118 936,30
281735	Installations générales agencements et a	44,00		44,00
28181	Installations générales agencements et a	10 008,00		10 008,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28182	Matériel de transport	110 957,49		110 957,49
28183	Matériel informatique	124 651,93		124 651,93
28184	Autres matériels de bureau et mobilier	177 065,81		177 065,81
28188	Amortissements autres	16 127,35		16 127,35
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 531 021,17		7 531 021,17
2033	Frais d'insertion	5 220,00		5 220,00
21312	Centres d'incendie et de secours	7 065,84		7 065,84
217312	Centres d'incendie et de secours	626 239,03		626 239,03
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	638 524,87		638 524,87
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 169 546,04		8 169 546,04
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	9 284 064,41		9 284 064,41

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
605	Achats de matériel - équipements et trav	12 313,31	185,80	12 127,51
60611	Eau et assainissement	33,80		33,80
60612	Energie - électricité	2 930,42		2 930,42
60613	Chauffage urbain	180,22		180,22
60621	Combustibles	1 623,43		1 623,43
60622	Carburants	643 889,94	6 215,63	637 674,31
60623	Alimentation	44 780,45	1 112,58	43 667,87
60628	Autres fournitures non stockées	22 627,14	3 141,47	19 485,67
60631	Fournitures d'entretien	28 390,89		28 390,89
60632	Fournitures de petit équipement	565 128,17	15 715,70	549 412,47
60636	Habillement et vetements de travail	334 706,36	12 565,17	322 141,19
6064	Fournitures administratives	54 318,42	63,53	54 254,89
60661	Médicaments	20 769,61	172,07	20 597,54
60662	Vaccins et sérums	2 135,46		2 135,46
60668	Autres produits pharmaceutiques	159 542,76		159 542,76
6067	Produits d'intervention	24 100,27		24 100,27
6068	Autres matières et fournitures	25 387,56	417,12	24 970,44
6132	Locations immobilières	2 760 749,18	51 164,73	2 709 584,45
6135	Locations mobilières	83 638,51		83 638,51
614	Charges locatives et de copropriété	1 188,25	116,36	1 071,89
61521	Terrains	799,85		799,85
615221	Bâtiments publics	16 153,78	4 188,23	11 965,55
615228	Autres bâtiments	325,48		325,48
61551	Matériel roulant	600 082,80	27 559,11	572 523,69

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
61558	Autres biens mobiliers	148 015,39	10 141,39	137 874,00
6156	Maintenance	700 543,74	95 859,90	604 683,84
6161	Multirisques	271 375,91	166,32	271 209,59
6168	Autres	148 626,88		148 626,88
617	Etudes et recherches	4 560,00		4 560,00
61821	Documentation générale et technique abon	18 199,59		18 199,59
61828	Autres	3 681,09		3 681,09
6184	Versements à des organismes de formation	504 101,13	121 995,70	382 105,43
6185	Frais de colloques séminaires conférence	8 934,31		8 934,31
6188	Autres frais divers	222 137,33		222 137,33
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	7 456,50		7 456,50
6226	Honoraires	24 123,72		24 123,72
6228	Divers	1 864,00		1 864,00
6231	Annonces et insertions	7 973,00		7 973,00
6232	Fêtes et cérémonies	88 665,22	20 539,26	68 125,96
6236	Catalogues - imprimés et publications	38 867,13	2 579,50	36 287,63
6238	Divers	312,84		312,84
6241	Transports de biens	24 267,63	1 383,28	22 884,35
6247	Transports collectifs du personnel	29 489,55		29 489,55
6251	Voyages déplacements et missions	100 600,57	267,62	100 332,95
6255	Frais de déménagement	14 474,84		14 474,84
6261	Frais d'affranchissement	545,73		545,73
6262	Frais de télécommunications	357 771,90	46,69	357 725,21
627	Services bancaires et assimilés	1 525,00		1 525,00

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6281	Concours divers -cotisations	2 288,40	214,38	2 074,02
6282	Frais de gardiennage	10 533,40	1 396,42	9 136,98
6283	Frais de nettoyage des locaux	298 624,44	21 168,88	277 455,56
62878	Remboursement de frais à des tiers	44 144,53		44 144,53
6288	Autres	107 919,24	10 346,03	97 573,21
6355	Taxes et impots sur les vehicules	4 887,24		4 887,24
637	Autres impots taxes et versements assimi	22 285,55	692,52	21 593,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	8 624 591,86	409 415,39	8 215 176,47
6218	Autre personnel extérieur	171 707,46	22 942,88	148 764,58
6331	Versement de transport	284 775,99		284 775,99
6332	Cotisations versées au FNAL	93 622,62		93 622,62
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de ges	328 755,23		328 755,23
64111	Rémunération principale	18 399 113,52		18 399 113,52
64112	Supplément familial de traitement et ind	514 873,75		514 873,75
64113	N B I	182 442,46		182 442,46
64118	Autres indemnités	10 552 276,24		10 552 276,24
64131	Rémunérations	229 290,11		229 290,11
64141	Vacations versees aux sapeurs pompiers v	7 225 339,15	70 008,16	7 155 330,99
64145	Vacations versees aux employeurs	57 865,40		57 865,40
64146	Service de santé	501 243,01		501 243,01
6451	Cotisations à l'URSSAF	3 225 079,76		3 225 079,76
6453	Cotisations aux caisses de retraite	7 421 047,78		7 421 047,78
6454	Cotisations aux ASSEDIC	13 251,30		13 251,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	147 551,54		147 551,54

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	593 853,00		593 853,00
646	Allocation de vétérance	1 341 014,19	683 584,18	657 430,01
6472	Prestations familiales directes	114 225,43		114 225,43
6475	Médecine du travail pharmacie	36 253,85	150,13	36 103,72
6478	Autres charges sociales diverses	701 380,60		701 380,60
6488	Autres charges	94 312,83	15 923,60	78 389,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	52 229 275,22	792 608,95	51 436 666,27
651	Redevances pour concessions brevets lice	15 104,16		15 104,16
6531	Indemnités	37 175,96		37 175,96
6532	Frais de mission	650,30		650,30
6534	Cotisations de securite sociale - part p	2 924,15		2 924,15
6541	Créances admises en non-valeur	703,15		703,15
6542	Créances éteintes	1 000,00		1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	209 301,00		209 301,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	345 127,51	993,20	344 134,31
658	Charges diverses de gestion courante	10 396,38		10 396,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	622 382,61	993,20	621 389,41
66111	Intérêts réglés à l'écheance	351 774,40		351 774,40
66112	Intérêts - rattachement des icne	24 476,00	26 937,37	-2 461,37
666	Pertes de change	30 811,09		30 811,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	407 061,49	26 937,37	380 124,12
673	Titres annulés exercices antérieurs	4 030,66		4 030,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	4 030,66		4 030,66
6817	Dotations aux provisions pour dépréciati	7 353,00		7 353,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux provisions	7 353,00		7 353,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	61 894 694,84	1 229 954,91	60 664 739,93
675	Valeurs comptables des immobilisations c	76 959,33		76 959,33
6761	Differences sur realisations (positives)	193 454,10		193 454,10
6811	Dotations aux Amortissements des immobil	7 260 607,74		7 260 607,74
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 531 021,17		7 531 021,17
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 531 021,17		7 531 021,17
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	69 425 716,01	1 229 954,91	68 195 761,10

Etat de réalisation des opérations

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6096	Rabais - remises - ristournes obtenus su	1 266,00		1 266,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	154 945,01	7 670,00	147 275,01
6459	Remboursements sur charges de sécuritéte s	1 005,00	198,25	806,75
6479	Remboursements sur autres charges social	252 460,70	167,75	252 292,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013 7061	Atténuations de charges Interventions soumises à facturation (ar	409 676,71 83 780,37	8 036,00 42 000,00	401 640,71 41 780,37
7068	Prestations de services autres prestatio	2 025,00		2 025,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée	591 764,44		591 764,44
70878	Par des tiers	42 749,37		42 749,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70 74718	Comptes de produits Autres	720 319,18 29 439,81	42 000,00	678 319,18 29 439,81
7473	Département	31 929 961,00		31 929 961,00
7474	Communes	8 904 456,00		8 904 456,00
7475	Groupements de Collectivités	25 193 012,00		25 193 012,00
7478	Autres organismes	921 500,38	140 613,00	780 887,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74 752	Contributions et participations Revenus des immeubles	66 978 369,19 53 404,86	140 613,00	66 837 756,19 53 404,86
758	Produits divers de gestion courante	76 661,71	4 400,00	72 261,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75 7711	Autres produits de gestion courante	130 066,57	4 400,00	125 666,57
7718	Dédits et pénalités perçus Autres produits exceptionnels sur opérat	22 732,82 1,08	20 559,33	2 173,49 1,08
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	1 476,12		1 476,12
775	Produits des cessions d'immobilisations	254 936,16		254 936,16
7788	Produits exceptionnels divers	49 077,60		49 077,60

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77 7865	Produits exceptionnels Reprises sur provisions pour risques et	328 223,78 31 266,73	20 559,33	307 664,45 31 266,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78 TOTAL	Reprises sur provisions RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	31 266,73 68 597 922,16	215 608,33	31 266,73 68 382 313,83
7761	Differences sur realisations (negatives)	15 477,27		15 477,27
7768 777	Neutralisation des Amortissements Quote-part des subventions d'investissem	852 811,00 277 616,19		852 811,00 277 616,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042 TOTAL	Opérations d'ordre de transfert entre se RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 145 904,46 1 145 904,46		1 145 904,46 1 145 904,46
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	69 743 826,62	215 608,33	69 528 218,29

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		6 307 775,39				6 307 775,39		6 307 775,39		6 307 775,39
10222	FCTVA		17 620 729,94				18 728 038,94		18 728 038,94		18 728 038,94
10228	Autres fonds globalisés		2 909 432,12				2 909 432,12		2 909 432,12		2 909 432,12
1022	Sous Total compte 1022		20 530 162,06				1 107 309,00		21 637 471,06		21 637 471,06
1027	Mise a disposition (chez le beneficiair		704 567,58						704 567,58		704 567,58
102	Sous Total compte 102		27 542 505,03				1 107 309,00		28 649 814,03		28 649 814,03
1068	Excedents fonctionnement capitalises		8 622 677,17	0,09	0,04			0,09	8 622 677,21		8 622 677,12
106	Sous Total compte 106		8 622 677,17	0,09	0,04			0,09	8 622 677,21		8 622 677,12
10	Sous Total compte 10		36 165 182,20	0,09	0,04		1 107 309,00	0,09	37 272 491,24		37 272 491,15
110	Report à nouveau solde créditeur		1 187 854,84	46 926,92				46 926,92	1 187 854,84		1 140 927,92
11	Sous Total compte 11		1 187 854,84	46 926,92				46 926,92	1 187 854,84		1 140 927,92
12	Résultat exercice excéd déficit	46 926,92			46 926,92			46 926,92	46 926,92		0,00
12	Sous Total compte 12	46 926,92			46 926,92			46 926,92	46 926,92		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1313	Dépt		1 751 838,00				1 751 838,00				1 751 838,00
1314	Cnes		929 996,26	3 000,00			929 996,26	3 000,00			926 996,26
131	Sous Total compte 131		2 681 834,26	3 000,00			2 681 834,26	3 000,00			2 678 834,26
1325	Grp coll		2 339 769,67				2 339 769,67				2 339 769,67
132	Sous Total compte 132		2 339 769,67				2 339 769,67				2 339 769,67
1331	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS		553 946,60	91 320,19			553 946,60	91 320,19			462 626,41
133	Sous Total compte 133		553 946,60	91 320,19			553 946,60	91 320,19			462 626,41
13913	Subv équipt transf - Dépt	116 789,00				116 789,00		233 578,00		233 578,00	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	237 234,00				50 040,00		287 274,00		284 274,00	
1391	Sous Total compte 1391	354 023,00				166 829,00		520 852,00		517 852,00	
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	176 151,00			91 320,19	110 787,19		286 938,19	91 320,19	195 618,00	
1393	Sous Total compte 1393	176 151,00			91 320,19	110 787,19		286 938,19	91 320,19	195 618,00	
139	Sous Total compte 139	530 174,00			94 320,19	277 616,19		807 790,19	94 320,19	713 470,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total compte 13	530 174,00	5 575 550,53	94 320,19	94 320,19	277 616,19		902 110,38	5 669 870,72		4 767 760,34
1515	Provisions pour pertes de change		31 266,73	31 266,73				31 266,73	31 266,73		0,00
151	Sous Total compte 151		31 266,73	31 266,73				31 266,73	31 266,73		0,00
15	Sous Total compte 15		31 266,73	31 266,73				31 266,73	31 266,73		0,00
1641	Emprunts en euros		15 109 423,33			1 786 466,59		1 786 466,59	15 109 423,33		13 322 956,74
1643	Emprunts en devises		108 073,80	31 266,77	0,09	76 807,12		108 073,89	108 073,89		0,00
164	Sous Total compte 164		15 217 497,13	31 266,77	0,09	1 863 273,71		1 894 540,48	15 217 497,22		13 322 956,74
16884	Int sur empts étab crédit		26 937,37	26 937,37	24 476,00			26 937,37	51 413,37		24 476,00
1688	Sous Total compte 1688		26 937,37	26 937,37	24 476,00			26 937,37	51 413,37		24 476,00
168	Sous Total compte 168		26 937,37	26 937,37	24 476,00			26 937,37	51 413,37		24 476,00
16	Sous Total compte 16		15 244 434,50	58 204,14	24 476,09	1 863 273,71		1 921 477,85	15 268 910,59		13 347 432,74
192	Plus ou moins-value cess d'immo		283 583,71			15 477,27	193 454,10	15 477,27	477 037,81		461 560,54
193	Autres diff sur réalisation immob	486,66						486,66		486,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
198	Neutralisation des amortissements	2 577 604,16				852 811,00		3 430 415,16		3 430 415,16	
19	Sous Total compte 19	2 578 090,82	283 583,71			868 288,27	193 454,10	3 446 379,09	477 037,81	2 969 341,28	
	Total classe 1	3 155 191,74	58 487 872,51	230 718,07	165 723,24	3 009 178,17	1 300 763,10	6 395 087,98	59 954 358,85	4 144 371,82	57 703 642,69
2031	Frais d'études	29 970,59						29 970,59		29 970,59	
2033	Frais d'insertion	3 150,00				3 240,00	5 220,00	6 390,00	5 220,00	1 170,00	
203	Sous Total compte 203	33 120,59				3 240,00	5 220,00	36 360,59	5 220,00	31 140,59	
20441	Biens mobiliers, matériel et études	2 034,13						2 034,13		2 034,13	
20442	Bâtiments et installations	12 745 043,17				633 304,87		13 378 348,04		13 378 348,04	
2044	Sous Total compte 2044	12 747 077,30				633 304,87		13 380 382,17		13 380 382,17	
204	Sous Total compte 204	12 747 077,30				633 304,87		13 380 382,17		13 380 382,17	
2051	Concessions et droits similaires, brevet	2 322 897,62				227 947,20		2 550 844,82		2 550 844,82	
205	Sous Total compte 205	2 322 897,62				227 947,20		2 550 844,82		2 550 844,82	
20	Sous Total compte 20	15 103 095,51				864 492,07	5 220,00	15 967 587,58	5 220,00	15 962 367,58	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21311	Batiments administratifs	49 602,48						49 602,48		49 602,48	
21312	Centres d'incendie et de secours	7 065,84		7 065,84	7 065,84		7 065,84	14 131,68	14 131,68		0,00
2131	Sous Total compte 2131	56 668,32		7 065,84	7 065,84		7 065,84	63 734,16	14 131,68	49 602,48	
213	Sous Total compte 213	56 668,32		7 065,84	7 065,84		7 065,84	63 734,16	14 131,68	49 602,48	
21531	Réseaux transmission	4 599 482,27				316 578,48		4 916 060,75		4 916 060,75	
21532	Réseaux alerte	2 882 271,32				2 635 623,51		5 517 894,83		5 517 894,83	
21538	Autres réseaux	833 668,08						833 668,08		833 668,08	
2153	Sous Total compte 2153	8 315 421,67				2 952 201,99		11 267 623,66		11 267 623,66	
21561	Mat mobile d'incendie et de secours	58 918 701,78		500,00	1 085 086,81	1 562 632,05	73 470,00	60 481 833,83	1 158 556,81	59 323 277,02	
21562	Mat non mobile incendie et secours	12 979 986,84				285 496,18	1 924,10	13 265 483,02	1 924,10	13 263 558,92	
21568	Autre mat incendie et secours	130 198,68						130 198,68		130 198,68	
2156	Sous Total compte 2156	72 028 887,30		500,00	1 085 086,81	1 848 128,23	75 394,10	73 877 515,53	1 160 480,91	72 717 034,62	
21571	Ateliers	520 589,75				36 820,04		557 409,79		557 409,79	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21578	Autre mat outil techn	97 968,19			2 320,00	23 964,43	3 728,33	121 932,62	6 048,33	115 884,29	
2157	Sous Total compte 2157	618 557,94			2 320,00	60 784,47	3 728,33	679 342,41	6 048,33	673 294,08	
2158	Autres	5 442 491,79				53 804,70		5 496 296,49		5 496 296,49	
215	Sous Total compte 215	86 405 358,70		500,00	1 087 406,81	4 914 919,39	79 122,43	91 320 778,09	1 166 529,24	90 154 248,85	
217312	Centres d'incendie et de secours	3 398 183,69		12 197,02	12 197,02		626 239,03	3 410 380,71	638 436,05	2 771 944,66	
21731	Sous Total compte 21731	3 398 183,69		12 197,02	12 197,02		626 239,03	3 410 380,71	638 436,05	2 771 944,66	
21735	IGAAC constructions	2 076,38						2 076,38		2 076,38	
2173	Sous Total compte 2173	3 400 260,07		12 197,02	12 197,02		626 239,03	3 412 457,09	638 436,05	2 774 021,04	
217	Sous Total compte 217	3 400 260,07		12 197,02	12 197,02		626 239,03	3 412 457,09	638 436,05	2 774 021,04	
2181	Instal gales agentct amngts divers	457 896,19				5 106,00		463 002,19		463 002,19	
2182	Mat de transport	4 662 361,61			394 965,28	104 560,76		4 766 922,37	394 965,28	4 371 957,09	
2183	Mat informatique	1 703 987,72				47 187,12		1 751 174,84		1 751 174,84	
2184	Autres mat de bureau et mobilier	1 991 242,20				102 364,82		2 093 607,02		2 093 607,02	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres	314 138,44				8 145,31		322 283,75		322 283,75	
218	Sous Total compte 218	9 129 626,16			394 965,28	267 364,01		9 396 990,17	394 965,28	9 002 024,89	
21	Sous Total compte 21	98 991 913,25		19 762,86	1 501 634,95	5 182 283,40	712 427,30	104 193 959,51	2 214 062,25	101 979 897,26	
237	Avances versées cdes immob incorpo	7 209,37					7 209,37	7 209,37			0,00
238	Avances versées cdes immob corpo	93 348,28				18 987,88	1 246,61	112 336,16	1 246,61	111 089,55	
23	Sous Total compte 23	100 557,65				18 987,88	8 455,98	119 545,53	8 455,98	111 089,55	
275	Dépôts et cautionnements versés	22 213,84				120,00		22 333,84		22 333,84	
27	Sous Total compte 27	22 213,84				120,00		22 333,84		22 333,84	
280441	Biens mobiliers, matériel et études		812,00				406,00		1 218,00		1 218,00
280442	Bâtiments et installations		849 665,00				849 665,00		1 699 330,00		1 699 330,00
28044	Sous Total compte 28044		850 477,00				850 071,00		1 700 548,00		1 700 548,00
2804	Sous Total compte 2804		850 477,00				850 071,00		1 700 548,00		1 700 548,00
28051	Concessions et droits similaires, brevet		1 407 392,00				219 124,61		1 626 516,61		1 626 516,61

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Sous Total compte 2805		1 407 392,00				219 124,61		1 626 516,61		1 626 516,61
280	Sous Total compte 280		2 257 869,00				1 069 195,61		3 327 064,61		3 327 064,61
281311	Bâts administratifs		27 791,67				2 181,00		29 972,67		29 972,67
28131	Sous Total compte 28131		27 791,67				2 181,00		29 972,67		29 972,67
2813	Sous Total compte 2813		27 791,67				2 181,00		29 972,67		29 972,67
281531	Réseaux transmission	1 880 775,81					720 785,96		2 601 561,77		2 601 561,77
281532	Réseaux alerte	2 187 117,43					227 154,40		2 414 271,83		2 414 271,83
281538	Autres réseaux	524 334,28					63 598,19		587 932,47		587 932,47
28153	Sous Total compte 28153	4 592 227,52					1 011 538,55		5 603 766,07		5 603 766,07
281561	Mat mobile d'incendie et de secours	36 528 593,40		1 085 586,81	1 000,00		2 644 723,81	1 085 586,81	39 174 317,21		38 088 730,40
281562	Mat non mobile incendie et secours		6 295 030,41				1 906 227,65		8 201 258,06		8 201 258,06
281568	Amort autre mat incendie et secours		74 778,96				8 582,00		83 360,96		83 360,96
28156	Sous Total compte 28156	42 898 402,77		1 085 586,81	1 000,00		4 559 533,46	1 085 586,81	47 458 936,23		46 373 349,42

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281571	Amort ateliers		322 531,90				50 910,75		373 442,65		373 442,65
281578	Amort autre mat outill techn		60 932,34	2 320,00			9 457,49	2 320,00	70 389,83		68 069,83
28157	Sous Total compte 28157		383 464,24	2 320,00			60 368,24	2 320,00	443 832,48		441 512,48
28158	Amort ateliers		5 020 209,51				118 936,30		5 139 145,81		5 139 145,81
2815	Sous Total compte 2815		52 894 304,04	1 087 906,81	1 000,00		5 750 376,55	1 087 906,81	58 645 680,59		57 557 773,78
2817312	Centres d'incendie et de secours		270,20						270,20		270,20
281731	Sous Total compte 281731		270,20						270,20		270,20
281735	Instal gales agent amégts const		1 621,35				44,00		1 665,35		1 665,35
28173	Sous Total compte 28173		1 891,55				44,00		1 935,55		1 935,55
2817	Sous Total compte 2817		1 891,55				44,00		1 935,55		1 935,55
28181	Instal gales agent amngts divers		24 145,87				10 008,00		34 153,87		34 153,87
28182	Mat de transport		3 952 514,93	394 965,28			110 957,49	394 965,28	4 063 472,42		3 668 507,14
28183	Mat informatique		1 392 324,12				124 651,93		1 516 976,05		1 516 976,05

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Autres mat de bureau et mobilier		1 585 885,59				177 065,81		1 762 951,40		1 762 951,40
28188	Amort autres		267 565,07				16 127,35		283 692,42		283 692,42
2818	Sous Total compte 2818		7 222 435,58	394 965,28		394 965,28	438 810,58		7 661 246,16		7 266 280,88
281	Sous Total compte 281		60 146 422,84	1 482 872,09	1 000,00	1 482 872,09	6 191 412,13		66 338 834,97		64 855 962,88
28	Sous Total compte 28		62 404 291,84	1 482 872,09	1 000,00	1 482 872,09	7 260 607,74		69 665 899,58		68 183 027,49
	Total classe 2	114 217 780,25	62 404 291,84	1 502 634,95	1 502 634,95	6 065 883,35	7 986 711,02	121 786 298,55	71 893 637,81	118 075 688,23	68 183 027,49
4011	Fournisseurs			8 234 282,72	8 234 163,76			8 234 282,72	8 235 816,04		1 533,32
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		1 652,28	16 307,24	16 307,24			16 307,24	16 307,24		0,00
40173	Fournisseurs pénal retard exé march pub			818,70	818,70			818,70	818,70		0,00
4017	Sous Total compte 4017			17 125,94	17 125,94			17 125,94	17 125,94		0,00
401	Sous Total compte 401		1 652,28	8 251 408,66	8 251 289,70			8 251 408,66	8 252 941,98		1 533,32
4041	Fournis immob			5 452 818,88	5 452 818,88			5 452 818,88	5 452 818,88		0,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		42 237,72	42 237,72				42 237,72	42 237,72		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40472	Fournisseurs d'immo-Cession, opposition			25 460,40	25 460,40			25 460,40	25 460,40		0,00
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés			20 559,33	20 559,33			20 559,33	20 559,33		0,00
4047	Sous Total compte 4047		42 237,72	88 257,45	46 019,73			88 257,45	88 257,45		0,00
404	Sous Total compte 404		42 237,72	5 541 076,33	5 498 838,61			5 541 076,33	5 541 076,33		0,00
408	Fournis factures non parvenues		382 142,30	382 142,30	490 900,69			382 142,30	873 042,99		490 900,69
40971	Fournis autres avoirs amiable	543,07		1 266,00	543,07			1 809,07	543,07	1 266,00	
40976	Fournis autres avoirs contentieux			543,07				543,07		543,07	
4097	Sous Total compte 4097	543,07		1 809,07	543,07			2 352,14	543,07	1 809,07	
409	Sous Total compte 409	543,07		1 809,07	543,07			2 352,14	543,07	1 809,07	
40	Sous Total compte 40	543,07	426 032,30	14 176 436,36	14 241 572,07			14 176 979,43	14 667 604,37		490 624,94
4111	Redevables - amiable	110 268,47		884 167,31	774 601,11			994 435,78	774 601,11	219 834,67	
4116	Redevables - contentieux	339,83		38 001,85	37 941,68			38 341,68	37 941,68	400,00	
411	Sous Total compte 411	110 608,30		922 169,16	812 542,79			1 032 777,46	812 542,79	220 234,67	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41211	Cnes et EPCI - amiable	50 323,00		33 567 523,00	33 206 345,06			33 617 846,00	33 206 345,06	411 500,94	
41216	Cnes et EPCI - contentieux			12 797,00	12 797,00			12 797,00	12 797,00		0,00
4121	Sous Total compte 4121	50 323,00		33 580 320,00	33 219 142,06			33 630 643,00	33 219 142,06	411 500,94	
412	Sous Total compte 412	50 323,00		33 580 320,00	33 219 142,06			33 630 643,00	33 219 142,06	411 500,94	
4141	Locataires - amiable	8 459,70		48 841,23	51 255,47			57 300,93	51 255,47	6 045,46	
4146	Locataires - contentieux	7 353,00			173,83			7 353,00	173,83	7 179,17	
414	Sous Total compte 414	15 812,70		48 841,23	51 429,30			64 653,93	51 429,30	13 224,63	
418	Redevables produits non encore facturés	40 000,00		9 800,00	40 000,00			49 800,00	40 000,00	9 800,00	
41	Sous Total compte 41	216 744,00		34 561 130,39	34 123 114,15			34 777 874,39	34 123 114,15	654 760,24	
421	Personnel - rémunérations			33 803 920,37	33 803 920,37			33 803 920,37	33 803 920,37		0,00
427	Personnel - oppositions		817,00	54 984,13	54 167,13			54 984,13	54 984,13		0,00
4286	Personnel - autres charges		750 000,00	750 000,00	735 000,00			750 000,00	1 485 000,00		735 000,00
4287	Personnel - produits à recevoir	7 670,00		6 900,00	7 670,00			14 570,00	7 670,00	6 900,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
428	Sous Total compte 428	7 670,00	750 000,00	756 900,00	742 670,00			764 570,00	1 492 670,00		728 100,00
42	Sous Total compte 42	7 670,00	750 817,00	34 615 804,50	34 600 757,50			34 623 474,50	35 351 574,50		728 100,00
431	Sécurité sociale			14 303 664,64	14 320 382,66			14 303 664,64	14 320 382,66		16 718,02
437	Autres organismes sociaux			1 708 983,78	1 708 983,78			1 708 983,78	1 708 983,78		0,00
4382	Charges sociales sur congés à payer				10 945,88				10 945,88		10 945,88
4386	Organismes soc - autres charges à payer				108,64				108,64		108,64
438	Sous Total compte 438				11 054,52				11 054,52		11 054,52
43	Sous Total compte 43			16 012 648,42	16 040 420,96			16 012 648,42	16 040 420,96		27 772,54
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	183 193,94		1 054 313,84	1 035 621,64			1 237 507,78	1 035 621,64	201 886,14	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			44 832,00	44 832,00			44 832,00	44 832,00		0,00
441	Sous Total compte 441	183 193,94		1 099 145,84	1 080 453,64			1 282 339,78	1 080 453,64	201 886,14	
442	Etat-impôts taxes recouv sur des tiers			344,95	344,95			344,95	344,95		0,00
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			731 993,50	731 993,50			731 993,50	731 993,50		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4482	Charges fiscales sur congés à payer				352,21				352,21		352,21
4486	Etat - autres charges à payer		33 981,43	33 981,43	2 315,99			33 981,43	36 297,42		2 315,99
4487	Etat - produits à recevoir	140 613,00		108 000,00	140 613,00			248 613,00	140 613,00	108 000,00	
448	Sous Total compte 448	140 613,00	33 981,43	141 981,43	143 281,20			282 594,43	177 262,63	105 331,80	
44	Sous Total compte 44	323 806,94	33 981,43	1 973 465,72	1 956 073,29			2 297 272,66	1 990 054,72	307 217,94	
4621	Créances cess immob - amiable	500,00		254 936,16	255 436,16			255 436,16	255 436,16		0,00
462	Sous Total compte 462	500,00		254 936,16	255 436,16			255 436,16	255 436,16		0,00
466	Excédit de versement			39 436,02	39 736,02			39 436,02	39 736,02		300,00
46711	Autres comptes créditeurs			1 478 751,64	1 478 751,64			1 478 751,64	1 478 751,64		0,00
4671	Sous Total compte 4671			1 478 751,64	1 478 751,64			1 478 751,64	1 478 751,64		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	1 064 352,12		510 643,47	1 557 298,58			1 574 995,59	1 557 298,58	17 697,01	
46726	Débiteurs divers - contentieux	499,45		9 036,21	691,20			9 535,66	691,20	8 844,46	
4672	Sous Total compte 4672	1 064 851,57		519 679,68	1 557 989,78			1 584 531,25	1 557 989,78	26 541,47	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467	Sous Total compte 467	1 064 851,57		1 998 431,32	3 036 741,42			3 063 282,89	3 036 741,42	26 541,47	
4686	Divers - charges à payer		15 923,60	15 923,60	19 186,39			15 923,60	35 109,99		19 186,39
468	Sous Total compte 468		15 923,60	15 923,60	19 186,39			15 923,60	35 109,99		19 186,39
46	Sous Total compte 46	1 065 351,57	15 923,60	2 308 727,10	3 351 099,99			3 374 078,67	3 367 023,59	7 055,08	
4711	Verst des régisseurs			565,00	565,00			565,00	565,00		0,00
4712	Virements réimputés			10 979,65	11 031,02			10 979,65	11 031,02		51,37
47138	Raet : autres			33 322 789,45	33 322 789,45			33 322 789,45	33 322 789,45		0,00
4713	Sous Total compte 4713			33 322 789,45	33 322 789,45			33 322 789,45	33 322 789,45		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		0,40	2 777,35	2 778,39			2 777,35	2 778,79		1,44
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		28 320,06	1 724 991,77	1 717 231,04			1 724 991,77	1 745 551,10		20 559,33
47141	Sous Total compte 47141		28 320,46	1 727 769,12	1 720 009,43			1 727 769,12	1 748 329,89		20 560,77
4714	Sous Total compte 4714		28 320,46	1 727 769,12	1 720 009,43			1 727 769,12	1 748 329,89		20 560,77
4718	Autres recettes à régulariser		83 135,75	253 530,38	198 405,63			253 530,38	281 541,38		28 011,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471		111 456,21	35 315 633,60	35 252 800,53			35 315 633,60	35 364 256,74		48 623,14
47211	DACR - rembst annuités emprunts			2 245 859,20	2 245 859,20			2 245 859,20	2 245 859,20		0,00
47218	DACR - autres dépenses			2 662,79	2 662,79			2 662,79	2 662,79		0,00
4721	Sous Total compte 4721			2 248 521,99	2 248 521,99			2 248 521,99	2 248 521,99		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul	28 319,02		9 733,44	38 052,46			38 052,46	38 052,46		0,00
472	Sous Total compte 472	28 319,02		2 258 255,43	2 286 574,45			2 286 574,45	2 286 574,45		0,00
47621	Augmentation emprunts	31 266,73			31 266,73			31 266,73	31 266,73		0,00
4762	Sous Total compte 4762	31 266,73			31 266,73			31 266,73	31 266,73		0,00
476	Sous Total compte 476	31 266,73			31 266,73			31 266,73	31 266,73		0,00
47	Sous Total compte 47	59 585,75	111 456,21	37 573 889,03	37 570 641,71			37 633 474,78	37 682 097,92		48 623,14
486	Charges constatées d'avance	7 783,91		7 750,30	7 783,91			15 534,21	7 783,91	7 750,30	
48	Sous Total compte 48	7 783,91		7 750,30	7 783,91			15 534,21	7 783,91	7 750,30	
496	Prov dépréciat cptes débiteurs div				7 353,00				7 353,00		7 353,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
49	Sous Total compte 49				7 353,00				7 353,00		7 353,00
	Total classe 4	1 681 485,24	1 338 210,54	141 229 851,82	141 898 816,58			142 911 337,06	143 237 027,12	1 007 647,22	1 333 337,28
51178	Autres valeurs payées			2 042,58	2 042,58			2 042,58	2 042,58		0,00
5117	Sous Total compte 5117			2 042,58	2 042,58			2 042,58	2 042,58		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			18 268,59	18 268,59			18 268,59	18 268,59		0,00
511	Sous Total compte 511			20 311,17	20 311,17			20 311,17	20 311,17		0,00
515	Compte au trésor	3 172 417,66		69 767 808,35	67 618 968,63			72 940 226,01	67 618 968,63	5 321 257,38	
51	Sous Total compte 51	3 172 417,66		69 788 119,52	67 639 279,80			72 960 537,18	67 639 279,80	5 321 257,38	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	3 500,00		2 171,28	2 171,28			5 671,28	2 171,28	3 500,00	
541	Sous Total compte 541	3 500,00		2 171,28	2 171,28			5 671,28	2 171,28	3 500,00	
54	Sous Total compte 54	3 500,00		2 171,28	2 171,28			5 671,28	2 171,28	3 500,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			9 315 450,50	9 315 450,50			9 315 450,50	9 315 450,50		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			4 175,72	4 175,72			4 175,72	4 175,72		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			703,15	703,15			703,15	703,15		0,00
587	Sous Total compte 587			703,15	703,15			703,15	703,15		0,00
588	Autres virements internes			4 344,00	4 344,00			4 344,00	4 344,00		0,00
58	Sous Total compte 58			9 324 673,37	9 324 673,37			9 324 673,37	9 324 673,37		0,00
	Total classe 5	3 175 917,66		79 114 964,17	76 966 124,45			82 290 881,83	76 966 124,45	5 324 757,38	0,00
605	Achts de matériel équips trvx					12 313,31	185,80	12 313,31	185,80	12 127,51	
60611	Eau et assainissement					33,80		33,80		33,80	
60612	Energie - électricité					2 930,42		2 930,42		2 930,42	
60613	Chauffage urbain					180,22		180,22		180,22	
6061	Sous Total compte 6061					3 144,44		3 144,44		3 144,44	
60621	Combustibles					1 623,43		1 623,43		1 623,43	
60622	Carburants					643 889,94	6 215,63	643 889,94	6 215,63	637 674,31	
60623	Alimentation					44 780,45	1 112,58	44 780,45	1 112,58	43 667,87	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Autres fournitures non stckées					22 627,14	3 141,47	22 627,14	3 141,47	19 485,67	
6062	Sous Total compte 6062					712 920,96	10 469,68	712 920,96	10 469,68	702 451,28	
60631	Fournitures d'entretien					28 390,89		28 390,89		28 390,89	
60632	Fournitures de petit équipement					565 128,17	15 715,70	565 128,17	15 715,70	549 412,47	
60636	Habillement et vêtements de travail					334 706,36	12 565,17	334 706,36	12 565,17	322 141,19	
6063	Sous Total compte 6063					928 225,42	28 280,87	928 225,42	28 280,87	899 944,55	
6064	Fournitures administratives					54 318,42	63,53	54 318,42	63,53	54 254,89	
60661	Médicaments					20 769,61	172,07	20 769,61	172,07	20 597,54	
60662	Vaccins et sérums					2 135,46		2 135,46		2 135,46	
60668	Autres produits pharmaceutiques					159 542,76		159 542,76		159 542,76	
6066	Sous Total compte 6066					182 447,83	172,07	182 447,83	172,07	182 275,76	
6067	Produits d'intervention					24 100,27		24 100,27		24 100,27	
6068	Autres matières et fournitures					25 387,56	417,12	25 387,56	417,12	24 970,44	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
606	Sous Total compte 606					1 930 544,90	39 403,27	1 930 544,90	39 403,27	1 891 141,63	
6096	Rrro sur achats autres approv stockés						1 266,00		1 266,00		1 266,00
609	Sous Total compte 609						1 266,00		1 266,00		1 266,00
60	Sous Total compte 60					1 942 858,21	40 855,07	1 942 858,21	40 855,07	1 902 003,14	
6132	Locations immobilières					2 760 749,18	51 164,73	2 760 749,18	51 164,73	2 709 584,45	
6135	Locations mobilières					83 638,51		83 638,51		83 638,51	
613	Sous Total compte 613					2 844 387,69	51 164,73	2 844 387,69	51 164,73	2 793 222,96	
614	Charges locatives et de copropriété					1 188,25	116,36	1 188,25	116,36	1 071,89	
61521	Terrains										
615221	Bâtiments publics					799,85	4 188,23	799,85	4 188,23	799,85	
615228	Autres bâtiments					325,48		325,48		325,48	
61522	Sous Total compte 61522					16 479,26	4 188,23	16 479,26	4 188,23	12 291,03	
6152	Sous Total compte 6152					17 279,11	4 188,23	17 279,11	4 188,23	13 090,88	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61551	Mat roulant					600 082,80	27 559,11	600 082,80	27 559,11	572 523,69	
61558	Autres biens mobiliers					148 015,39	10 141,39	148 015,39	10 141,39	137 874,00	
6155	Sous Total compte 6155					748 098,19	37 700,50	748 098,19	37 700,50	710 397,69	
6156	Maintenance										
615	Sous Total compte 615					700 543,74	95 859,90	700 543,74	95 859,90	604 683,84	
6161	Multirisques					1 465 921,04	137 748,63	1 465 921,04	137 748,63	1 328 172,41	
6168	Autres					271 375,91	166,32	271 375,91	166,32	271 209,59	
616	Sous Total compte 616					148 626,88		148 626,88		148 626,88	
617	Etudes et recherches					420 002,79	166,32	420 002,79	166,32	419 836,47	
61821	Doc gale techn abonnements					4 560,00		4 560,00		4 560,00	
61828	Autres					18 199,59		18 199,59		18 199,59	
6182	Sous Total compte 6182					3 681,09		3 681,09		3 681,09	
6184	Verst à des organismes de formation					21 880,68		21 880,68		21 880,68	
						504 101,13	121 995,70	504 101,13	121 995,70	382 105,43	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6185	Frais de coll sémin confér congrés					8 934,31		8 934,31		8 934,31	
6188	Autres frais divers					222 137,33		222 137,33		222 137,33	
618	Sous Total compte 618					757 053,45	121 995,70	757 053,45	121 995,70	635 057,75	
61	Sous Total compte 61					5 493 113,22	311 191,74	5 493 113,22	311 191,74	5 181 921,48	
6218	Autre personnel extérieur					171 707,46	22 942,88	171 707,46	22 942,88	148 764,58	
621	Sous Total compte 621					171 707,46	22 942,88	171 707,46	22 942,88	148 764,58	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					7 456,50		7 456,50		7 456,50	
6226	Honoraires					24 123,72		24 123,72		24 123,72	
6228	Divers					1 864,00		1 864,00		1 864,00	
622	Sous Total compte 622					33 444,22		33 444,22		33 444,22	
6231	Annonces et insertions					7 973,00		7 973,00		7 973,00	
6232	Fêtes et cérémonies					88 665,22	20 539,26	88 665,22	20 539,26	68 125,96	
6236	Catalogues - imprimés et publications					38 867,13	2 579,50	38 867,13	2 579,50	36 287,63	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6238	Divers					312,84		312,84		312,84	
623	Sous Total compte 623					135 818,19	23 118,76	135 818,19	23 118,76	112 699,43	
6241	Transports de biens					24 267,63	1 383,28	24 267,63	1 383,28	22 884,35	
6247	Transports collectifs du personnel					29 489,55		29 489,55		29 489,55	
624	Sous Total compte 624					53 757,18	1 383,28	53 757,18	1 383,28	52 373,90	
6251	Voyages déplacements					100 600,57	267,62	100 600,57	267,62	100 332,95	
6255	Frais de déménagement					14 474,84		14 474,84		14 474,84	
625	Sous Total compte 625					115 075,41	267,62	115 075,41	267,62	114 807,79	
6261	Frais d'affranchissement					545,73		545,73		545,73	
6262	Frais de télécommunication					357 771,90	46,69	357 771,90	46,69	357 725,21	
626	Sous Total compte 626					358 317,63	46,69	358 317,63	46,69	358 270,94	
627	Services bancaires et assimilés					1 525,00		1 525,00		1 525,00	
6281	Concours divers - cotisations					2 288,40	214,38	2 288,40	214,38	2 074,02	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6282	Frais de gardiennage					10 533,40	1 396,42	10 533,40	1 396,42	9 136,98	
6283	Frais de nettoyage des locaux					298 624,44	21 168,88	298 624,44	21 168,88	277 455,56	
62878	Rembst de frais à des tiers					44 144,53		44 144,53		44 144,53	
6287	Sous Total compte 6287					44 144,53		44 144,53		44 144,53	
6288	Autres					107 919,24	10 346,03	107 919,24	10 346,03	97 573,21	
628	Sous Total compte 628					463 510,01	33 125,71	463 510,01	33 125,71	430 384,30	
62	Sous Total compte 62					1 333 155,10	80 884,94	1 333 155,10	80 884,94	1 252 270,16	
6331	Verst de transport					284 775,99		284 775,99		284 775,99	
6332	Cotisations versées au FNAL					93 622,62		93 622,62		93 622,62	
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de ges					328 755,23		328 755,23		328 755,23	
633	Sous Total compte 633					707 153,84		707 153,84		707 153,84	
6355	Taxes et impots sur les vehicules					4 887,24		4 887,24		4 887,24	
635	Sous Total compte 635					4 887,24		4 887,24		4 887,24	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
637	Autres impôts taxes et verseMENTS assim					22 285,55	692,52	22 285,55	692,52	21 593,03	
63	Sous Total compte 63					734 326,63	692,52	734 326,63	692,52	733 634,11	
64111	Rémunération principale					18 399 113,52		18 399 113,52		18 399 113,52	
64112	SF et IR					514 873,75		514 873,75		514 873,75	
64113	NBI					182 442,46		182 442,46		182 442,46	
64118	Autres indemnités					10 552 276,24		10 552 276,24		10 552 276,24	
6411	Sous Total compte 6411					29 648 705,97		29 648 705,97		29 648 705,97	
64131	Rémunérations					229 290,11		229 290,11		229 290,11	
6413	Sous Total compte 6413					229 290,11		229 290,11		229 290,11	
64141	Vacations versees aux sapeurs pompiers v					7 225 339,15	70 008,16	7 225 339,15	70 008,16	7 155 330,99	
64145	Vacations versees aux employeurs					57 865,40		57 865,40		57 865,40	
64146	Service de santé					501 243,01		501 243,01		501 243,01	
6414	Sous Total compte 6414					7 784 447,56	70 008,16	7 784 447,56	70 008,16	7 714 439,40	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst sur rémunérations du persel					7 670,00	154 945,01	7 670,00	154 945,01		147 275,01
641	Sous Total compte 641					37 670 113,64	224 953,17	37 670 113,64	224 953,17	37 445 160,47	
6451	Cotisations à l'URSSAF					3 225 079,76		3 225 079,76		3 225 079,76	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					7 421 047,78		7 421 047,78		7 421 047,78	
6454	Cotisations aux ASSEDIC					13 251,30		13 251,30		13 251,30	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					147 551,54		147 551,54		147 551,54	
6458	Cotisat autres organismes sociaux					593 853,00		593 853,00		593 853,00	
6459	Rembst charges de sécu soc					198,25	1 005,00	198,25	1 005,00		806,75
645	Sous Total compte 645					11 400 981,63	1 005,00	11 400 981,63	1 005,00	11 399 976,63	
646	Allocation de vétérance					1 341 014,19	683 584,18	1 341 014,19	683 584,18	657 430,01	
6472	Prestations familiales directes					114 225,43		114 225,43		114 225,43	
6475	Medecine du travail pharmacie					36 253,85	150,13	36 253,85	150,13	36 103,72	
6478	Autres charges sociales diverses					701 380,60		701 380,60		701 380,60	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6479	Rembst sur autres charges social					167,75	252 460,70	167,75	252 460,70		252 292,95
647	Sous Total compte 647					852 027,63	252 610,83	852 027,63	252 610,83	599 416,80	
6488	Autres charges					94 312,83	15 923,60	94 312,83	15 923,60	78 389,23	
648	Sous Total compte 648					94 312,83	15 923,60	94 312,83	15 923,60	78 389,23	
64	Sous Total compte 64					51 358 449,92	1 178 076,78	51 358 449,92	1 178 076,78	50 180 373,14	
651	Redev concessions brevets licences					15 104,16		15 104,16		15 104,16	
6531	Indemnités					37 175,96		37 175,96		37 175,96	
6532	Frais de mission					650,30		650,30		650,30	
6534	Cotisations de securite sociale - part p					2 924,15		2 924,15		2 924,15	
653	Sous Total compte 653					40 750,41		40 750,41		40 750,41	
6541	Créances admises en non-valeur					703,15		703,15		703,15	
6542	Créances éteintes					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
654	Sous Total compte 654					1 703,15		1 703,15		1 703,15	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					209 301,00		209 301,00		209 301,00	
655	Sous Total compte 655					209 301,00		209 301,00		209 301,00	
6574	subv de fonctionnement aux associ					345 127,51	993,20	345 127,51	993,20	344 134,31	
657	Sous Total compte 657					345 127,51	993,20	345 127,51	993,20	344 134,31	
658	Charges diverses gest courante					10 396,38		10 396,38		10 396,38	
65	Sous Total compte 65					622 382,61	993,20	622 382,61	993,20	621 389,41	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					351 774,40		351 774,40		351 774,40	
66112	Intérêts - rattachement des icne					24 476,00	26 937,37	24 476,00	26 937,37		2 461,37
6611	Sous Total compte 6611					376 250,40	26 937,37	376 250,40	26 937,37	349 313,03	
661	Sous Total compte 661					376 250,40	26 937,37	376 250,40	26 937,37	349 313,03	
666	Pertes de change					30 811,09		30 811,09		30 811,09	
66	Sous Total compte 66					407 061,49	26 937,37	407 061,49	26 937,37	380 124,12	
673	Titres annulés exercices antérieurs					4 030,66		4 030,66		4 030,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
675	Valeurs comptables des immobilisations					76 959,33		76 959,33		76 959,33	
6761	Differences sur realisations (positives)					193 454,10		193 454,10		193 454,10	
676	Sous Total compte 676					193 454,10		193 454,10		193 454,10	
67	Sous Total compte 67					274 444,09		274 444,09		274 444,09	
6811	DA - immob incorp et corpo					7 260 607,74		7 260 607,74		7 260 607,74	
6817	DP - dépréciat actifs circulants					7 353,00		7 353,00		7 353,00	
681	Sous Total compte 681					7 267 960,74		7 267 960,74		7 267 960,74	
68	Sous Total compte 68					7 267 960,74		7 267 960,74		7 267 960,74	
	Total classe 6					69 433 752,01	1 639 631,62	69 433 752,01	1 639 631,62	68 198 222,47	404 102,08
7061	Interv soumises à facturation 11424-42					42 000,00	83 780,37	42 000,00	83 780,37		41 780,37
7068	Prest serv autres prestat service						2 025,00		2 025,00		2 025,00
706	Sous Total compte 706					42 000,00	85 805,37	42 000,00	85 805,37		43 805,37
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						591 764,44		591 764,44		591 764,44

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7084	Sous Total compte 7084						591 764,44		591 764,44		591 764,44
70878	Par des tiers						42 749,37		42 749,37		42 749,37
7087	Sous Total compte 7087						42 749,37		42 749,37		42 749,37
708	Sous Total compte 708						634 513,81		634 513,81		634 513,81
70	Sous Total compte 70					42 000,00	720 319,18	42 000,00	720 319,18		678 319,18
74718	Autres										
7471	Sous Total compte 7471						29 439,81		29 439,81		29 439,81
7473	Dépt										
7474	Cnes										
7475	Grp coll										
7478	Autres organismes					140 613,00	921 500,38	140 613,00	921 500,38		780 887,38
747	Sous Total compte 747					140 613,00	66 978 369,19	140 613,00	66 978 369,19		66 837 756,19
74	Sous Total compte 74					140 613,00	66 978 369,19	140 613,00	66 978 369,19		66 837 756,19

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus des immeubles						53 404,86		53 404,86		53 404,86
758	Produits divers de gestion courante					4 400,00	76 661,71	4 400,00	76 661,71		72 261,71
75	Sous Total compte 75					4 400,00	130 066,57	4 400,00	130 066,57		125 666,57
7711	Dépôts et pénalités perçus					20 559,33	22 732,82	20 559,33	22 732,82		2 173,49
7718	Autres prod except sur opé gestion						1,08		1,08		1,08
771	Sous Total compte 771					20 559,33	22 733,90	20 559,33	22 733,90		2 174,57
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						1 476,12		1 476,12		1 476,12
775	Produits des cessions d'immobilisations						254 936,16		254 936,16		254 936,16
7761	Differences sur realisations (negatives)						15 477,27		15 477,27		15 477,27
7768	Neutralisation des amortissements						852 811,00		852 811,00		852 811,00
776	Sous Total compte 776						868 288,27		868 288,27		868 288,27
777	Quote-part des subv d'investisSEM						277 616,19		277 616,19		277 616,19
7788	Produits exceptionnels divers						49 077,60		49 077,60		49 077,60

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
778	Sous Total compte 778						49 077,60		49 077,60		49 077,60
77	Sous Total compte 77					20 559,33	1 474 128,24	20 559,33	1 474 128,24		1 453 568,91
7865	Reprises provisions risques et charg fin						31 266,73		31 266,73		31 266,73
786	Sous Total compte 786						31 266,73		31 266,73		31 266,73
78	Sous Total compte 78						31 266,73		31 266,73		31 266,73
	Total classe 7					207 572,33	69 334 149,91	207 572,33	69 334 149,91	0,00	69 126 577,58
	Total général	122 230 374,89	122 230 374,89	222 078 169,01	220 533 299,22	78 716 385,86	80 261 255,65	423 024 929,76	423 024 929,76	196 750 687,12	196 750 687,12

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2016

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

02300 - SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP

Exercice 2016

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOURDONNAIS CORINNE (1018509007-0), INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SERVICE DEPTAL INCENDIE 35 BP** pendant l'année **2016** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LEON JEAN-JACQUES (1013061268-0), CHEF DE SERVICE COMPTABLE FIP 3E CATEGORIE
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **02/02/2017** par l'organe délibérant.

CHENUT JEAN LUC (jchenut-xt), Ordonnateur

A DRFIP DE BRETAGNE ET D'ILLE-..., le 24/01/2017

A ILLE-ET-VILAINE, le 02/02/2017

A RENNES, le 07/02/2017

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2017-008CA DU 2 FEVRIER 2017

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

OCTROIE au titre de l'année 2017 les subventions ci-après :

UDSP Délibération du 13/01/2005	26 778 €
UDSP – Section JSP	9 300 €
COS Délibération du 23/02/2006	300 000 €
Amicale du Moulin de Joué Délibération du 04/03/1999	1 600 €
Organisations syndicales (Délibération du 02/05/01 – répartition au prorata des voix)	7 623 €
Œuvre des Pupilles des Orphelins de Sapeurs-Pompiers	2 500 €
TOTAL	347 801 €

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

25 319
7000



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2017

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCE DAF/FD

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire

Pour avis

19/01/2017

Conseil d'administration

Pour délibération

02/02/2017

Chaque année, le SDIS verse des subventions à des associations partenaires : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, Comité des Œuvres Sociales, Amicale du Moulin de Joué, Œuvre des Pupilles qu'il vous est proposé de reconduire selon les modalités précédemment arrêtées.

1 – SUBVENTION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Depuis la départementalisation, le Comité des Œuvres Sociales du SDIS est l'association qui perçoit chaque année la subvention la plus élevée de la part du SDIS. Cette association a en charge d'assurer la plus grande part de l'action sociale au bénéfice des agents permanents, en partie directement et en partie via l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Par délibération en date du 17 octobre 2013, la convention qui lie le SDIS et le COS a été réactualisée et complétée afin de préciser davantage les obligations des deux parties et d'apporter des garanties sur la bonne gestion des fonds alloués à l'association. A ce titre, un comité de suivi est chargé principalement du suivi de l'application de la convention.

La subvention principale attribuée au COS est calculée sur la base de 0,94% de la masse salariale de l'année précédente. A cette part, vient s'ajouter :

- une majoration des retraités des années N-1 et N-2 ;
- le remboursement des frais de déplacement réellement engagés par les élus du COS ;
- le remboursement des adhésions au CNAS pour les agents arrivés en cours d'année N-1.

Pour 2017, la subvention devrait s'élever à 300 000 €.

2 – SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

• Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Ille-et-Vilaine :

La délibération du 13 janvier 2005 prévoit l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement pour un total de 26 778 €, destinée à financer, :

- ⇒ la prime d'assurance souscrite au bénéfice de l'ensemble des sapeurs-pompiers du département et destinée à indemniser les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels victimes d'accident hors service commandé ou en service commandé (en complément de l'indemnisation versée par le SDIS), soit 16 339,05 € ;
- le paiement de l'allocation de vétérance aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant appartenu à des centres d'intervention qui ont été dissous (2 350,02 €)
- une partie des frais de fonctionnement de l'association sur la base de 3,5 € par adhérent actif (SPP, SPV et

PATS) (2 311 adhérents pour 2016, soit 3 038,50 €)

Depuis 2004, cette subvention de base est complétée pour soutenir le fonctionnement des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (9 000 € en 2004, 9 300 € depuis 2007). Il est proposé de maintenir cette partie de la subvention au niveau de 2010 dans la mesure où depuis cette date, le SDIS prend à son compte l'habillement des JSP.

★ **Amicale du Moulin de Joué**

Par délibération du 4 mars 1999, la subvention versée à l'Amicale du Moulin de Joué a été fixée à 10,52 € par adhérent. Cette amicale vise à entretenir des liens de convivialité entre ses adhérents sur le site de la Direction. Le montant prévisionnel pour 2017 est de 1 600 €.

★ **Œuvre des Pupilles**

Chaque année, le SDIS est sollicité pour l'octroi d'une subvention à l'Œuvre des Pupilles, dont l'objet est de venir en aide aux Orphelins de Sapeurs-Pompiers dont le père (ou la mère) est décédé(e) en Service Commandé ou Hors Service et aux familles de Sapeurs-Pompiers dans le besoin.

Pour 2017, il vous est proposé de reconduire l'octroi d'une subvention de 2 500 €.

★ **Organisations syndicales**

Outre les subventions aux associations précitées, depuis 2000, le SDIS octroie à chaque organisation syndicale représentée au Comité Technique une subvention de fonctionnement pour un montant de 7 623 € réparti au prorata des voix obtenues par chaque organisation syndicale au Comité Technique.

Vous trouverez ci-après le tableau récapitulatif des subventions soumises à votre approbation et inscrites au Budget Primitif 2017.

	Réalisé 2016	B.P. 2017
UDSP Délibération du 13/01/2005	27 351 €	26 778 €
UDSP – Section JSP	9 300 €	9 300 €
COS Délibération du 23/02/2006	295 814 €	300 000 €
Amicale du Moulin de Joué Délibération du 04/03/1999	1 546 €	1 600 €
Organisations syndicales (Délibération du 02/05/01 – répartition au prorata des voix)	7 623 €	7 623 €
Œuvre des Pupilles des Orphelins de Sapeurs-Pompiers	2 500 €	2 500 €
TOTAL	344 134 €	347 801 €

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS ET LE DEPARTEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

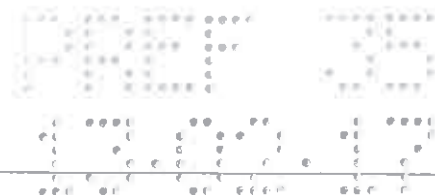
Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet de convention de partenariat entre le Département et le SDIS, tel qu'il figure en annexe.**
- **AUTORISE le Président à signer les actes s'y rapportant.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS ET LE DEPARTEMENT

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES DAF/CB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire

Pour avis

19/01/2017

Conseil d'administration

Pour délibération

02/02/2017

L'article L. 1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que "les relations entre le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours et, notamment la contribution du Département, font l'objet d'une convention pluriannuelle".

Une première convention triennale SDIS / Département avait été conclue pour les années 2005 à 2007, suivie de deux conventions pour les années 2009 et 2010, puis pour la période 2011 à 2014, celle-ci ayant été prolongée par voie d'avenants en 2015 et 2016.

En parallèle, il est rappelé que l'exercice de la compétence patrimoniale du SDIS au Département est régie par une convention spécifique conclue pour les années 2011 à 2020, compte tenu des spécificités technico-administratives de cette compétence et de la nécessité d'un engagement sur une durée suffisamment longue.

Il est proposé une nouvelle convention qui traite des autres aspects de la relation contractuelle SDIS / Département, principalement financiers et de collaborations / mutualisations pour les années 2017 à 2019, durée permettant une visibilité pour chacun des partenaires et la prise en compte des incertitudes liées à l'environnement réglementaire et aux capacités budgétaires du Département.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

PREF 35
13.02.17



CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE
LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ET
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'ILLE-ET-VILAINE
POUR LES ANNEES 2017 à 2019



Entre les soussignés

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, agissant es-qualité et spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil Départemental du Février 2017,

désigné ci-après par "le Département" d'une part,

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, représenté par Monsieur Franck PICHOT, Premier Vice-président du Conseil d'Administration, agissant es-qualité et spécialement habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil d'Administration du SDIS du 2017,

désigné ci-après par "le SDIS" d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

L'article L. 1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que *"les relations entre le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours et, notamment la contribution du Département, font l'objet d'une convention pluriannuelle"*.

Une première convention triennale SDIS / Département avait été conclue pour les années 2005 à 2007, suivie de deux conventions pour les années 2009 et 2010 puis pour la période 2011 à 2014, prolongée par avenants en 2015 et 2016.

En parallèle, l'exercice de la compétence patrimoniale du SDIS au Département est régie par une convention spécifique conclue pour les années 2011 à 2020, compte tenu des spécificités technico-administratives de cette compétence et de la nécessité d'un engagement sur une durée suffisamment longue.

La présente convention traite des autres aspects de la relation contractuelle SDIS / Département, principalement financiers et de collaborations / mutualisations pour les années 2017 à 2019.

Article 1 : Contexte de la convention

La convention reflète l'ambition du Département, en cohérence avec sa vision stratégique, de faire de la sécurité des citoyens d'Ille-et-Vilaine une préoccupation collective, s'appuyant sur un établissement public moderne et rénové.

Le projet stratégique de l'établissement, adopté par délibération du CASDIS du 13 décembre 2016 confirme cette ambition pour le SDIS.

Article 2 : Objectifs de la convention

En application de la loi et pour répondre aux objectifs du projet stratégique, le Département et le SDIS souhaitent de nouveau s'engager dans une démarche conventionnelle qui permette d'affirmer et de garantir les méthodes, les pratiques et les moyens pour assurer l'efficacité, l'efficience et la qualité en matière de secours aux personnes et aux biens.

La convention pluriannuelle doit :

- donner au Département, autant que faire se peut, une visibilité sur l'évolution du budget du SDIS et sur celle de sa participation financière au cours des trois prochaines années,
- donner au SDIS les moyens de répondre aux objectifs opérationnels définis dans le cadre du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), de son règlement opérationnel et de son règlement intérieur,
- permettre au SDIS de poursuivre une politique de solidarité territoriale qui garantisse, en tous points du département, une équité et une efficacité de traitement au regard de la sécurité civile,
- permettre au SDIS de poursuivre et amplifier une politique de préservation de la ressource humaine dans le prolongement des objectifs de l'axe 3 de son projet stratégique
- permettre au SDIS et au Département de mettre en œuvre des solutions novatrices notamment par la mutualisation d'actions et de moyens mais aussi avec d'autres acteurs participant aux missions de secours.

La présente convention a été établie au vu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur au jour de sa signature.

Article 3 : Nature de la convention et engagement des parties

La convention se présente sous la forme d'un contrat d'objectifs et de moyens dans le cadre duquel :

- le SDIS prend l'engagement de mettre en œuvre les moyens dont il dispose pour assumer la mission de service public qui est la sienne sur l'ensemble du territoire départemental et, ce faisant, de respecter les objectifs du SDACR 2016 et du projet stratégique 2017-2021,
- le Département s'engage, au cours des trois prochaines années, à lui allouer les moyens nécessaires à la conduite de cette mission dans le cadre des limites fixées par la présente convention.

Dans ce cadre, les parties s'engagent notamment sur les points suivants :

3.1. Transparence et maîtrise de gestion

Le SDIS s'engage à poursuivre les mesures déjà prises en matière d'engagement comptable, de marchés publics, de trésorerie, de mise en place d'outils de pilotage et de communication financière.

Semestriellement et autant que de besoin, le SDIS fournira au Département un tableau de bord sur sa situation financière.

3.2. Maîtrise des charges de fonctionnement

La maîtrise des charges de fonctionnement est un objectif fondamental commun aux collectivités territoriales et aux établissements publics. Elle revêt une importance d'autant plus grande que la croissance des dépenses de fonctionnement du SDIS est majoritairement financée par le Département du fait que les participations financières des communes et des EPCI sont, de par la loi, limitées à l'inflation.

Le SDIS s'engage à poursuivre ses efforts de maîtrise des charges à caractère général.

3.3. Maîtrise de la masse salariale

La masse salariale (retracée dans le chapitre globalisé 012 du budget du SDIS) représente le principal poste de dépenses du SDIS.

L'évolution maîtrisée de ce poste de dépenses doit permettre :

- au SDIS de maintenir sa capacité opérationnelle et d'apporter des réponses aux agents en difficultés,
- au Département de ne pas subir une hausse excessive de sa contribution.

3.4. Maintien d'une capacité opérationnelle adaptée aux risques du Département d'Ille-et-Vilaine

La contribution du Département couvre les sommes consacrées à l'investissement mobilier qui ont vocation à permettre au SDIS :

- d'acquérir les nouveaux équipements nécessaires à l'exercice de son activité de couverture des risques courants et particuliers
- d'adapter son parc d'engins et matériels d'incendie et de secours, ainsi que ses équipements mobiliers, informatiques et de transmissions.

Ces investissements sont assumés de manière autonome par le SDIS dans le cadre d'une politique d'amortissement raisonnée et d'une stratégie financière appuyée sur un autofinancement et une politique d'emprunt maîtrisés.

Article 4 : Des partenariats, coopérations et mutualisations

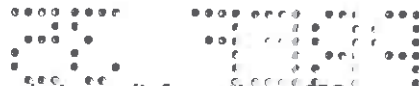
Le Département et le SDIS s'engagent à approfondir les modalités de partenariat sur l'ensemble des problématiques fonctionnelles ou techniques qui présenteront un intérêt sur la période de 2017-2019 et notamment :

- a) Les collaborations qui seront poursuivies dans les domaines de la communication, de l'informatique, du SIG, des ressources humaines, des finances, de l'éducation préventive du SDIS vers les collèges, des politiques de développement du volontariat, y compris auprès des agents du Département.

Elles se traduiront par l'échange de conseils, de données et de bonnes pratiques, par la participation à des groupes de réflexion communs, par l'utilisation des réseaux tissés par les agences départementales.

- b) Les mutualisations dont la recherche sera activement poursuivie dans les domaines :

- De la mise en place de groupements de commande pour les achats (télécommunications, matériels informatiques, fournitures...)



- Des plateformes techniques (informatique, SIG pour la collecte et la mise à jour des données)
- De la mise à disposition de salles de réunions et d'outils de communication (téléconférence)
- De la mise à disposition des "cabinets médicaux" du SDIS pour les visites médicales du personnel départemental dans les territoires
- Des services techniques et de la logistique

Le partenariat déjà existant, qui concerne la distribution par les véhicules du SDIS sur le territoire breillien des fournitures nécessaires au fonctionnement des établissements départementaux, sera poursuivi.

Ce partenariat sera amplifié grâce au projet de création d'une plateforme logistique commune au SDIS et au Département, qui viendra s'implanter sur le site de l'actuel Parc départemental au Hil (commune de Noyal-Châtillon sur Seiche)

Ce projet, qui fait partie intégrante du programme immobilier pluriannuel conduit en maîtrise d'ouvrage départementale, permettra de positionner sur le site du Hil le magasin et l'atelier de maintenance du SDIS, à proximité immédiate des propres installations du Parc départemental, pour lequel un nouveau magasin sera prévu pour ses propres besoins dans l'enceinte de la future construction.

Cette configuration nouvelle permettra d'optimiser à terme, par le croisement de certaines tâches, la gestion du SDIS et du Département dans des domaines proches : matériels, fournitures, véhicules, EPI (Equipements de Protection Individuels), vêtements de travail...

L'ensemble de ces questions pourra d'ailleurs être travaillé en anticipation de la livraison effective des locaux.

Article 5 : Contribution globale du Département

Le taux annuel d'évolution de la subvention du département est de 0,8% en 2017, et de 2,5% maximum pour les années suivantes, avant :

- déduction des annuités liées au financement des travaux de grosses réparations. A cet effet, les annuités (constantes au taux de 2% sur 15 ans) calculées sur le montant des travaux de grosses réparations de l'année n seront déduites du dernier versement de l'année n+1
- prise en compte du coût estimé des prestations réalisées l'année N-1 par le Département au profit du SDIS (imprimerie, affranchissement...) et par le SDIS au profit du Département (chaîne logistique...)
- déduction du montant des participations du SDIS au titre des casernements qui ne seraient plus versées, notamment du fait des transferts de propriété des communes vers le Département.

Sur la base d'un budget du SDIS à périmètre constant pour ces trois années et avant la prise en compte des dépenses précitées, la contribution maximale annuelle du Département est fixée à

2017	2018	2019
33 077 000 €	33 904 000 €	34 752 000 €

Il est convenu que si un exercice était excédentaire, le Département se réserve le droit de déduire de la contribution départementale l'excédent constaté dans la limite de 50%.

La participation du Département sera versée au SDIS de manière à lui permettre de faire face à ses besoins de trésorerie courants.

Article 6 : Durée de la convention et révision

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans. Son terme est fixé au 31 décembre 2019. Elle pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'une révision annuelle dans le cas d'une réactualisation des données financières, notamment en raison des incertitudes liées aux mesures qui pourraient être prises à l'échelon national.



Article 7 : Circonstances particulières

En sa qualité d'établissement public, le SDIS conduit librement sa politique, réalise ses propres arbitrages et, dans le cadre de ses recettes, assume les conséquences financières de ses décisions.

Toutefois, à titre conservatoire et sur demande expresse du SDIS, le Département pourra prendre en compte l'incidence financière d'éventuelles évolutions législatives ou réglementaires, inconnues au jour de signature de la convention, ou de situations opérationnelles particulières (catastrophe ou sinistre d'une particulière gravité ou d'une durée anormale) qui auraient pour effet de bouleverser l'équilibre budgétaire du SDIS.

Article 8 : Dispositif d'information et de suivi

En application de l'article L. 1424-35 du CGCT, le SDIS transmettra chaque année au Département un rapport présentant l'évolution des ressources et des charges que le SDIS ainsi que les principales modalités de mise en œuvre de la présente convention.

Ce rapport devra notamment présenter :

- une analyse rétrospective des évolutions du budget du SDIS
- les prévisions pour l'exercice à venir en matière de charges de gestion courante, de personnels et d'investissements mobiliers.
- une synthèse des réflexions en cours sur les enjeux relatifs à la sécurité civile, à la politique de santé, à l'évolution du rôle et des missions du SDIS...

Fait à Rennes, le

**Pour le Département d'Ille-et-Vilaine,
Le Président du Conseil départemental**

**Pour le SDIS d'Ille-et-Vilaine,
Par délégation,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration**

Jean-Luc CHENUT

Franck PICHOT

2000
2000

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-010CA DU 2 FEVRIER 2017**

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT AU TITRE DE 2017

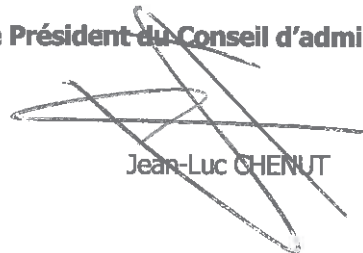
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

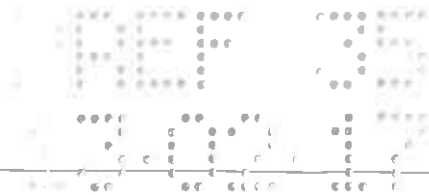
-  **APPROUVE la contribution financière du Département au budget du SDIS 35 au titre de 2017 à hauteur de 31 150 000 €.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
 - Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG

- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AU TITRE DE 2017

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES DAF/CB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire

Pour avis

19/01/2017

Conseil d'administration

Pour délibération

02/02/2017

La participation du Département, après prise en compte des ajustements à la hausse et à la baisse prévus par la convention approuvée ce jour, est arrêtée à 31 150 000 € pour 2017 contre 31 929 961 € au titre de 2016.

Néanmoins, le montant des annuités à déduire n'étant pas connu définitivement, le montant de la participation du Département pourra être revu à l'occasion d'une Décision Modificative.

	2013	2014	2015	2016	2017
Participation du département au SDIS (montant de base)	30 863 800 €	31 789 714 €	32 425 508 €	32 814 614 €	33 077 131 €
Evolution prévue dans la convention de partenariat	3,0%	3,0%	2,0%	1,2%	0,8%

Annuités à déduire au titre des dépenses de maintenance des bâtiments *	96 933 €	152 401 €	184 246 €	241 822 €	334 692 €
Dépenses imprimerie + affranchissement à déduire **	71 435 €	71 935 €	72 295 €	72 367 €	72 439 €
Remboursement par le Département de la mise à disposition d'un agent	133 340 €	133 996 €	91 789 €	0 €	0 €
Part de l'excédent du budget du SDIS à déduire	1 679 886 €	1 011 620 €	593 928 €	570 464 €	1 250 000 €
Participations du SDIS au titre des centres de secours à déduire					270 000 €
Participation du Département	29 148 886 €	30 687 754 €	31 666 829 €	31 929 961 €	31 150 000 €

* 15 ans au taux de 3,5% (sont prises en compte les dépenses réelles de l'année N-1) annuités constantes

** le montant de 70 000€ est forfaitaire ; il est actualisé de l'indice des prix à la consommation constaté en N-1 (2,05% en 2013, 0,7% en 2014, 0,1% en 2015, 0,1% en 2016)

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2017-011CA DU 2 FEVRIER 2017

BUDGET PRIMITIF ET PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Débat des Orientations Budgétaires en date du 13 décembre 2016 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

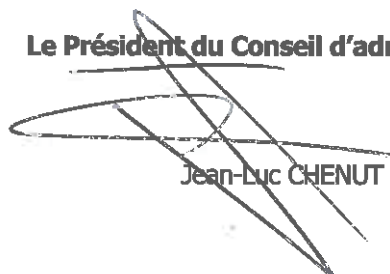


Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2017, joint en annexe à la présente délibération ;
- **APPROUVE** les Autorisations de Programme (A.P.) en cours telles qu'elles sont présentées dans les états annexés au Budget. L'encours d'A.P. y figure pour un montant total 1 492 667,08 € ;
- **APPROUVE** le Projet Annuel de Performance 2017, joint en annexe à la présente délibération.

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- ☒ Date de convocation : 20 janvier 2017
- ☒ Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- ☒ Nombre de présents avec voix délibérative : 14
 - Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
 - Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- ☒ Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- ☒ Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- ☒ Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- ☒ Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- ☒ Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- ☒ Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- ☒ Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- ☒ Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- ☒ Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG

- ☒ Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

BUDGET PRIMITIF 2017 ET PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCE DAF/CB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire	Pour avis	19/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

Vous trouverez en annexe au présent rapport les documents relatifs au budget primitif 2017 ainsi que le document de présentation du projet annuel de performance, soumis à votre approbation.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2017, tel qu'il vous est proposé aujourd'hui, a été élaboré dans le respect des orientations budgétaires présentées lors de la séance du 13 décembre 2016. Il convient de préciser néanmoins que l'excédent de fonctionnement est assez nettement supérieur à l'estimation réalisée au moment des orientations budgétaires (2,5 M€ au lieu de 2 M€), ce qui permet d'améliorer le niveau d'autofinancement du SDIS.

Le montant global du budget s'élève à 84 573 391 € contre 84 833 154 € en 2016, soit une diminution de 0,3%, résultant d'une réduction des dépenses réelles de fonctionnement de 0,7% et d'une légère diminution des dépenses réelles d'investissement (-1,2%).

	BP 2016	BP 2017	Taux d'évolution 2016-2017
Section de fonctionnement	70 419 600 €	70 940 765 €	0,7%
Dépenses réelles	63 115 200 €	62 685 000 €	-0,7%
Dépenses d'ordre	7 304 400 €	8 255 765 €	13,0%
Section d'investissement y compris reports n - 1	14 413 554 €	13 632 627 €	-5,4%
Dépenses réelles	12 639 454 €	12 485 627 €	-1,2%
Dépenses d'ordre	1 774 100 €	1 147 000 €	-35,3%
BUDGET TOTAL	84 833 154 €	84 573 391 €	-0,3%

En préambule, il est précisé que le Compte Administratif 2016 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 2 473 385 €
- Un solde d'exécution de la section d'investissement de 2 520 120 €
- Des restes à réaliser en section d'investissement se répartissant comme suit :
 - ✓ Dépenses : 2 740 627 €
 - ✓ Recettes : 0 €

Le budget primitif 2017 est construit :

- en prenant en compte les restes à réaliser 2016 en section d'investissement
- en affectant une partie du résultat de fonctionnement en excédents de fonctionnement capitalisés (recettes d'investissement) à hauteur de 239 420 € et le solde en résultat de fonctionnement reporté soit 2 233 965 €

Il est précisé que le budget primitif est voté par chapitre, hormis les subventions aux associations approuvées précédemment.

PARTIE 1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le projet de budget présenté s'inscrit dans une perspective d'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement et dans le respect des engagements qui figurent dans la convention de partenariat entre le SDIS et le Département soumise ce même jour à l'approbation du Conseil d'administration.

- Progression de 0,8% en section de fonctionnement, réduction de 0,8% des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au BP 2016 (+ 3,3 % par rapport au réalisé 2016)

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après présente les évolutions par chapitre des recettes de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement		BP 2016	Crédits ouverts BP+DM+VC	Compte Administratif 2016	BP 2017	Taux évolution BP / BP	Taux évolution BP / CA
70	Produits des services et du domaine	690 000 €	690 000 €	678 319 €	720 000 €	4,3%	6,1%
74	Contributions et participations	66 782 972 €	66 787 227 €	66 837 756 €	66 300 000 €	-0,7%	-0,8%
75	Produits accessoires	380 000 €	90 000 €	125 667 €	55 000 €	-85,5%	-56,2%
013	Atténuation de charges	160 000 €	450 000 €	401 641 €	440 000 €	175,0%	9,6%
77	Produits exceptionnels	100 000 €	350 681 €	307 664 €	80 000 €	-20,0%	-74,0%
78	Reprises sur provisions	30 000 €	30 000 €	31 267 €			-100,0%
	Recettes Réelles	68 142 972 €	68 397 908 €	68 382 314 €	67 595 000 €	-0,8%	-1,2%
042	Opérations d'ordre de transfert entre ser	1 135 700 €	1 151 177 €	1 145 904 €	1 111 800 €	-2,1%	-3,0%
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 140 928 €	1 140 928 €	1 140 928 €	2 233 965 €	95,8%	95,8%
TOTAL		70 419 600 €	70 690 013 €	70 669 146 €	70 940 765 €	0,7%	0,4%

a) Les contributions communales

Lors de la séance du 13 décembre dernier, les contributions communales et intercommunales ont été approuvées avec une augmentation de 0,8% par rapport à 2016, soit une recette complémentaire de 272 780 € qui porte le montant des contributions communales et intercommunales à 34 370 248 €.

b) La participation du Département

La participation du Département, après prise en compte des ajustements à la hausse et à la baisse prévus par la convention, est évaluée à 31 150 000 € pour 2017 (31 929 961 € au titre de 2016, -2,4%).

c) Les autres recettes

Ces recettes se répartissent comme suit :

- Les services de sécurité, interventions payantes et remboursement de frais par des tiers : 90 000 € contre 160 000 € en 2016 (réduction des crédits inscrits au regard du réalisé 2016 : réduction du nombre d'interventions payantes)
- Les remboursements relatifs à la mise à disposition de personnel : 630 000 € contre 530 000 € en 2016 (8 agents concernés dont un officier supplémentaire mis à disposition de l'Etat depuis mi 2016)
- La participation du SDIS 44 (202 000 €) et du SDIS 56 (318 000 €) au titre de la défense en 1^{er} appel par le centre de secours de Redon (crédits revalorisés suite à la signature de nouvelles conventions, respectivement 193 000 € et 304 000 € inscrits en 2016)
- Le remboursement par le SAMU des carences d'ambulances : 85 000 € (contre 100 000 € inscrits en 2016)
- Les participations diverses : 174 750 000 €
- Les produits accessoires : 55 000 €, dont l'essentiel est constitué par les loyers reversés par les sapeurs-pompiers volontaires logés à Vitré et Fougères
- Les atténuations de charge : 440 000 €, dont pour l'essentiel part des chèques déjeuners précomptée sur le salaire des agents (300 000 €) et remboursements divers sur rémunération du personnel (138 000 €)

- Les écritures d'ordre imposées par l'instruction budgétaire M 61, en légère diminution par rapport à 2016, à savoir :
 - La reprise en section de fonctionnement des subventions d'équipement transférables, notamment Fonds d'Aide à l'Investissement et subvention du Département pour l'Ecole Départementale : 258 800 €
 - La neutralisation des amortissements des immeubles : 853 000 €
- Le résultat de fonctionnement reporté, à hauteur de 2 241 995,43 €, en augmentation par rapport à l'exercice précédent (1 140 928 € en 2016, + 96%)

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après présente les évolutions par chapitre des dépenses de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Crédits ouverts BP+DM+VC	Compte Administratif 2016	BP 2017	Taux évolution BP / BP	Taux évolution BP / CA
011	Charges à caractère général	9 141 000 €	9 169 000 €	8 215 176 €	8 900 000 €	-2,6%	8,3%
012	Charges de personnel	52 870 000 €	52 870 000 €	51 436 666 €	52 750 000 €	-0,2%	2,6%
65	Autres charges d'activité	660 000 €	633 000 €	621 389 €	635 000 €	-3,8%	2,2%
66	Charges financières	430 000 €	425 000 €	380 124 €	330 000 €	-23,3%	-13,2%
67	Charges exceptionnelles	5 000 €	9 000 €	4 031 €	10 000 €	100,0%	148,1%
68	Dotations aux provisions	9 200 €	9 200 €	7 353 €	10 000 €	8,7%	
022	Dépenses imprévues		- €		50 000 €		
	Dépenses Réelles	63 115 200 €	63 115 200 €	60 664 740 €	62 685 000 €	-0,7%	3,3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre ser	7 304 400 €	7 574 813 €	7 531 021 €	6 300 000 €	-13,8%	-16,3%
023	Virement à la section d'investissement				1 955 765 €		
TOTAL		70 419 600 €	70 690 013 €	68 195 761 €	70 940 765 €	0,7%	4,9%

a) Les charges à caractère général

Il s'agit de l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des services et à l'activité opérationnelle. Il convient de préciser que les dépenses liées aux bâtiments (fluides) sont prises en charge par le budget du Département.

Les crédits inscrits diminuent de 2,6% par rapport au BP 2016. Cette réduction prend en compte les niveaux de réalisation constatés au compte administratif inférieurs aux prévisions et qui traduisent les efforts de maîtrise des dépenses accomplis par l'ensemble des services, ainsi que la réduction des dépenses liées aux participations versées par le SDIS au titre des centres de secours (270 000 € déduits du montant de la participation du Département).

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel se réduisent globalement de 0,2% par rapport au BP 2016 mais progressent de 2,6% par rapport au compte administratif 2016 (+ 1,3 M€).

En l'absence de créations de poste, l'augmentation par rapport au réalisé 2016 est contenue, mais il convient de prendre en compte notamment :

- La revalorisation de la valeur du point prévue pour 2017, et l'impact en année pleine de la revalorisation de 2016 (+ 430 000 € au total)
- La mise en œuvre du PPCR : + 200 000 €
- Les avancements de grades et d'échelons prévisibles (GVT) : + 700 000 €
- L'abondement des crédits inscrits au titre des indemnités de sapeurs-pompiers volontaires pour faire face à l'augmentation constatée de l'activité opérationnelle : + 400 000 €
- Prise en compte de la réduction des crédits au titre de la PFR (- 475 000 €)

c) Les autres charges de gestion courante

Les crédits inscrits au chapitre 65, voté par article, concernent notamment les subventions versées aux associations (cf rapport spécifique) pour un montant de 635 000 €, contre 660 000 € inscrits au BP 2016, dont 300 000 € au titre du comité des œuvres sociales du SDIS, et 213 000 € au titre de la redevance due au titre du raccordement à l'INPT (Réseau ANTARES), versée à l'Etat pour la première fois en 2016.

d) Les charges financières

Le niveau d'endettement du SDIS se réduit se traduisant par une diminution des charges financières de 23% par rapport au BP 2016, et de 13 % par rapport au compte administratif 2016 (voir en annexe l'état de la dette).

PARTIE 2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

De manière synthétique, les recettes d'investissement se répartissent comme suit :

	Recettes d'investissement	BP 2016 (y compris reports 2015)	Crédits ouverts 2016	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser 2016	Propositions 2017	BP 2017 (y compris reports 2016)
10	Fonds propres d'origine externe	1 107 300 €	1 107 300 €	1 107 309 €		1 112 500 €	1 112 500 €
16	Emprunts	2 846 811 €	2 581 861 €	- €		186 735 €	186 735 €
23	Immobilisations en cours	225 850 €	100 850 €	7 209 €		1 200 000 €	1 200 000 €
27	Autres immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	- €		2 000 €	2 000 €
	Recettes réelles	4 181 961 €	3 792 011 €	1 114 518 €		2 501 235 €	2 501 235 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €		1 955 765 €	1 955 765 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €	- €		- €	239 420 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	154 936 €	- €		100 000 €	100 000 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	7 304 400 €	7 574 813 €	7 531 021 €		6 300 000 €	6 300 000 €
041	Opérations patrimoniales	638 400 €	671 550 €	638 525 €		35 000 €	35 000 €
001	Résultat d'investissement	2 288 794 €	2 288 794 €	2 288 794 €		- €	2 501 206 €
	TOTAL	14 413 554 €	14 172 232 €	11 572 858 €		10 892 000 €	13 632 627 €

Grâce à l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2016, qui permet d'alimenter la section d'investissement, le recours à l'emprunt pour 2017 devrait être limité, les crédits inscrits s'élèvent à 186 735 €.

Concernant les recettes d'investissement en provenance de l'Etat :

- L'inscription pour le Fonds Compensation de T.V.A. est de 1 112 500 € contre 1 107 300 € en 2016. Cette recette est calculée en fonction des investissements réalisés en 2015.

2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

De manière synthétique, les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

	Dépenses d'investissement	BP 2016 (y compris reports 2015)	Crédits ouverts 2016	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser 2016	Propositions 2017	BP 2017 (y compris reports 2016)
16	Dépenses financières	1 880 000 €	1 880 000 €	1 863 274 €		1 840 000 €	1 840 000 €
	Dépenses d'équipement 20 et 21	10 552 454 €	10 367 504 €	5 406 088 €	2 740 627 €	6 763 000 €	9 503 627 €
20	Immobilisations incorporelles	573 794 €	624 444 €	230 917 €	130 146 €	1 035 000 €	1 165 146 €
21	Immobilisations corporelles	9 978 660 €	9 743 060 €	5 175 170 €	2 610 481 €	5 728 000 €	8 338 481 €
23	Travaux en cours	205 000 €	100 000 €	17 741 €		1 140 000 €	1 140 000 €
27	Autres immobilisations financières	2 000 €	2 000 €	120 €		2 000 €	2 000 €
	Dépenses réelles	12 639 454 €	12 349 504 €	7 287 222 €	2 740 627 €	9 745 000 €	12 485 627 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	1 135 700 €	1 151 177 €	1 145 904 €		1 112 000 €	1 112 000 €
041	Opérations patrimoniales	638 400 €	671 550 €	638 525 €		35 000 €	35 000 €
	TOTAL	14 413 554 €	14 172 232 €	9 071 652 €	2 740 627 €	10 892 000 €	13 632 627 €

Il convient de préciser que les projets structurants à savoir le système Antarès et la modernisation du système de traitement de l'alerte sont gérés en Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP / CP).

Pour rappel, la convention approuvée le 25 février 2011 a confirmé la décision de confier au Département l'exercice de la compétence patrimoniale du SDIS en matière de construction, de gestion, d'entretien et de maintenance immobilière. Cela se traduit par la prise en charge directe des travaux immobiliers par le Département ainsi que les dépenses relatives à l'acquisition de mobilier (bureau et hébergement) pour les opérations de construction.

Les dépenses d'investissement du SDIS sont composées (hors reports 2016):

- Du remboursement du capital : 1,84 M€
- Des acquisitions de véhicules (engins de lutte et véhicules de transport) : 3,9 M€ (dont 765 000 € de réinscription de crédits 2016 non engagés)
- Des différents équipements et matériels d'incendie et de secours, et matériels de formation (900 000 €)
- Des dépenses liées aux projets structurants : Antarès (240 000 €), système de traitement de l'alerte (500 000 €), Entrepôt de données et ETL (92 000 €)
- Des matériels de transmissions, des matériels et logiciels informatiques : 1,1 M€.

Dépenses d'équipement	BP 2016 (y compris reports 2015)	Crédits ouverts 2016	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser 2016	BP 2017	BP 2017 (y compris reports 2016)
Engins Incendie	5 084 267 €	4 766 717 €	1 666 131 €	2 277 660 €	3 903 000 €	6 180 660 €
Matériels incendie et secours	672 743 €	672 743 €	206 838 €	53 194 €	553 000 €	606 194 €
Matériel médical	108 356 €	100 176 €	76 374 €	7 212 €	115 000 €	122 212 €
Matériel de formation	185 914 €	218 914 €	53 355 €	161 073 €	106 000 €	267 073 €
Divers	289 044 €	300 744 €	145 770 €	44 583 €	183 000 €	227 583 €
Informatique et transmissions	797 786 €	1 054 917 €	578 763 €	196 905 €	1 071 000 €	1 267 905 €
Investissements courants	7 138 111 €	7 114 211 €	2 727 231 €	2 740 627 €	5 931 000 €	8 671 627 €
Projets structurants (Antarès, logiciel traitement alerte)	3 414 343 €	3 252 993 €	2 678 856 €		832 000 €	832 000 €
TOTAL	10 552 454 €	10 367 204 €	5 406 088 €	2 740 627 €	6 763 000 €	9 503 627 €

3. LES OPERATIONS D'ORDRE – TRANSFERT ENTRE SECTIONS

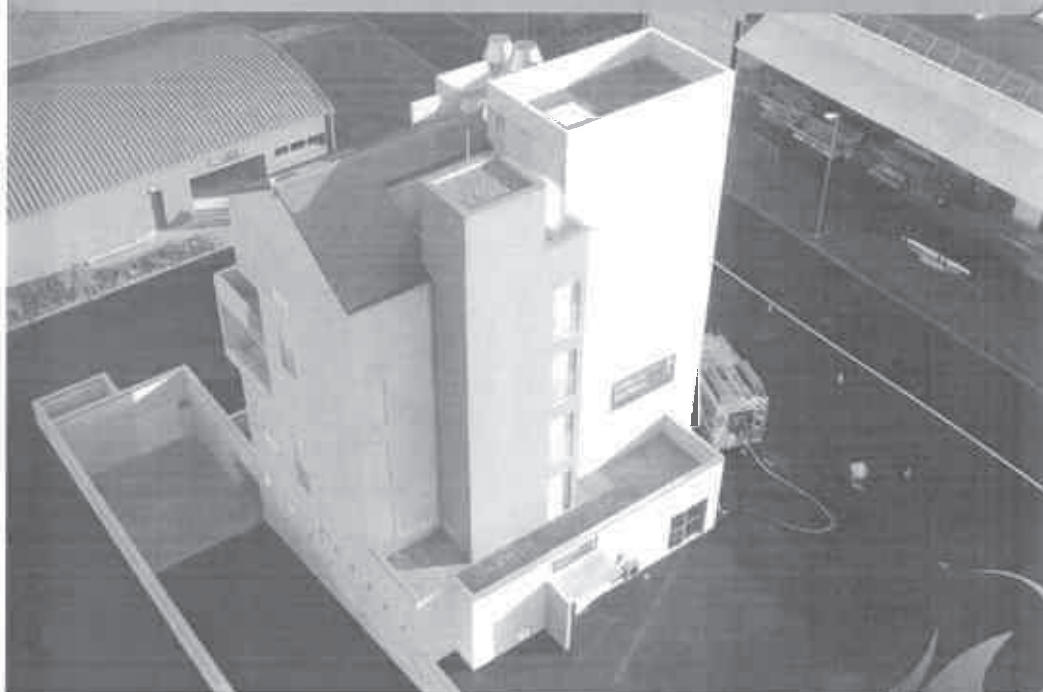
Au titre des opérations d'ordre, on peut noter au chapitre 040 :

- La reprise des subventions transférables au compte de résultat (259 000 €)
L'instruction budgétaire M61, applicable aux SDIS, impose de reprendre les subventions transférables au compte de résultat.
- La neutralisation des amortissements liés aux bâtiments (853 000 €)

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

Projet annuel de performance pour l'exercice 2017



Service Départemental
d'Incendie et de Secours
d'Ile-et-Vilaine

2 rue du Moulin de Joué
BP 80127
35701 RENNES Cedex 7
Tél : 02 99 87 65 43
Fax : 02 99 87 65 44

**DIRECTION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
DE LA GESTION PUBLIQUE**

Janvier 2017



Préambule

L'exercice 2017 constitue la sixième année de mise en œuvre de la démarche de performance au sein du Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine et surtout la première année de mise en œuvre du nouveau projet stratégique.

C'est dans ce cadre que l'arborescence du projet annuel de performance a été revue pour être en cohérence avec les axes et les objectifs définis dans le projet stratégique 2017-2021 et décliné dans un premier projet de service pour la période 2017-2018. Ce Projet annuel de performance reprend donc les 3 axes du projet stratégique et est articulé en 9 missions, correspondant aux principaux objectifs du projet stratégique. Chaque mission est elle-même déclinée en un ou plusieurs programmes, voire sous-programmes pour lesquels des objectifs et des actions sont proposés.

Certains programmes de l'axe 3 ont une traduction budgétaire. Suivent, sous forme de graphiques et de tableaux, les éléments budgétaires correspondants au Budget primitif 2017 répartis par mission, programme et sous-programme.

Objectifs			Actions
Axe 1 : Répondre toujours mieux à la demande de secours d'urgence			
Mission 1. Optimiser l'organisation de la distribution des secours			
Programme 1.1.	Mise en œuvre du SDACR	Intégrer les objectifs du SDACR 2016 dans les règlements et schémas directeurs	Réviser le Règlement opérationnel (modalités d'engagement des moyens, détermination des POJ de bassin, redéfinir les modalités d'organisation de la chaîne de commandement...)
			Réviser le Plan pluriannuel d'équipement au regard des orientations du SDACR, dans un cadre budgétaire contraint
			Adapter le Schéma directeur des systèmes d'information (optimisation des flux de données informatiques, politique de sécurité...)
			Rédiger le Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie (RDDECI)
Programme 1.2.	Distribution des secours	Rechercher les conditions de sécurisation de la distribution des secours	Conforter les modalités de déclenchement des secours dans le cadre des coopérations de centre
			Accompagner les chefs de centre dans la définition d'un plan d'actions pour la permanence opérationnelle (échange de bonnes pratiques)
			Poursuivre la mise en œuvre de la politique de coopération de centres
			Identifier les secteurs en fragilité et proposer des réponses pour améliorer la réponse opérationnelle
Programme 1.3.	Maillage territorial	Adapter le maillage territorial tout en préservant la proximité	Etudier l'opportunité d'étendre à d'autres secteurs en fragilité l'expérience d'antenne prompt secours mise en œuvre à Châtillon-en-Vendelais
Mission 2. Recentrer les missions de secours à personne sur l'urgence			
Programme 2.1.	Diagnostic partagé du secours à personne	Réaliser un diagnostic partagé, tant qualitatif que quantitatif du secours à personne	Evaluer la convention SDIS-SAMU en vue de sa révision en appliquant les circulaires de 2015 et 2016
			Exploiter les indicateurs pertinents de suivi de la convention
			Analyser les conséquences pour l'établissement de l'augmentation ininterrompue de la demande de secours à personne
Programme 2.2.	Délimitation des missions	Identifier des marges de manœuvres pour recentrer l'activité du SDIS sur ses missions	Evaluer l'impact de la tarification de certaines interventions Identifier les interventions qui pourraient faire l'objet d'une facturation ou d'un transfert vers d'autres services en exploitant les expériences des SDIS voisins
Programme 2.3.	Sensibilisation des populations	Sensibiliser institutions et population sur le recours aux sapeurs-pompiers	Définir collectivement le champ d'action du service (organiser un débat élargi sur cette thématique)
			Développer la communication sur les réseaux sociaux et dans la presse régionale en mettant en avant le changement récent de système de traitement de l'alerte
			Mettre en valeur via le nouveau site Internet les conseils de prévention
Mission 3. S'adapter à l'évolution des risques, des techniques et de la société			
Programme 3.1.	Retours d'expérience et innovations	Faire du SDIS une organisation apprenante	Poursuivre la politique de retours d'expérience et de partage d'expérience
			Généraliser l'emploi des stoppeurs de fumée et faire partager cette expérience (organisation d'un colloque sur ce thème)
			Etudier l'opportunité d'étendre la technique des tuyaux en écheveaux à l'ensemble des centres
			Adapter les techniques d'intervention en étudiant les opportunités technologiques (cartographie embarquée, drone...)
Programme 3.2.	Outils de formation	Multiplier les situations d'apprentissage pour pallier le déficit de sollicitation	Définir et conforter les modalités d'utilisation du plateau technique de formation
			Organiser des exercices spécifiques pour la chaîne de commandement
			Renforcer la compétence des sapeurs-pompiers en développant la prévention appliquée à l'opération
Programme 3.3.	Doctrines opérationnelles	Adapter les stratégies d'intervention sur nombreuses victimes au contexte de menaces	Organiser régulièrement des exercices de grande ampleur
			Prendre en compte les nouvelles doctrines d'intervention et l'utilisation des nouveaux EPI balistiques
			Déployer l'outil de suivi et de dénombrement des victimes (SDNUS)
Axe 2 : Contribuer au développement territorial			
Mission 4. Impulser un volontariat dynamique, centré sur la permanence opérationnelle			
Programme 4.1	Disponibilité et fidélisation du volontariat	Améliorer la disponibilité diurne et la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires	Définir et mettre en œuvre un plan d'actions prioritaires en faveur de la disponibilité diurne
Programme 4.2	Mixité des centres	Poursuivre la mise en place de la mixité au sein des centres de secours	Mettre en œuvre les comités de centres mixtes
			Dresser le diagnostic de la politique de mixité depuis 2013
			Identifier les nouvelles formes possibles de mixité
Programme 4.3	Soutien aux centres	Alléger autant que possible la charge administrative des centres de secours	Proposer un bouquet de services permettant d'alléger la charge administrative des centres
			Evaluer la mise en place des organigrammes et référents et identifier les marges de progrès
Mission 5. Co-construire la réponse aux risques au sein de chaque territoire			
Programme 5.1.	Sensibilisation aux enjeux de sécurité civile	Partager la responsabilité de la Sécurité Civile entre tous les acteurs d'un territoire	Expérimenter la tenue d'un débat public sur les enjeux de la sécurité civile à l'échelle d'un territoire
Programme 5.2.	Partenariats avec les maires	Donner les moyens d'actions au maire, autorité de police	Proposer, dans le cadre d'une expérimentation une offre d'ingénierie de sécurité civile (exercices dans le cadre des plans communaux de sauvegarde, réserve de sécurité civile, prévention ERP, dispositif préventif de sécurité, DECI...) en lien avec le périmètre des agences départementales
Programme 5.3.	Partenariats locaux	Renforcer ou créer des partenariats avec les autres acteurs du secours ou de l'aide à la personne	Organiser des échanges avec les services départementaux en charge des personnes âgées et handicapées pour aborder les problématiques liées au relèvement
			Expérimenter sur un territoire la mise en place de partenariats avec les associations d'aide à domicile
Mission 6. Faire du citoyen le premier acteur de la maîtrise de la sollicitation			
Programme 6.1.	Politiques éducatives	S'impliquer dans les politiques éducatives	Adapter la démarche d'information préventive aux comportements qui sauvent
			Expérimenter le dispositif des cadets de la Sécurité Civile dans les collèges
Programme 6.2.	Sensibilisation des populations	Agir sur la citoyenneté par la sensibilisation de la population	Conforter le dispositif JSP en partenariat avec l'UDSP (dans le cadre de la convention de partenariat à renouveler)
			Expérimenter la mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation de la population reposant sur une offre de service de formation des jeunes effectuant leur service civique pour le compte des collectivités
			Poursuivre la sensibilisation aux gestes qui sauvent
			Réfléchir à l'utilisation des réseaux sociaux en situation de crise
Programme 6.3.	Définition partagée de la politique de sécurité civile	Impliquer les citoyens dans la définition de la politique de Sécurité Civile	Poser les conditions de la mise en place d'un Comité Consultatif de Sécurité Civile sous l'animation du Conseil Départemental, laboratoire d'idées

Objectifs			Actions
Axe 3 : S'inscrire dans une démarche de développement durable - l'agenda 21			
Mission 7. Préserver les ressources humaines			
Programme 7.1.	Climat social et conditions de travail	Construire un climat social épanouissant	Faire vivre les comités de centres
			Définir et mettre en œuvre un parcours de management permettant d'intégrer de nouvelles postures telles que celles d'animateur, d'accompagnateur de manager
			Finaliser le diagnostic des Risques psycho-sociaux et définir un plan de prévention
			Définir les conditions de mise en œuvre du RIFSEEP
Programme 7.2.	Prévention des accidents et politique de sécurité	Diminuer le nombre d'accidents	Finaliser la réalisation du Document unique d'évaluation des risques (DUER)
			Relancer un plan de prévention des accidents routiers dans le cadre du renouvellement du marché d'assurances flotte automobile
			Expérimenter les techniques de prévention canadiennes « conduite en situation d'urgence »
			Poursuivre et conforter le plan de prévention des accidents de sport
Programme 7.3.	Formation	Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences, en contribuant au management global de la sécurité et à la qualité de vie au service	Développer la formation par l'apprentissage pour les formations SPV de tronc commun et d'avancement de grade
			Prendre en compte les orientations du SDACR pour définir les besoins en formation
Mission 8. Rendre l'organisation plus simple, transparente et accessible			
Programme 8.1.	Pilotage et gouvernance	Poursuivre dans la démarche réflexive d'amélioration continue et de management de la performance	Faire évoluer l'organisation dans le but de servir les finalités stratégiques de l'établissement
			Définir la politique de contrôle de gestion, de management de la performance et d'évaluation des impacts du projet stratégique
			Etudier l'opportunité d'engager la démarche d'autoévaluation dans le cadre du référentiel européen d'autoévaluation des fonctions publiques (CAF)
			Prendre en compte les recommandations de l'inspection générale de l'administration retenues après débat en CASDIS (renouvellement de la convention avec FUDSP par exemple)
Programme 8.2.	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Conforter la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences	Conforter et mettre à jour les outils d'analyse des données (ETL...)
			Clarifier la gestion des inaptitudes : postes aménagés identifiés au TEP, reclassements, projet de fin de carrière ...
Programme 8.3.	Information	Faciliter la circulation et la diffusion de l'information	Faire de l'entretien professionnel un moment clé dans le parcours des agents
			Formaliser l'organisation des temps de coordination nécessaires au fonctionnement des services et à la préparation de la décision
			Etudier et mettre en œuvre une plateforme de réception et de traitement des demandes
Préparer la mise en place d'un intranet de services			
Mission 9. Préserver le bien commun			
Programme 9.1.	Infrastructures immobilières	Adapter les Infrastructures aux conditions nécessaires à l'exercice des missions	Accompagner la mise en œuvre par le Département du PPI (reconstruction de la Direction et de Rennes Centre)
			Préparer la mise en route des nouveaux équipements du plateau technique de formation (parcours ARI...)
			Identifier le site de Rennes Sud-Ouest
Programme 9.2.	Mutualisations	Développer les mutualisations	Renouveler la convention de partenariat SDIS-Département
			Poursuivre la politique de groupement de commandes avec le Département
			Envisager la mutualisation de compétences spécifiques (en matière de systèmes d'information par exemple)
			Définir les besoins pour une plateforme technique mutualisée avec le Parc départemental et engager la réflexion commune sur le niveau de mutualisation à envisager
			Etudier les possibilités d'ouverture du plateau technique de formation à des utilisateurs externes : autres SDIS, partenaires publics et privés
Programme 9.3	Moyens du service	Pratiquer l'achat éco-responsable, les modes de production et d'action responsables	Poursuivre la mise en œuvre de formations mutualisées avec d'autres SDIS
			Interroger nos modes de fonctionnement sous l'angle du développement durable (visio-conférence déplacements, consommables...)
			Sensibiliser l'ensemble des agents à la démarche de développement durable (Informations sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture, sur le tri des déchets...)
			Evaluer l'impact de la dématérialisation des outils cartographiques

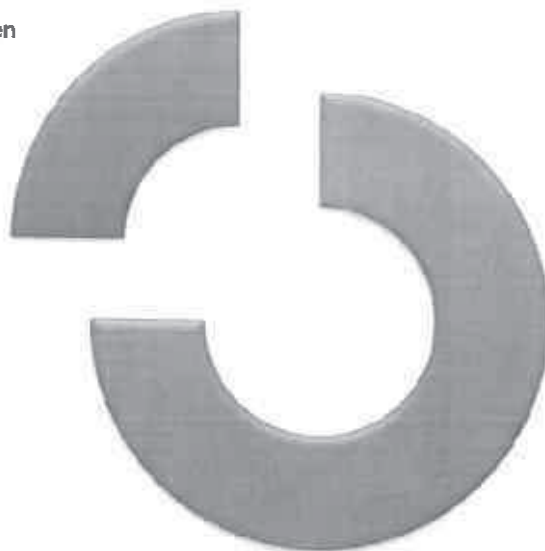


Répartition des crédits budgétaires 2017

NOTA BENE : les crédits d'investissement présentés dans le document qui suit ne prennent pas en compte les reports de crédits 2016

Axe 3 : S'inscrire dans une démarche de développement durable**Axe 3. S'inscrire dans une démarche de développement durable****Répartition par mission des crédits inscrits au BP 2017****(fonctionnement et investissement)**

9. Préserver le bien
commun
17 936 199 €
25%



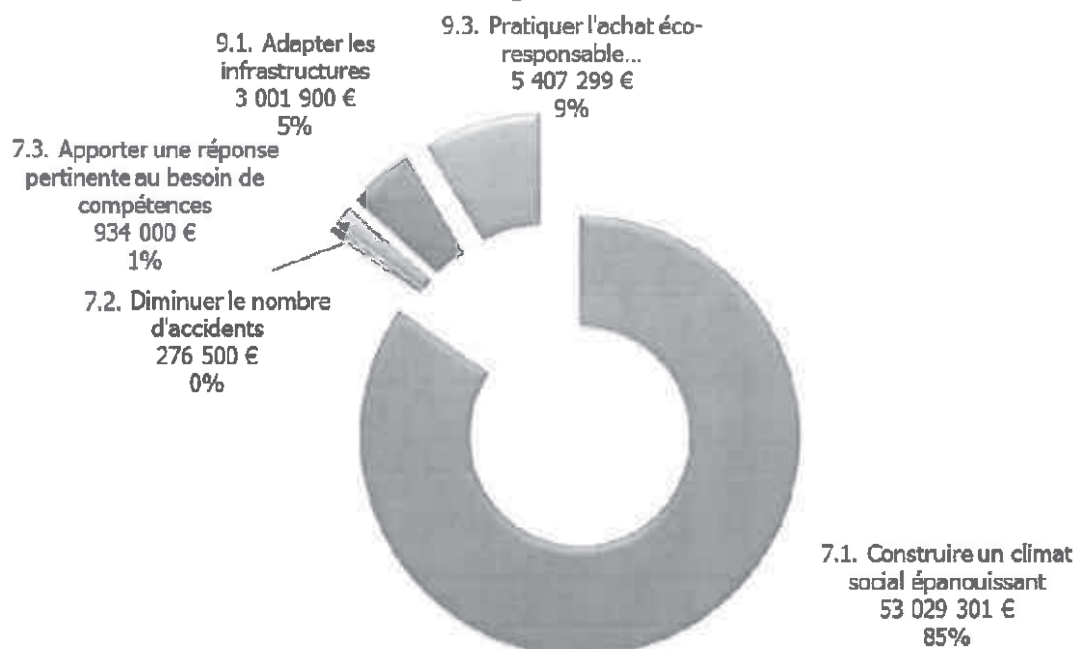
7. Préserver les
ressources
humaines
54 363 801 €
75%

Mission	Programme	Sous-programme	Section	CA 2015	CA 2016	BP 2017
7. Préserver les ressources humaines				53 408 350 €	52 848 769 €	54 363 801 €
7.1. Construire un climat social épanouissant				52 112 898 €	51 714 182 €	53 035 301 €
	7.11. Personnels permanents			42 173 631 €	42 793 834 €	44 035 723 €
		Fonctionnement		42 173 631 €	42 793 834 €	44 035 723 €
	7.12. Sapeurs-pompiers volontaires			9 939 268 €	8 920 347 €	8 999 578 €
		Fonctionnement		9 927 547 €	8 920 347 €	8 993 578 €
		Investissement		11 721 €		6 000 €
7.2. Diminuer le nombre d'accidents				283 141 €	288 622 €	276 500 €
		Fonctionnement		283 141 €	288 622 €	276 500 €
7.3. Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences				1 012 311 €	845 965 €	1 052 000 €
	7.31. Formations en interne			439 333 €	399 306 €	472 000 €
		Fonctionnement		407 040 €	321 860 €	393 000 €
		Investissement		32 293 €	77 446 €	79 000 €
	7.32. Formations externalisées			485 620 €	396 990 €	487 000 €
		Fonctionnement		485 620 €	396 990 €	487 000 €
	7.33. Entretien de la condition physique			87 358 €	49 668 €	93 000 €
		Fonctionnement		48 511 €	33 969 €	54 000 €
		Investissement		38 846 €	15 699 €	39 000 €
9. Préserver le bien commun				18 725 290 €	18 698 959 €	17 936 199 €
9.1. Adapter les infrastructures				3 494 526 €	3 105 894 €	3 101 900 €
		Fonctionnement		3 382 238 €	3 028 018 €	3 001 900 €
		Investissement		112 288 €	77 876 €	100 000 €
9.3. Pratiquer l'achat éco-responsable...				13 230 865 €	11 993 065 €	14 834 299 €
	9.31. Matériels et équipements			7 971 783 €	4 816 287 €	8 881 100 €
		Fonctionnement		2 903 144 €	2 802 578 €	3 202 100 €
		Investissement		5 068 640 €	2 013 709 €	5 679 000 €
	9.32. Systèmes d'information et de communication			2 559 874 €	4 409 286 €	3 161 399 €
		Fonctionnement		938 938 €	1 177 663 €	1 270 399 €
		Investissement		1 620 937 €	3 231 623 €	1 891 000 €
	9.33. Moyens généraux			2 699 207 €	2 767 492 €	2 791 800 €
		Fonctionnement		936 982 €	900 858 €	934 800 €
		Investissement		1 762 226 €	1 866 634 €	1 857 000 €
Total général				70 133 740 €	67 947 728 €	72 300 000 €

Axe 3. S'inscrire dans une démarche de développement durable

Répartition par programme des crédits de fonctionnement

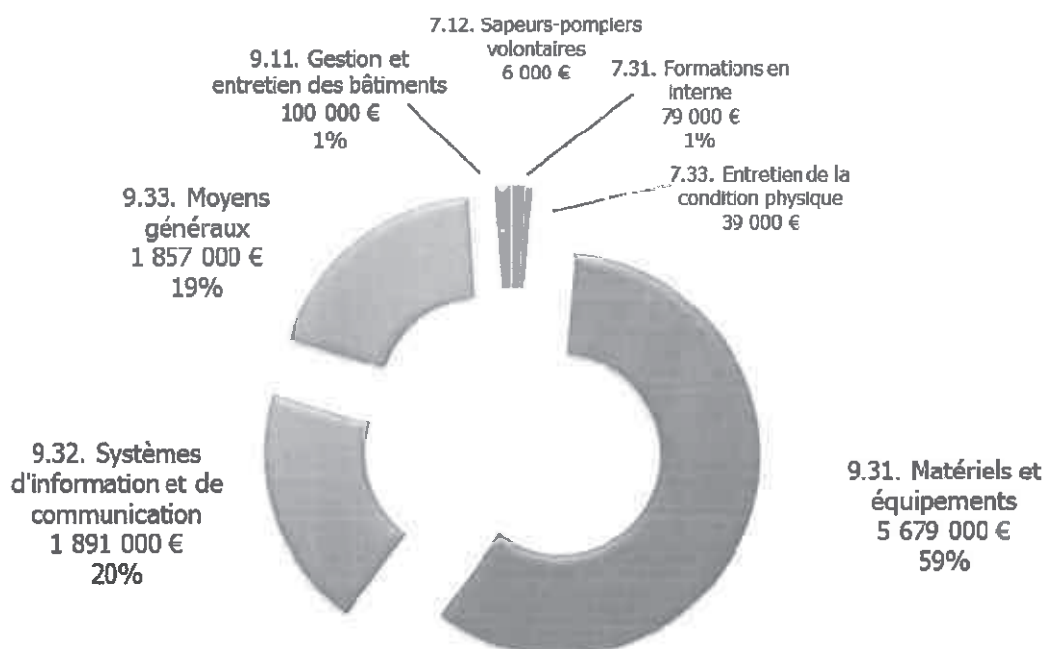
Budget Primitif 2017



Axe 3. S'inscrire dans une démarche de développement durable

Répartition par sous-programme des crédits d'investissement

Budget Primitif 2017



MISSION 7 – PRÉSERVER LES RESSOURCES HUMAINES

Mission 7 - Préserver les ressources humaines Répartition par programme des crédits inscrits au BP 2017 (fonctionnement et investissement)



Programme	Sous-programme	Enveloppe	CA 2015	CA 2016	BP 2017
7.1.	Construire un climat social épanouissant		52 112 896 €	51 714 182 €	51 035 301 €
	7.11. Personnels permanents		42 173 631 €	42 793 834 €	44 035 723 €
	Traitement et indemnités		29 447 234 €	29 877 996 €	30 696 000 €
	Contributions patronales		11 263 275 €	11 456 507 €	11 856 000 €
	Action sociale et accompagnement		1 265 212 €	1 262 360 €	1 283 723 €
	Personnel extérieur, élus, comptable		197 909 €	196 971 €	200 000 €
	7.12. Sapeurs-pompiers volontaires		9 939 268 €	8 920 347 €	8 999 578 €
	Indemnisation des SPV actifs		8 084 953 €	7 714 439 €	8 220 000 €
	Dispositifs de retraite des SPV		1 799 448 €	1 166 445 €	730 000 €
	Soutien aux activités associatives		54 866 €	39 463 €	49 578 €
7.2.	Diminuer le nombre d'accidents		283 141 €	288 622 €	276 500 €
	7.21. Assurances et politique de sécurité		283 141 €	288 622 €	276 500 €
	Assurances		228 704 €	241 356 €	221 000 €
	Médecine du travail		39 284 €	38 239 €	40 500 €
	Hygiène et sécurité		15 153 €	9 026 €	15 000 €
7.3.	Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences		1 012 311 €	945 945 €	1 002 000 €
	7.31. Formations en interne		439 333 €	399 306 €	472 000 €
	Hébergement, restauration, déplacements...		360 136 €	263 915 €	339 500 €
	Matériels & fournitures pédagogiques		67 032 €	113 343 €	120 500 €
	FOAD		12 165 €	22 049 €	12 000 €
	7.32. Formations externalisées		485 620 €	396 990 €	487 000 €
	Formations sapeur-pompier		383 983 €	329 972 €	360 000 €
	Autres formations et actions diverses		101 637 €	67 018 €	127 000 €
	7.33. Entretien de la condition physique		87 358 €	49 668 €	93 000 €
	Matériels & fournitures		40 873 €	16 755 €	42 000 €
	Compétitions		23 969 €	18 724 €	28 000 €
	Locations salles/équipes		22 515 €	14 190 €	23 000 €
Total général			53 408 350 €	52 848 769 €	54 363 801 €

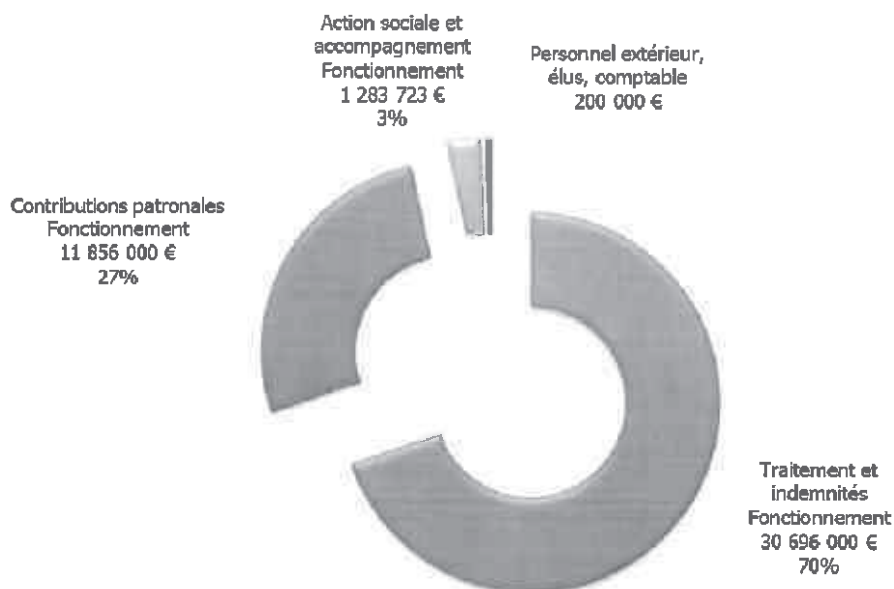
Programme 7.1 – Construire un climat social épanouissant

Répartition par sous-programme des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017

Sous-programme	Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
7.11. Personnels permanents				42 173 631 €	42 793 834 €	44 035 723 €
		Traitement et indemnités		29 447 234 €	29 877 996 €	30 696 000 €
		Fonctionnement		29 447 234 €	29 877 996 €	30 696 000 €
		64111 - rémunération principale		18 154 654 €	18 399 114 €	19 020 000 €
		64112 - S.F.T.		507 886 €	514 874 €	530 000 €
		64113 - N.B.I.		180 848 €	182 442 €	186 000 €
		64118 - autres indemnités		10 417 377 €	10 552 276 €	10 660 000 €
		64131 - rémunération personnel non titulaire		186 470 €	229 290 €	300 000 €
		Contributions patronales		11 263 275 €	11 456 507 €	11 856 000 €
		Fonctionnement		11 263 275 €	11 456 507 €	11 856 000 €
		6331 - versement de transport		280 329 €	284 776 €	290 000 €
		6332 - cotisations versées au FNAL		92 146 €	93 623 €	95 000 €
		6336 - cotisation CNFPT et CDG		342 382 €	328 755 €	335 000 €
		637 - autres impôts, taxes et versés assim.		4 739 €	5 136 €	5 000 €
		6451 - cotisations URSSAF		3 167 454 €	3 225 080 €	3 340 000 €
		6453 - cotisations caisses de retraite		7 281 795 €	7 421 048 €	7 690 000 €
		6454 - cotisations ASSEDIC		10 750 €	13 251 €	14 000 €
		6458 - cotisation autres org. sociaux (ATIACL)		83 678 €	84 838 €	87 000 €
		Action sociale et accompagnement		1 265 212 €	1 262 360 €	1 283 723 €
		Fonctionnement		1 265 212 €	1 262 360 €	1 283 723 €
		6228 - divers		801 €		500 €
		6238 - prestations diverses				2 000 €
		6247 - transports collectifs du personnel		9 949 €	17 948 €	10 000 €
		6251 - voyages et déplacements		39 605 €	31 350 €	40 000 €
		6255 - frais de déménagement		16 930 €	9 027 €	11 000 €
		6472 - prestations familiales directes		114 839 €	114 225 €	118 000 €
		6488 - autres charges (chèques déjeuners)		787 203 €	774 430 €	782 000 €
		6574 - subv fonctionnement aux associations		292 992 €	304 983 €	309 223 €
		658 - charges diverses de gestion courante (chèques déj.)		2 893 €	10 396 €	11 000 €
		Personnel extérieur, élus, comptable		197 909 €	196 971 €	200 000 €
		Fonctionnement		197 909 €	196 971 €	200 000 €
		6218 - autre personnel extérieur		149 482 €	148 765 €	150 000 €
		6225 - indemnités comptables et régisseurs		7 322 €	7 457 €	8 000 €
		6231 - indemnités élus		37 332 €	37 176 €	38 000 €
		6532 - frais de mission élus		258 €	650 €	1 000 €
		6534 - cotisations de SS - part patronale		3 515 €	2 924 €	3 000 €
7.12. Sapeurs-pompiers volontaires				9 939 268 €	8 920 347 €	8 999 578 €
		Indemnisation des SPV actifs		8 084 953 €	7 714 439 €	8 220 000 €
		Fonctionnement		8 084 953 €	7 714 439 €	8 220 000 €
		64141 - vacations versées aux SPV		7 674 248 €	7 155 331 €	7 650 000 €
		64145 - vacations versées aux employeurs		72 928 €	57 865 €	58 000 €
		64146 - vacations service de santé		337 777 €	501 243 €	512 000 €
		Dispositifs de retraite des SPV		1 799 448 €	1 166 445 €	730 000 €
		Fonctionnement		1 799 448 €	1 166 445 €	730 000 €
		6458 - cotisation autres organismes sociaux (PFR)		1 058 625 €	509 015 €	30 000 €
		646 - allocation vétérance		740 823 €	657 430 €	700 000 €
		Soutien aux activités associatives		54 866 €	39 463 €	49 578 €
		Fonctionnement		43 145 €	39 463 €	43 578 €
		60636 - habillement et vêtements de travail		2 235 €	312 €	5 000 €
		6574 - subv fonctionnement aux associations		40 910 €	39 151 €	38 578 €
		Investissement		11 721 €		6 000 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours		11 721 €		6 000 €
Total général				52 112 898 €	51 714 182 €	53 035 301 €

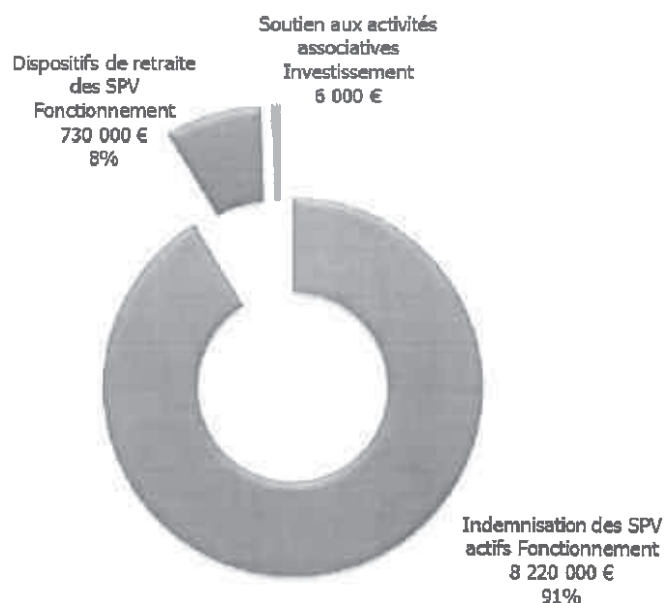
Sous-programme 7.11. Personnels permanents

Répartition par enveloppe des crédits de fonctionnement Budget Primitif 2017



Sous-programme 7.12. Sapeurs-pompiers volontaires

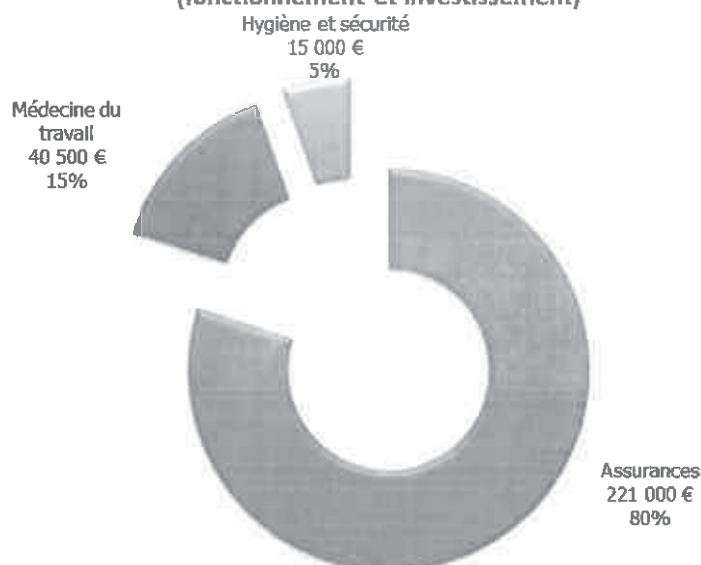
Répartition par enveloppe des crédits (F & I) Budget Primitif 2017



Programme 7.2 – Diminuer le nombre d'accidents

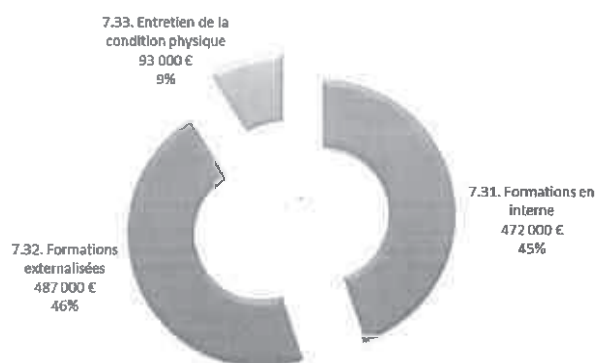
Sous-programme	Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
7.21. Assurances et politique de sécurité				283 141 €	288 622 €	276 500 €
		Assurances		228 704 €	241 356 €	221 000 €
		Fonctionnement		228 704 €	241 356 €	221 000 €
			6168 - primes d'assurances autres	88 222 €	93 805 €	70 000 €
			6455 - cotisation assurance personnel	140 483 €	147 552 €	151 000 €
		Médecine du travail		39 284 €	38 239 €	40 500 €
		Fonctionnement		39 284 €	38 239 €	40 500 €
			60662 - vaccins et sérums	3 158 €	2 135 €	2 500 €
			6475 - médecine du travail pharmacie	36 126 €	36 104 €	38 000 €
		Hygiène et sécurité		15 153 €	9 026 €	15 000 €
		Fonctionnement		15 153 €	9 026 €	15 000 €
			6288 - autres services extérieurs	15 153 €	9 026 €	15 000 €
Total général				283 141 €	288 622 €	276 500 €

Répartition par enveloppe des crédits inscrits au BP 2017
(fonctionnement et investissement)



Programme 7.3 – Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences

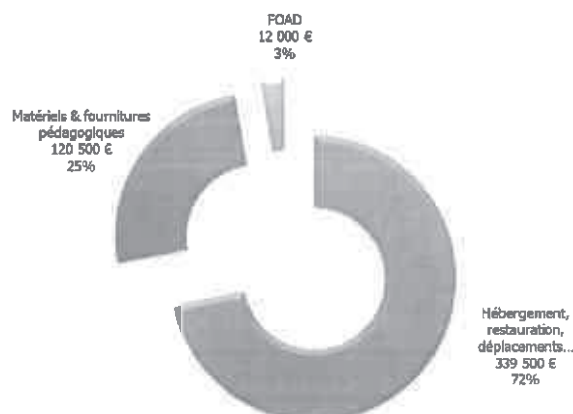
Répartition par sous-programme des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017



Sous-programme	Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
7.31. Formations en interne				439 333 €	399 306 €	422 000 €
		Hébergement, restauration, déplacements...		360 136 €	263 915 €	339 500 €
		Fonctionnement		360 136 €	263 915 €	339 500 €
		60623 - alimentation		8 535 €	5 809 €	9 000 €
		6188 - autres frais divers		247 941 €	200 462 €	241 500 €
		6251 - voyages et déplacements		89 783 €	52 304 €	75 000 €
		6488 - autres charges (chèques déjeuners)		13 876 €	5 340 €	14 000 €
		Matériels & fournitures pédagogiques		67 032 €	113 343 €	70 500 €
		Fonctionnement		46 905 €	57 946 €	53 500 €
		605 - Achats de mat., équip., travx		20 812 €	9 567 €	8 000 €
		60621 - combustibles		652 €	371 €	
		60628 - autres fournitures non stockées		85 €	218 €	500 €
		60632 - fournitures de petit équipement		4 077 €	5 940 €	6 000 €
		6068 - autres matières et fournitures		7 124 €	8 172 €	8 000 €
		6135 - locations mobilières		10 011 €	12 849 €	14 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers		1 510 €	6 061 €	1 000 €
		61828 - autres documentations		2 633 €	1 534 €	1 000 €
		6288 - autres services extérieurs			13 234 €	15 000 €
		Investissement		20 128 €	55 397 €	17 000 €
		21582 - matériel de formation		20 128 €	37 655 €	17 000 €
		248 - avances et acomptes versés (immo. corporelles)			17 741 €	
		FOAD		12 165 €	22 049 €	12 000 €
		Investissement		12 165 €	22 049 €	12 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)		12 165 €	22 049 €	12 000 €
7.32. Formations externalisées				485 620 €	396 990 €	487 000 €
		Formations sapeur-pompier		383 983 €	329 972 €	360 000 €
		Fonctionnement		383 983 €	329 972 €	360 000 €
		6184 - versements à des organismes de formation		383 983 €	329 972 €	360 000 €
		Autres formations et actions diverses		101 637 €	67 018 €	127 000 €
		Fonctionnement		101 637 €	67 018 €	127 000 €
		6184 - versements à des organismes de formation		89 903 €	52 133 €	105 000 €
		6185 - frais de colloques et séminaires		4 745 €	8 934 €	6 000 €
		6188 - autres frais divers		6 900 €	5 861 €	16 000 €
		6281 - concours divers (cotisations)		90 €	90 €	
7.33. Entretien de la condition physique				87 358 €	49 668 €	93 000 €
		Matériels & fournitures		40 873 €	16 755 €	42 000 €
		Fonctionnement		2 027 €	1 055 €	3 000 €
		60632 - fournitures de petit équipement		2 027 €	1 055 €	3 000 €
		Investissement		38 846 €	15 699 €	39 000 €
		21581 - matériel de sport (Ecole)		38 846 €	15 699 €	39 000 €
		Compétitions		23 969 €	18 724 €	28 000 €
		Fonctionnement		23 969 €	18 724 €	28 000 €
		6188 - autres frais divers		4 666 €	4 567 €	5 500 €
		6232 - fêtes et cérémonies		317 €	371 €	1 000 €
		6238 - prestations diverses		1 167 €		
		6247 - transports collectifs du personnel		15 600 €	11 542 €	19 000 €
		6288 - autres services extérieurs		2 220 €	2 244 €	2 500 €
		Locations salles/équips		22 515 €	14 190 €	23 000 €
		Fonctionnement		22 515 €	14 190 €	23 000 €
		6132 - locations Immobilières		22 515 €	14 190 €	23 000 €
Total général				1 012 311 €	845 965 €	1 002 000 €

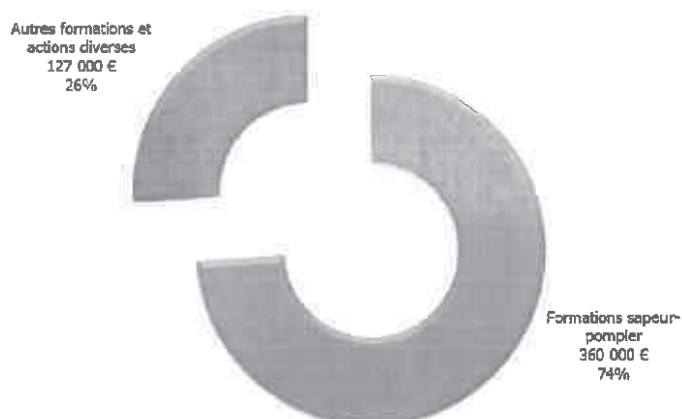
Sous-programme 7.31. Formations en interne

Répartition par enveloppe des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017



Sous-programme 7.32. Formations externalisées

Répartition par enveloppe des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017



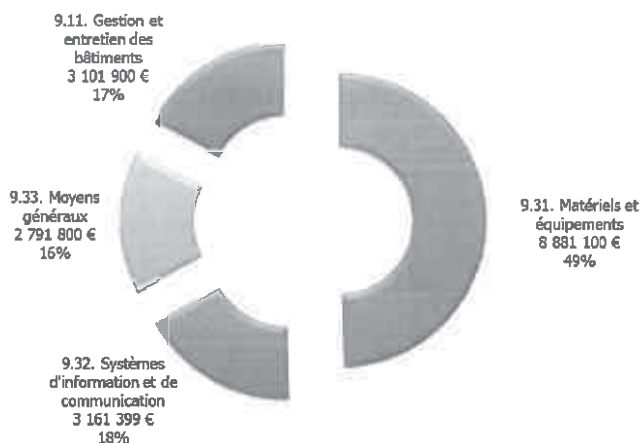
Sous-programme 7.33. Entretien de la condition physique

Répartition par enveloppe des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017

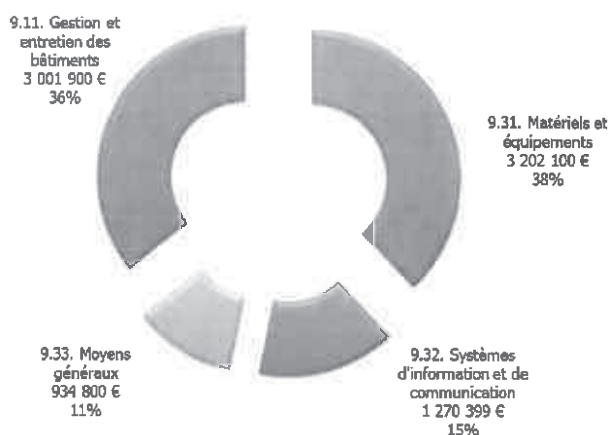


MISSION 9 – PRÉSERVER LE BIEN COMMUN

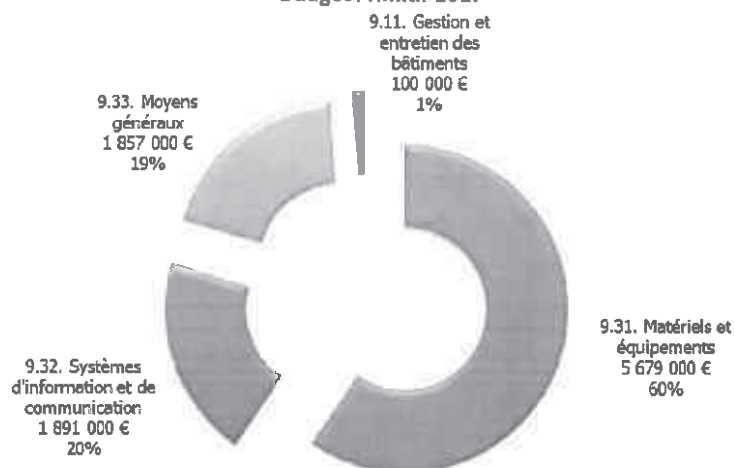
Mission 9 - Préserver le bien commun Répartition par sous-programme des crédits (F & I) Budget Primitif 2017



Mission 9 - Préserver le bien commun Répartition par sous-programme des crédits de fonctionnement Budget Primitif 2017



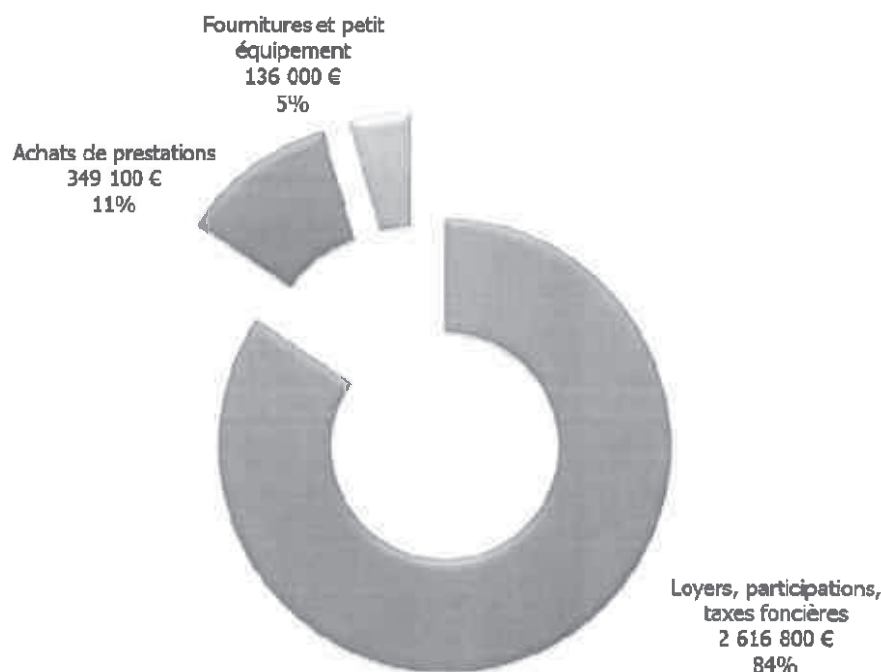
Mission 9 - Préserver le bien commun Répartition par sous-programme des crédits d'investissement Budget Primitif 2017



Programme	Sous-programme	Enveloppe	CA 2015	CA 2016	BP 2017
9.2	Adaptation des infrastructures		3 034 510 €	3 105 894 €	3 101 900 €
	9.11. Gestion et entretien des bâtiments		3 494 526 €	3 105 894 €	3 101 900 €
	Loyers, participations, taxes foncières		3 014 186 €	2 669 182 €	2 616 800 €
	Achats de prestations		324 454 €	321 018 €	349 100 €
	Fournitures et petit équipement		155 885 €	115 694 €	136 000 €
	9.31. Matériels et équipements		7 971 783 €	4 816 287 €	8 881 100 €
	Parc roulant		5 726 828 €	3 310 768 €	6 943 300 €
	Habillement		870 933 €	496 971 €	738 000 €
	Matériels d'intervention		910 855 €	533 878 €	671 500 €
	Matériels et fournitures médico-secouristes		422 537 €	427 468 €	494 100 €
	Logistique et divers		40 630 €	47 202 €	34 200 €
	9.32. Systèmes d'information et de communication		2 559 874 €	4 409 286 €	3 161 399 €
	Systèmes et réseau informatique		293 958 €	218 612 €	858 000 €
	Système Traitement Alerte		509 515 €	2 776 486 €	672 000 €
	Antarès		640 926 €	347 315 €	453 700 €
	Applications métiers		450 614 €	245 521 €	403 300 €
	Télécommunications		371 356 €	357 725 €	342 000 €
	Outils transversaux		66 230 €	57 775 €	214 000 €
	Transmissions et radio (hors Antares)		209 787 €	373 487 €	162 200 €
	Etudes		17 488 €	32 364 €	56 199 €
	9.33. Moyens généraux		2 699 207 €	2 767 492 €	2 791 800 €
	Remboursement de la dette		2 196 007 €	2 243 398 €	2 170 000 €
	Achats de prestations		227 648 €	257 025 €	266 800 €
	Fournitures et petit équipement		120 608 €	95 136 €	134 000 €
	Divers		27 125 €	31 669 €	93 000 €
	Communication et relations publiques		91 457 €	99 109 €	86 500 €
	Gestion des déchets et taxes OM		36 363 €	41 155 €	41 500 €
Total général			16 725 390 €	15 098 959 €	17 936 199 €

Programme 9.1 – Adapter les infrastructures

Répartition par enveloppe des crédits (F & I) Budget Primitif 2017



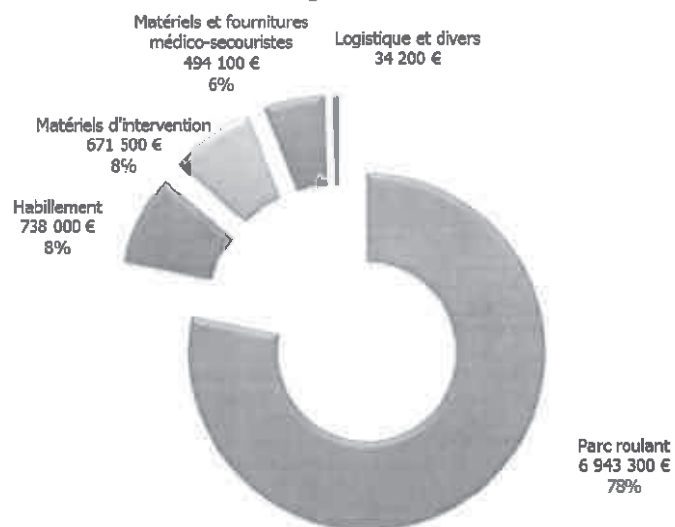
Soûs-programme	Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
9.11. Gestion et entretien des bâtiments						
		Loyers, participations, taxes foncières		3 014 186 €	2 669 182 €	2 616 800 €
		Fonctionnement		3 014 186 €	2 669 182 €	2 616 800 €
		6132 - locations immobilières		3 005 679 €	2 661 244 €	2 609 000 €
		614 - charges locatives et de copropriété		1 641 €	1 072 €	800 €
		62878 - remb frais à des tiers		6 866 €	6 866 €	7 000 €
		Achats de prestations		324 454 €	321 018 €	349 100 €
		Fonctionnement		324 454 €	321 018 €	349 100 €
		61521 - entretien de terrains		1 905 €	800 €	1 000 €
		61522 - entretien de bâtiments		9 419 €	12 291 €	31 000 €
		616 - primes d'assurances		21 301 €		
		6161 - primes d'assurances multirisques			21 335 €	16 600 €
		6282 - frais de gardiennage		10 891 €	9 137 €	10 500 €
		6283 - frais de nettoyage des locaux		280 939 €	277 456 €	290 000 €
		Fournitures et petit équipement		155 885 €	115 694 €	136 000 €
		Fonctionnement		43 598 €	37 818 €	36 000 €
		605 - Achats de mat., équip., travx		931 €	400 €	
		60611 - eau et assainissement		76 €	34 €	
		60612 - énergie électricité		3 625 €	2 930 €	3 000 €
		60613 - chauffage urbain		1 312 €	180 €	
		60628 - autres fournitures non stockées		5 741 €	4 471 €	
		60631 - fournitures d'entretien		21 232 €	19 270 €	25 000 €
		60632 - fournitures de petit équipement		9 978 €	9 489 €	8 000 €
		6068 - autres matières et fournitures		703 €	1 044 €	
		Investissement		112 288 €	77 876 €	100 000 €
		21312 - centres d'incendie et de secours		7 066 €		
		2179 - install. gén., agencs & aménagts divers		6 000 €		
		2180 - install. gén., agencs & aménagts divers			5 106 €	
		2184 - matériel de bureau et mobilier		77 634 €	68 824 €	85 000 €
		2188 - autres immobilisations corporelles		21 587 €	3 946 €	15 000 €
Total général				3 494 526 €	3 105 894 €	3 101 900 €

Programme 9.3 – Pratiquer l’achat éco-responsable

Sous-programme 9.31. Matériels et équipements

Répartition par enveloppe des crédits (F & I)

Budget Primitif 2017



Sous-programme 9.31. Matériels et équipements

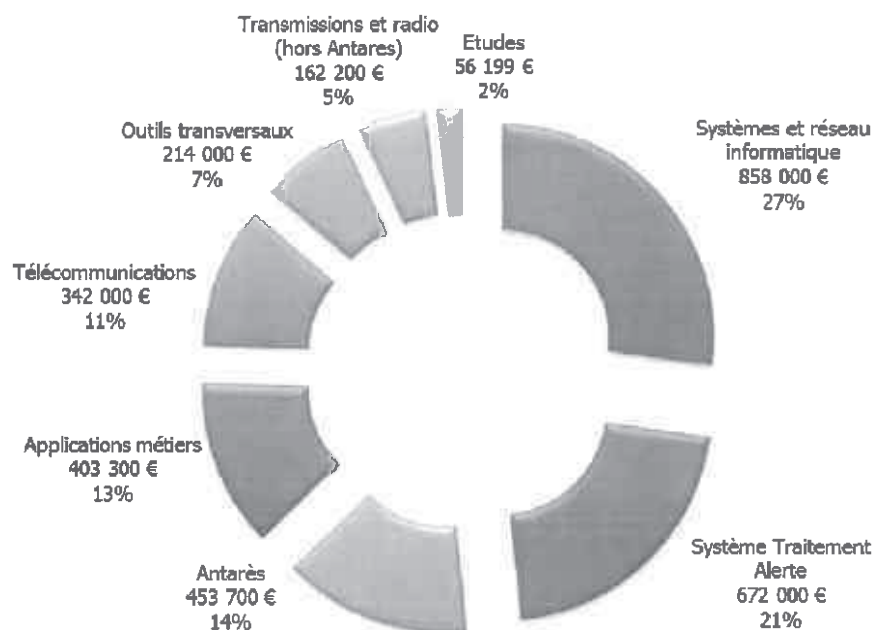
Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Parc roulant			5 726 828 €	3 316 708 €	6 675 300 €
	Fonctionnement		2 117 928 €	1 631 451 €	1 992 300 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	3 739 €	1 935 €	4 000 €
		60621 - combustibles	1 721 €	1 252 €	2 000 €
		60622 - carburants	701 429 €	637 674 €	800 000 €
		60628 - autres fournitures non stockées	14 274 €	14 449 €	13 000 €
		60631 - fournitures d'entretien	8 438 €	7 954 €	5 000 €
		60632 - fournitures de petit équipement	349 862 €	96 603 €	160 000 €
		6068 - autres matières et fournitures	16 624 €	7 091 €	
		61551 - entretien de matériel roulant	606 249 €	572 524 €	585 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	124 894 €	3 297 €	14 000 €
		6156 - maintenance	22 231 €	33 565 €	83 000 €
		616 - primes d'assurances	255 043 €		
		6161 - primes d'assurances multirisques		249 875 €	310 300 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	1 156 €		3 000 €
		6288 - autres services extérieurs	721 €	346 €	1 000 €
		6355 - taxes et impôts sur les véhicules	11 548 €	4 887 €	12 000 €
	Investissement		3 608 900 €	1 679 317 €	4 883 000 €
		21561 - mat mobile d'incendie et de secours	3 002 732 €	1 561 282 €	3 519 000 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	115 705 €		
		21571 - matériels et outillage techniques atelier	47 762 €	13 474 €	14 000 €
		2182 - matériel de transport	349 352 €	104 561 €	290 000 €
		242 - avances et acomptes versés (immo. corporelles)	75 528 €		
		244 - avances et acomptes versés (immo. corporelles)			1 060 000 €
		246 - avances et acomptes versés (immo. corporelles)	17 820 €		
Habillage			870 933 €	496 971 €	738 000 €
	Fonctionnement		328 754 €	426 729 €	528 000 €
		60631 - fournitures d'entretien		1 008 €	3 000 €
		60632 - fournitures de petit équipement		24 991 €	40 000 €
		60636 - habillement et vêtements de travail	287 902 €	321 829 €	395 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers		44 340 €	45 000 €
		6156 - maintenance	40 376 €	34 560 €	45 000 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	476 €		
	Investissement		542 178 €	70 243 €	210 000 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	542 178 €	70 243 €	210 000 €
Matériels d'intervention			910 855 €	533 878 €	695 500 €
	Fonctionnement		99 042 €	374 027 €	320 500 €
		605 - Achats de mat., équip., travx			2 000 €
		60631 - fournitures d'entretien		160 €	
		60632 - fournitures de petit équipement		285 404 €	183 000 €
		6067 - produits d'intervention	32 378 €	24 100 €	28 500 €
		6068 - autres matières et fournitures		3 589 €	6 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers		20 698 €	18 000 €
		6156 - maintenance	66 664 €	40 075 €	83 000 €
	Investissement		811 813 €	159 851 €	375 000 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	811 813 €	136 595 €	337 000 €
		21571 - matériels et outillage techniques atelier		23 256 €	38 000 €
Matériels et fournitures médico-secouristes			422 537 €	427 468 €	481 100 €
	Fonctionnement		354 170 €	351 094 €	379 100 €
		60623 - alimentation	8 548 €	9 274 €	8 500 €
		60632 - fournitures de petit équipement	80 263 €	80 133 €	83 000 €
		60661 - médicaments	18 932 €	20 598 €	22 000 €
		60668 - autres produits pharmaceutiques	156 083 €	148 544 €	158 000 €
		6068 - autres matières et fournitures	89 €	268 €	300 €
		6135 - locations mobilières	67 922 €	69 401 €	72 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	1 991 €	1 723 €	3 000 €
		6156 - maintenance	16 980 €	17 211 €	28 800 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	460 €		
		6288 - autres services extérieurs	2 903 €	3 943 €	3 500 €
	Investissement		68 367 €	76 374 €	102 000 €
Logistique et divers			40 630 €	47 202 €	35 200 €
	Fonctionnement		3 249 €	19 277 €	18 200 €
		60632 - fournitures de petit équipement		4 420 €	4 000 €
		60668 - autres produits pharmaceutiques		10 998 €	6 000 €
		6068 - autres matières et fournitures		3 727 €	6 200 €
		6135 - locations mobilières	3 249 €	131 €	2 000 €
	Investissement		37 382 €	27 924 €	17 000 €
		21571 - matériels et outillage techniques atelier	2 394 €		
		21578 - autres matériels et outillage technique	30 620 €	23 725 €	9 000 €
		2188 - autres immobilisations corporelles	4 367 €	4 199 €	8 000 €
Total général			7 971 783 €	4 816 287 €	8 825 100 €

Sous-programme 9.32. Systèmes d'information et de communication

Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Systèmes et réseau informatique			293 958 €	218 612 €	887 000 €
	Fonctionnement		87 650 €	95 724 €	179 000 €
		60632 - fournitures de petit équipement	5 736 €	11 942 €	15 000 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	1 571 €	2 123 €	
		6156 - maintenance	67 691 €	68 495 €	164 000 €
		6288 - autres services extérieurs	12 244 €	13 164 €	
		651 - redevances pour concessions, brevets, licences	408 €		
	Investissement		206 307 €	122 888 €	708 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	1 862 €	42 970 €	628 000 €
		2183 - matériel informatique	199 635 €	46 467 €	72 000 €
		2184 - matériel de bureau et mobilier	4 811 €	33 451 €	8 000 €
Système Traitement Alerte			509 515 €	2 776 486 €	672 000 €
	Fonctionnement		212 230 €	232 651 €	172 000 €
		6156 - maintenance	212 230 €	232 651 €	172 000 €
	Investissement		297 285 €	2 543 836 €	500 000 €
		21532 - réseaux d'alerte	297 285 €	2 543 836 €	500 000 €
Antares			640 926 €	347 315 €	453 700 €
	Fonctionnement		13 606 €	226 187 €	213 700 €
		6156 - maintenance	2 511 €	9 660 €	
		6288 - autres services extérieurs	11 094 €	7 226 €	
		6558 - autres contributions obligatoires		209 301 €	213 700 €
	Investissement		627 320 €	121 128 €	240 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	7 800 €		
		21531 - réseaux de transmission	619 520 €	121 128 €	240 000 €
Applications métiers			450 614 €	245 521 €	403 300 €
	Fonctionnement		128 477 €	130 298 €	205 300 €
		6156 - maintenance	109 402 €	125 066 €	154 500 €
		617 - études et recherche	6 240 €		5 000 €
		6281 - concours divers (cotisations)	857 €	1 304 €	5 000 €
		6288 - autres services extérieurs	11 271 €	3 223 €	40 000 €
		651 - redevances pour concessions, brevets, licences	706 €	706 €	800 €
	Investissement		322 137 €	115 223 €	198 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	314 928 €	115 223 €	198 000 €
		237 - avances et acomptes versés (imm. incorp.)	7 209 €		
Télécommunications			371 356 €	357 725 €	342 000 €
	Fonctionnement		371 356 €	357 725 €	342 000 €
		6262 - frais de télécommunications	371 356 €	357 725 €	342 000 €
Outils transversaux			66 230 €	57 775 €	214 000 €
	Fonctionnement		26 653 €	27 709 €	42 000 €
		6156 - maintenance	26 653 €	26 899 €	37 000 €
		6288 - autres services extérieurs		810 €	5 000 €
	Investissement		39 577 €	30 066 €	172 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	39 577 €	30 066 €	172 000 €
Transmissions et radio (hors Antares)			209 787 €	373 487 €	162 200 €
	Fonctionnement		81 478 €	88 139 €	95 200 €
		60632 - fournitures de petit équipement	13 072 €	18 007 €	15 000 €
		6068 - autres matières et fournitures	74 €		
		6132 - locations immobilières	35 905 €	34 151 €	36 000 €
		61551 - entretien de matériel roulant	1 024 €		
		61558 - entretien autres biens mobiliers	10 927 €	17 307 €	30 000 €
		6156 - maintenance	18 767 €	15 276 €	14 200 €
		6288 - autres services extérieurs	1 710 €	3 398 €	
	Investissement		128 310 €	285 348 €	67 000 €
		2031 - frais d'études	29 971 €		
		21531 - réseaux de transmission	19 900 €	195 000 €	
		21532 - réseaux d'alerte	71 454 €	90 348 €	65 000 €
		21538 - autres réseaux	6 985 €		
		2183 - matériel informatique			2 000 €
Etudes			17 488 €	32 364 €	56 199 €
	Fonctionnement		17 488 €	19 231 €	21 199 €
		6281 - concours divers (cotisations)	500 €	500 €	500 €
		6288 - autres services extérieurs	4 033 €	4 332 €	3 000 €
		651 - redevances pour concessions, brevets, licences	12 955 €	14 399 €	17 699 €
	Investissement			13 134 €	35 000 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)		13 134 €	35 000 €
Total général			2 559 874 €	4 409 286 €	3 190 399 €

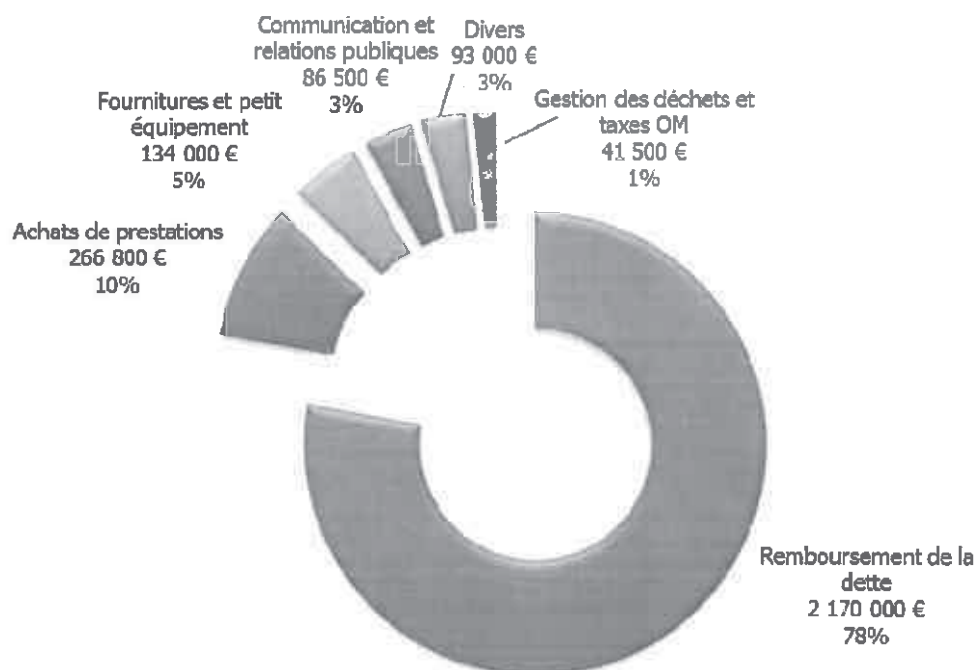
Sous-programme 9.31. Matériels et équipements

**Répartition par enveloppe des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017**



Sous-programme 9.33. Moyens généraux

**Répartition par enveloppe des crédits (F & I)
Budget Primitif 2017**



Sous-programme 9.33. Moyens généraux

Enveloppe	Section	Article	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Remboursement de la dette			2 196 007 €	2 243 398 €	2 170 000 €
	Fonctionnement		440 792 €	380 124 €	330 000 €
		66111 - intérêts des emprunts réglés à l'échéance	382 526 €	351 774 €	325 000 €
		66112 - intérêts - rattachement des ICNE	-6 €	-2 461 €	5 000 €
		666 - pertes de change	58 271 €	30 811 €	
	Investissement		1 755 215 €	1 863 274 €	1 840 000 €
		1641 - emprunts en euros	1 606 869 €	1 786 467 €	1 840 000 €
		1643 - emprunts en devises	148 345 €	76 807 €	
Achats de prestations			227 648 €	257 025 €	266 800 €
	Fonctionnement		220 808 €	253 785 €	261 800 €
		6132 - locations immobilières	365 €		
		6135 - locations mobilières	1 654 €	1 258 €	1 500 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	14 987 €	42 325 €	36 000 €
		6156 - maintenance	1 216 €	1 227 €	1 500 €
		616 - primes d'assurances	46 401 €		
		6168 - primes d'assurances autres		54 822 €	55 100 €
		617 - études et recherche	1 980 €	4 560 €	3 500 €
		61821 - abonnements	13 476 €	18 200 €	18 000 €
		61828 - autres documentations	3 818 €	2 148 €	3 000 €
		6188 - autres frais divers	8 178 €	11 071 €	9 500 €
		6226 - honoraires	15 360 €	24 124 €	14 000 €
		6227 - frais d'actes et contentieux	456 €		1 000 €
		6228 - divers	1 546 €	1 864 €	1 500 €
		6231 - annonces et insertions	17 628 €	7 923 €	13 000 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	6 424 €	6 255 €	10 000 €
		6241 - transport de biens	16 760 €	22 884 €	18 500 €
		6255 - frais de déménagement	3 300 €	5 448 €	5 000 €
		6261 - frais d'affranchissement	941 €	546 €	200 €
		6281 - concours divers (cotisations)		180 €	1 000 €
		62878 - remb frais à des tiers	54 282 €	37 021 €	45 000 €
		6288 - autres services extérieurs	12 036 €	11 931 €	24 500 €
	Investissement		6 840 €	3 240 €	5 000 €
		2033 - frais d'insertion	6 840 €	3 240 €	5 000 €
Fournitures et petit équipement			120 608 €	95 136 €	134 000 €
	Fonctionnement		120 608 €	95 136 €	124 000 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	757 €	225 €	1 000 €
		60623 - alimentation	26 764 €	28 585 €	24 500 €
		60628 - autres fournitures non stockées	306 €	348 €	
		60632 - fournitures de petit équipement	10 265 €	10 645 €	10 500 €
		6064 - fournitures administratives	80 865 €	54 255 €	85 000 €
		6068 - autres matières et fournitures	1 650 €	1 079 €	3 000 €
	Investissement				10 000 €
		2188 - autres immobilisations corporelles			10 000 €
Divers			27 125 €	31 669 €	93 000 €
	Fonctionnement		26 954 €	31 549 €	91 000 €
		022- dépenses imprévues			50 000 €
		6251 - voyages et déplacements	17 096 €	16 679 €	15 000 €
		627 - services bancaires et assimilés	3 036 €	1 525 €	
		62878 - remb frais à des tiers	3 317 €	257 €	4 000 €
		6541 - créances admises en non valeur		703 €	1 000 €
		6542 - créances éteintes		1 000 €	1 000 €
		6711 - intérêts moratoires et pénalités s/ marchés			1 000 €
		673 - titres annulés	3 506 €	4 031 €	9 000 €
		6817 - dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		7 353 €	10 000 €
	Investissement		171 €	120 €	2 000 €
		275 - dépôts et cautionnements versés	171 €	120 €	2 000 €
Communication et relations publiques			91 457 €	99 109 €	86 500 €
	Fonctionnement		91 457 €	99 109 €	86 500 €
		60632 - fournitures de petit équipement	1 296 €	782 €	2 500 €
		6188 - autres frais divers	255 €	177 €	500 €
		6231 - annonces et insertions	481 €	50 €	
		6232 - fêtes et cérémonies	46 029 €	67 755 €	46 000 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	43 396 €	30 033 €	35 000 €
		6238 - prestations diverses		313 €	2 500 €
Gestion des déchets et taxes OM			36 363 €	41 155 €	41 500 €
	Fonctionnement		36 363 €	41 155 €	41 500 €
		6248 - transports divers	54 €		
		6288 - autres services extérieurs	19 624 €	24 698 €	23 500 €
		637 - autres impôts, taxes et versts assim.	16 686 €	16 457 €	18 000 €
Total général			2 699 207 €	2 767 492 €	2 791 800 €

SYNTHESE BUDGETAIRE

Mission	Programme	Sous-programme	Fonctionnement	Investissement	Total BP 2017
7. Préserver les ressources humaines					
7.1. Construire un climat social épanouissant			53 029 301 €	6 000 €	53 035 301 €
		7.11. Personnels permanents	44 035 723 €		44 035 723 €
		7.12. Sapeurs-pompiers volontaires	8 993 578 €	6 000 €	8 999 578 €
7.2. Diminuer le nombre d'accidents			276 500 €		276 500 €
		7.21. Assurances et politique de sécurité	276 500 €		276 500 €
7.3. Apporter une réponse pertinente au besoin de compétences			934 000 €	118 000 €	1 052 000 €
		7.31. Formations en interne	393 000 €	79 000 €	472 000 €
		7.32. Formations externalisées	487 000 €		487 000 €
		7.33. Entretien de la condition physique	54 000 €	39 000 €	93 000 €
9. Préserver le bien commun			3 001 900 €	9 527 000 €	12 528 900 €
9.1. Adapter les infrastructures			3 001 900 €	100 000 €	3 101 900 €
		9.11. Gestion et entretien des bâtiments	3 001 900 €	100 000 €	3 101 900 €
9.3. Pratiquer l'achat éco-responsable...			5 407 299 €	9 427 000 €	14 834 299 €
		9.31. Matériels et équipements	3 202 100 €	5 679 000 €	8 881 100 €
		9.32. Systèmes d'information et de communication	1 270 399 €	1 891 000 €	3 161 399 €
		9.33. Moyens généraux	934 800 €	1 857 000 €	2 791 800 €
Total général			62 649 000 €	9 651 000 €	72 300 000 €

Nota bene : Les dépenses d'investissement qui figurent dans les différents tableaux au titre du BP 2017 ne prennent pas en compte les restes à réaliser de l'année N-1.

Projet annuel de performance

pour l'exercice 2017

SDIS 35

BP 80127

2, rue du Moulin de Joug
35701 Rennes cedex 7 - 02 99 87 65 43



**SAPEURS
POMPIERS**

Ile & Vilaine

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SERV. DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS**

Numéro SIRET : 28350355500015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE 35

M. 61

Budget primitif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SDIS35 (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2017

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	18
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	19
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	20
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	21
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	22
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	23
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	24
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	25
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	30

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	40
A3 - Etat des provisions	43
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	44
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	45
B7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	49
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	77 267 412,91	78 812 282,70	3 429 721,53	4 974 591,32
Investissement	9 071 651,81	9 284 064,41	(1) 2 288 793,61	2 501 206,21
Fonctionnement	68 195 761,10	69 528 218,29	(2) 1 140 927,92	2 473 385,11

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 2 740 626,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	130 145,75
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 610 480,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DU BUDGET	I + II 2 740 626,69	III + IV 0,00	-2 740 626,69	2 233 964,63
Investissement	I 2 740 626,69	III 0,00	-2 740 626,69	-239 420,48
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	0,00	2 473 385,11

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	10 892 000,00	11 131 420,48

+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	2 740 626,69	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 501 206,21

=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		13 632 626,69	13 632 626,69

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	70 940 764,63	68 706 800,00

+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 233 964,63

=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		70 940 764,63	70 940 764,63

TOTAL DU BUDGET (5)		84 573 391,32	84 573 391,32
---------------------	--	---------------	---------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	9 745 000,00	1 147 000,00	10 892 000,00	2 840 655,85	8 290 764,63	11 131 420,48
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	62 685 000,00	8 255 764,63	70 940 764,63	67 595 000,00	1 111 800,00	68 706 800,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	72 430 000,00	9 402 764,63	81 832 764,63	70 435 655,85	9 402 564,63	79 838 220,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	8 900 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 750 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	635 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		720 000,00
74	Contributions et participations		66 300 000,00
75	Autres produits de gestion courante		55 000,00
013	Atténuations de charges		440 000,00
Total gestion des services		62 285 000,00	67 515 000,00
66	Charges financières	330 000,00	
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	10 000,00	
022	Dépenses imprévues	50 000,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		80 000,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 62 685 000,00	II 67 595 000,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	4 910 000,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	6 300 000,00	1 111 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 955 764,63	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 8 255 764,63	IV 1 111 800,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	7 143 964,63
---	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 2 233 964,63
---	---------------	------------------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 70 940 764,63	II+IV+VI 70 940 764,63
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER–SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 1 112 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 840 000,00	186 735,37
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 1 165 145,75	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 8 338 480,94	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 1 140 000,00	(3) 1 200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	2 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		100 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 12 485 626,69	II 2 601 235,37

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	9 884 391,32
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	1 112 000,00	6 300 000,00
041	Opérations patrimoniales	35 000,00	35 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 955 764,63
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 1 147 000,00	IV 8 290 764,63

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	7 143 764,63
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 2 501 206,21
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 239 420,48

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 13 632 626,69	II + IV + VI + VII 13 632 626,69
----------------------------	----------------------------------	---

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	8 900 000,00		8 900 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	52 750 000,00		52 750 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	635 000,00		635 000,00
66 Charges financières	330 000,00	0,00	330 000,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions	10 000,00	6 300 000,00	6 310 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022 Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023 Virement à la section d'investissement		1 955 764,63	1 955 764,63
Dépenses de fonctionnement –Total	62 685 000,00	8 255 764,63	70 940 764,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	259 000,00	259 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 840 000,00	0,00	1 840 000,00
18 Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	1 165 145,75	2 500,00	1 167 645,75
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	8 338 480,94	32 500,00	8 370 980,94
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3)	1 140 000,00	0,00	1 140 000,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		853 000,00	853 000,00
45 Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total	12 485 626,69	1 147 000,00	13 632 626,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 632 626,69
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges	440 000,00		440 000,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	720 000,00		720 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
74 Contributions et participations	66 300 000,00		66 300 000,00
75 Autres produits de gestion courante	55 000,00	0,00	55 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	80 000,00	1 111 800,00	1 191 800,00
78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	67 595 000,00	1 111 800,00	68 706 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 233 964,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 112 500,00	0,00	1 112 500,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	186 735,37	0,00	186 735,37
18 Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	35 000,00	35 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
28 Amortissement des immobilisations		6 300 000,00	6 300 000,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 955 764,63	1 955 764,63
024 Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
Recettes d'investissement –Total	2 601 235,37	8 290 764,63	10 892 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	2 501 206,21
--	---------------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	239 420,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 632 626,69
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 141 000,00	0,00	8 900 000,00	8 900 000,00	8 900 000,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	9 141 000,00	0,00	8 900 000,00	8 900 000,00	8 900 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 870 000,00	0,00	52 750 000,00	52 750 000,00	52 750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	660 000,00	0,00	635 000,00	635 000,00	635 000,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	660 000,00	0,00	635 000,00	635 000,00	635 000,00
66	Charges financières	430 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	9 200,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		1 955 764,63	1 955 764,63	1 955 764,63
042	Opérations d'ordre entre sections	7 304 400,00		6 300 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		70 419 600,00	0,00	70 940 764,63	70 940 764,63	70 940 764,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	690 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
74	Contributions et participations	66 782 972,08	0,00	66 300 000,00	66 300 000,00	66 300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	380 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
013	Atténuations de charges	160 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises amortissements et provisions	30 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 135 700,00		1 111 800,00	1 111 800,00	1 111 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		69 278 672,08	0,00	68 706 800,00	68 706 800,00	68 706 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 233 964,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	9 141 000,00	8 900 000,00	8 900 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	27 000,00	15 000,00	15 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60613	Chauffage urbain	1 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	747 000,00	800 000,00	800 000,00
60623	Alimentation	38 000,00	42 000,00	42 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	33 300,00	32 000,00	32 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	499 000,00	530 000,00	530 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	420 000,00	400 000,00	400 000,00
6064	Fournitures administratives	92 000,00	85 000,00	85 000,00
60661	Médicaments	22 000,00	22 000,00	22 000,00
60662	Vaccins et sérums	4 000,00	2 500,00	2 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	160 000,00	164 000,00	164 000,00
6067	Produits d'intervention	30 000,00	28 500,00	28 500,00
6068	Autres matières et fournitures	21 500,00	23 500,00	23 500,00
6132	Locations immobilières	2 995 000,00	2 668 000,00	2 668 000,00
6135	Locations mobilières	87 000,00	89 500,00	89 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	800,00	800,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 000,00	31 000,00	31 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	586 000,00	585 000,00	585 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	139 000,00	148 000,00	148 000,00
6156	Maintenance	778 000,00	783 000,00	783 000,00
6161	Multirisques	273 100,00	326 900,00	326 900,00
6168	Autres primes d'assurance	145 100,00	125 100,00	125 100,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	8 500,00	8 500,00
61821	Abonnements	15 000,00	18 000,00	18 000,00
61828	Autres	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	460 000,00	465 000,00	465 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	259 600,00	273 000,00	273 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6226	Honoraires	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	14 000,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	47 000,00	47 000,00	47 000,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	69 000,00	48 000,00	48 000,00
6238	Divers	2 500,00	4 500,00	4 500,00
6241	Transports de biens	13 000,00	18 500,00	18 500,00
6247	Transports collectifs du personnel	36 000,00	29 000,00	29 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	145 000,00	130 000,00	130 000,00
6255	Frais de déménagement	11 000,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	385 000,00	342 000,00	342 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	6 500,00	6 500,00
6282	Frais de gardiennage	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	273 600,00	290 000,00	290 000,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	60 900,00	56 000,00	56 000,00
6288	Autres remboursements de frais	115 500,00	133 000,00	133 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	12 000,00	12 000,00	12 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	22 400,00	23 000,00	23 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 870 000,00	52 750 000,00	52 750 000,00
6218	Autre personnel extérieur	140 000,00	150 000,00	150 000,00

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
6331	Versement de transport	285 000,00	290 000,00	290 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	94 000,00	95 000,00	95 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	349 000,00	335 000,00	335 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	18 500 000,00	19 020 000,00	19 020 000,00
64112	SFT, indemnité résidence	530 000,00	530 000,00	530 000,00
64113	NBI	185 000,00	186 000,00	186 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	10 564 000,00	10 660 000,00	10 660 000,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	195 000,00	300 000,00	300 000,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	8 255 000,00	7 650 000,00	7 650 000,00
64145	Vacations versées aux employeurs	55 000,00	58 000,00	58 000,00
64146	Service de santé	100 000,00	512 000,00	512 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 228 000,00	3 340 000,00	3 340 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 420 000,00	7 690 000,00	7 690 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00	14 000,00	14 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	169 000,00	151 000,00	151 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 155 000,00	117 000,00	117 000,00
646	Allocations de vétérance	670 000,00	700 000,00	700 000,00
6472	Prestations familiales directes	120 000,00	118 000,00	118 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	40 000,00	38 000,00	38 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	736 500,00	715 000,00	715 000,00
6488	Autres charges	68 500,00	81 000,00	81 000,00
65	Autres charges de gestion courante	660 000,00	635 000,00	635 000,00
651	Redevance pour concessions brevet,...	17 400,00	18 499,00	18 499,00
6531	Indemnités	40 000,00	38 000,00	38 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	3 600,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	240 000,00	213 700,00	213 700,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	345 000,00	347 801,00	347 801,00
658	Charges diverses de gestion courante	12 000,00	11 000,00	11 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		62 671 000,00	62 285 000,00	62 285 000,00
66	Charges financières (B)	430 000,00	330 000,00	330 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	395 000,00	325 000,00	325 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	5 000,00	5 000,00
666	Pertes de change	30 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	4 000,00	9 000,00	9 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	9 200,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 200,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		63 115 200,00	62 685 000,00	62 685 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 955 764,63	1 955 764,63
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	7 304 400,00	6 300 000,00	6 300 000,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	7 304 400,00	6 300 000,00	6 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		7 304 400,00	8 255 764,63	8 255 764,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		70 419 600,00	70 940 764,63	70 940 764,63

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	690 000,00	720 000,00	720 000,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	115 000,00	45 000,00	45 000,00
7068	Autres prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	530 000,00	630 000,00	630 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	43 000,00	43 000,00	43 000,00
74	Contributions et participations	66 782 972,08	66 300 000,00	66 300 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	31 925 706,00	31 150 000,00	31 150 000,00
7474	Participation communes	9 544 410,00	8 975 700,00	8 975 700,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	24 553 050,00	25 394 550,00	25 394 550,00
7478	Participation autres organismes	759 806,08	779 750,00	779 750,00
75	Autres produits de gestion courante	380 000,00	55 000,00	55 000,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	44 000,00	44 000,00
758	Produits divers de gestion courante	330 000,00	11 000,00	11 000,00
013	Atténuations de charges	160 000,00	440 000,00	440 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	158 000,00	138 000,00	138 000,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursement autres charges sociales	0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		68 012 972,08	67 515 000,00	67 515 000,00
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	100 000,00	80 000,00	80 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	25 000,00	29 000,00	29 000,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	74 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	30 000,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		68 142 972,08	67 595 000,00	67 595 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 135 700,00	1 111 800,00	1 111 800,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	852 900,00	853 000,00	853 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	282 800,00	258 800,00	258 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 135 700,00	1 111 800,00	1 111 800,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		69 278 672,08	68 706 800,00	68 706 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	2 233 964,63
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 940 764,63
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	8 531 343,00	2 740 626,69	7 903 000,00	7 903 000,00	10 643 626,69
- Non individualisées en programmes d'équipement	8 531 343,00	2 740 626,69	7 903 000,00	7 903 000,00	10 643 626,69
- Avec AP / CP	3 539 343,00	0,00	832 000,00	832 000,00	832 000,00
- Hors AP / CP	4 992 000,00	2 740 626,69	7 071 000,00	7 071 000,00	9 811 626,69
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 882 000,00	0,00	1 842 000,00	1 842 000,00	1 842 000,00
040 Opérations d'ordre entre sections	1 135 700,00		1 112 000,00	1 112 000,00	1 112 000,00
041 Opérations patrimoniales	638 400,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Dépenses d'investissement - Total	12 187 443,00	2 740 626,69	10 892 000,00	10 892 000,00	13 632 626,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 632 626,69
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	3 072 660,79	0,00	1 386 735,37	1 386 735,37	1 386 735,37
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 109 300,00	0,00	1 214 500,00	1 214 500,00	1 214 500,00
Opérations d'ordre entre sections	7 304 400,00		8 255 764,63	8 255 764,63	8 255 764,63
041 Opérations patrimoniales	638 400,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Recettes d'investissement - Total	12 124 760,79	0,00	10 892 000,00	10 892 000,00	10 892 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 501 206,21
--	---------------------

=

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)	239 420,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 632 626,69
---	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT					B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		8 531 343,00	2 740 626,69	7 903 000,00	7 903 000,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	421 400,00	130 145,75	1 035 000,00	1 035 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	416 400,00	130 145,75	1 030 000,00	1 030 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 904 943,00	2 610 480,94	5 728 000,00	5 728 000,00
21531	Réseaux de transmission	645 593,00	15 000,00	240 000,00	240 000,00
21532	Réseaux d'alerte	2 884 780,00	31 966,80	565 000,00	565 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	2 129,93	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 737 530,00	2 106 802,67	3 613 000,00	3 613 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	743 780,00	60 406,24	668 000,00	668 000,00
21571	Ateliers	132 500,00	16 250,70	52 000,00	52 000,00
21578	Autre matériel et outillage technique	18 530,00	0,00	9 000,00	9 000,00
2158	Autres install., mat et outill. techn.	184 430,00	161 072,86	106 000,00	106 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	667,64	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	364 200,00	170 857,30	290 000,00	290 000,00
2183	Matériel informatique	67 600,00	17 662,58	60 000,00	60 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	98 000,00	25 032,34	93 000,00	93 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 000,00	2 631,88	32 000,00	32 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	205 000,00	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	205 000,00	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 882 000,00	0,00	1 842 000,00	1 842 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 880 000,00	0,00	1 840 000,00	1 840 000,00
1641	Emprunts en euros	1 803 192,00	0,00	1 840 000,00	1 840 000,00
1643	Emprunts en devises	76 808,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT					B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		3 072 660,79	0,00	1 386 735,37	1 386 735,37
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	2 846 810,79	0,00	186 735,37	186 735,37
1641	Emprunts en euros	2 846 810,79	0,00	186 735,37	186 735,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	225 850,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	7 300,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	218 550,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES					B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 109 300,00	0,00	1 453 920,48	1 453 920,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 107 300,00	0,00	1 351 920,48	1 351 920,48
10222	FCTVA	1 107 300,00	0,00	1 112 500,00	1 112 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	239 420,48	239 420,48
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	1 135 700,00	1 112 000,00	1 112 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. départements	116 800,00	116 800,00	116 800,00
13914	Sub. transf cpte résult. communes	50 050,00	49 450,00	49 450,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	115 950,00	92 750,00	92 750,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	852 900,00	853 000,00	853 000,00
	RECETTES (2)	7 304 400,00	8 255 764,63	8 255 764,63
040	Opérations d'ordre entre sections	7 304 400,00	6 300 000,00	6 300 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
280441	Subv. en nature-Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00
281571	Ateliers	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00
28158	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	7 304 400,00	6 300 000,00	6 300 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 955 764,63	1 955 764,63

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES				B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	638 400,00	35 000,00	35 000,00
20442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	633 400,00	0,00	0,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,..	3 000,00	2 500,00	2 500,00
21531	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'alerte	0,00	30 000,00	30 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	1 000,00	1 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	2 000,00	1 000,00	1 000,00
21571	Ateliers	0,00	0,00	0,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	0,00	500,00	500,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	638 400,00	35 000,00	35 000,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21312	Centres d'incendie et de secours	626 300,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00
217312	Centres incendie secours (mise à dispo)	7 100,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 099 000,00	I 2 099 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 840 000,00	1 840 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 840 000,00	1 840 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		259 000,00	259 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	259 000,00	259 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 099 000,00	2 740 626,69	0,00	4 839 626,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 470 264,63	III 9 470 264,63
Ressources propres externes de l'année (a)		1 114 500,00	1 114 500,00
10222	FCTVA	1 112 500,00	1 112 500,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)		8 355 764,63	8 355 764,63
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280441	Subv. en nature-Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281531	Réseaux de transmission	0,00	0,00
281532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	0,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	0,00	0,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	0,00	0,00
281571	Ateliers	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	0,00	0,00
28158	Autres immobilisations	0,00	0,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 300 000,00	6 300 000,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 955 764,63	1 955 764,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 470 264,63	0,00	2 501 206,21	239 420,48	12 210 891,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 839 626,69
Ressources propres disponibles	IV 12 210 891,32
Solde	V = IV – II (5) 7 371 264,63

- (1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					26 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					26 600 000,00									
2252673	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2004	29/12/2004	29/03/2005	1 700 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	3,650		T	P	O	A-1
2252834	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2005	21/11/2005	21/02/2006	1 900 000,00	F	Taux fixe à 3,63 %	3,630	3,680		T	P	O	A-1
Convention du 22/12/2005-TA	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/01/2007	15/01/2006	30/03/2006	2 000 000,00	C	(TAG 03 M-Floor -0,02 sur TAG 03 M) + 0,02	2,460	2,480		T	C	O	A-1
Convention du 22/12/2005-TB	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2006	29/12/2006	30/03/2007	2 000 000,00	C	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,880	4,000		T	C	O	B-1
MIN245385EUR	SFIL CAFFIL	22/12/2006	22/12/2006	01/03/2009	4 000 000,00	V	(Eonia-Floor -0,02 sur Eonia) + 0,02	3,590	3,710		T	P	O	A-1
MIN502349EUR	BANQUE POSTALE	08/01/2015	19/08/2015	01/12/2015	2 000 000,00	V	Eonia + 1,07	1,000	1,050		T	C	O	A-1
MON253792EUR	SFIL CAFFIL	01/12/2008	01/12/2008	01/12/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	3,190	3,240		A	P	O	B-4
MON263970EUR	DEXIA CL	31/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	4 500 000,00	V	Euribor 03 M + 0,7	3,670	3,780		T	C	O	A-1
MON506794EUR	BANQUE POSTALE	23/12/2015	29/01/2016	01/05/2016	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0,85)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,850	0,870		T	C	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Xu00314253-Tirage 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/01/2010	18/01/2010	19/04/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,68 %	3,680	3,790		T	C	O	A-1
Xu00314253-Tirage 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	03/05/2010	03/05/2010	19/07/2010	2 500 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	1,060	1,080		T	C	O	A-1
Xu00314253-Tirage Eonia	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/01/2010	18/01/2010	20/01/2025	0,00	V	Eonia + 0.47	0,790	0,800		X	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 322 956,76					1 833 876,12	298 029,32	0,00	17 960,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 322 956,76					1 833 876,12	298 029,32	0,00	17 960,63
2252673	N	0,00	A-1	416 734,33	2,99	F	Taux fixe à 3.6 %	3,650	133 963,69	13 207,43	0,00	28,28
2252834	N	0,00	A-1	611 100,19	3,89	F	Taux fixe à 3.63 %	3,680	144 596,37	20 229,43	0,00	1 834,53
Convention du 22/12/2005-TA	N	0,00	A-1	533 333,37	4,00	F	Taux fixe à 4.85 %	5,010	133 333,32	23 760,51	0,00	53,89
Convention du 22/12/2005-TB	N	0,00	B-1	571 428,40	4,00	C	Taux fixe 3.88% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	4,000	142 857,16	20 312,26	0,00	92,38
MIN245385EUR	N	0,00	A-1	2 155 558,68	6,92	F	Taux fixe à 3.89 %	4,010	273 352,92	80 994,60	0,00	6 101,48
MIN502349EUR	N	0,00	A-1	1 833 333,35	13,67	F	Taux fixe à 1.83 %	1,840	133 333,32	32 635,00	0,00	2 506,08
MON253792EUR	N	0,00	B-4	2 159 325,58	6,92	C	Taux fixe 3.19% à barrière 6.75% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	3,240	273 391,38	69 839,19	0,00	0,00
MON263970EUR	N	0,00	A-1	2 175 000,00	7,00	V	Euribor 03 M + 0.7	0,390	300 000,00	8 267,06	0,00	2 080,68
MON506794EUR	N	0,00	A-1	949 999,99	14,08	V	(Euribor 03 M + 0.85)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,870	66 666,68	7 971,11	0,00	1 251,39
Xu00314253- Tirage 1	N	0,00	A-1	550 000,00	8,05	F	Taux fixe à 3.68 %	3,790	66 667,00	19 587,47	0,00	3 656,15

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Xu00314253-Tirage 2	N	0,00	A-1	1 367 142,87	8,05	V	(Euribor 03 M-Floor -0.4 sur Euribor 03 M) + 0.4	0,090	165 714,28	1 225,26	0,00	355,77
Xu00314253-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	8,05	V	Eonia + 0.63	0,290	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 322 956,76					1 833 876,12	298 029,32	0,00	17 960,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Convention du 22/12/2005-TB	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	571 428,40	1	0,00		Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	43 370,05	Taux fixe 3,88% à barrière 5% sur Euribor 03	4,000	20 312,26	0,00	4,29
MON253792EUR	SFIL CAFFIL	4 000 000,00	2 159 325,58	4	0,00		M(Postfixé) Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12	M(Postfixé) Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12	0,00	Taux fixe 3,19% à barrière 6,75% sur Libor USD 12	3,240	69 839,19	0,00	16,21
TOTAL (B)		6 000 000,00	2 730 753,98						43 370,05			90 151,45	0,00	20,50
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	2 730 753,98						43 370,05			90 151,45	0,00	20,50

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	10 592 202,78	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	1	0	
		% de l'encours	4,29	0,00	16,21	0,00	
		Montant en euros	571 428,40	0,00	2 159 325,58	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		13/04/2013
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/04/2013
L	Matériel informatique	5	18/04/2013
L	Matériel de transmission	5	18/04/2013
L	Mobilier de bureau, d'hébergement, matériel médical, équipements sportifs	10	18/04/2013
L	Autres matériels	5	18/04/2013
L	Motos	5	18/04/2013
L	Casque F1 F2	10	18/04/2013
L	Masques KIT F1	18	18/04/2013
L	Matériels de lutte et d'intervention, équipements de protection, tenues spéciales	10	18/04/2013
L	Tenue étanche trilaminée	15	18/04/2013
L	Tenue néoprène humide	5	18/04/2013
L	Tenue sèche mono-pièce	10	18/04/2013
L	Vestes d'intervention textile	10	18/04/2013
L	Caisse outillage complète	10	18/04/2013
L	Compresseur air mobile	10	18/04/2013
L	Cric rouleur PL	5	18/04/2013
L	Nettoyeur haute pression	5	18/04/2013
L	Outillage de jardin	5	18/04/2013
L	Outillage fixe électrique	10	18/04/2013
L	Outillage fixe pneumatique	10	18/04/2013
L	Outillage portatif électrique - pneumatique	5	18/04/2013
L	Palan	20	18/04/2013
L	Palette modulable de stockage	20	18/04/2013
L	Poste à souder	5	18/04/2013
L	Servante atelier	10	18/04/2013
L	Tondeuse	5	18/04/2013
L	Transpalette	10	18/04/2013
L	Tuyaux de 40 ou 65 ou 100	18	18/04/2013
L	Aspirateur à eau	10	18/04/2013
L	autres matériels de lutte et d'intervention	10	18/04/2013
L	Bâches 4x4	10	18/04/2013
L	Ballon lumineux	10	18/04/2013
L	Bloc détenteur CCF	20	18/04/2013
L	Bouteille composite	15	18/04/2013
L	Bouteille métallique	20	18/04/2013
L	Caméra thermique	10	18/04/2013
L	Cisaille	15	18/04/2013
L	Citerne souple	10	18/04/2013
L	Claie de portage	18	18/04/2013
L	Coupe pédale	15	18/04/2013
L	Coussin de levage	15	18/04/2013
L	Dossard Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	18	18/04/2013
L	Ecarteur	15	18/04/2013
L	Ensemble d'obturation de fuite	15	18/04/2013
L	Ensemble électro-secours	15	18/04/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
L	Générateur haut foisonnement	18	18/04/2013
L	Groupe électrogène	15	18/04/2013
L	Groupe hydraulique	15	18/04/2013
L	Lances	18	18/04/2013
L	Lot de protection parties coupantes	15	18/04/2013
L	Outil combiné	18	18/04/2013
L	Perforateur	15	18/04/2013
L	Pompe électrique	15	18/04/2013
L	Pompe hydraulique manuelle	15	18/04/2013
L	Projecteur sur trépied	15	18/04/2013
L	Seau pompe à main tôle galvanisé	15	18/04/2013
L	Seau pompe dorsal plastique	10	18/04/2013
L	Triflash	15	18/04/2013
L	Tronçonneuse	10	18/04/2013
L	Ventilateur thermique	10	18/04/2013
L	Vérin	15	18/04/2013
L	Bateau de reconnaissance et de sauvetage (BRS et BRSL)	30	18/04/2013
L	Bateau léger de sauvetage aquatique (BLS SAV)	12	18/04/2013
L	Bateau léger de sauvetage plongeur (BLS P)	12	18/04/2013
L	Benne	30	18/04/2013
L	Bras Elévateur Articulé (BEA)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Feux de forêts (CCFM - CCFS)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Grande Capacité (CCGC)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Grande Capacité Lance Canon (CCGCLC)	22	18/04/2013
L	Camion Citerne Rural (CCRM)	22	18/04/2013
L	Camion Emulseur (CAEM)	22	18/04/2013
L	Cellule accueil (CEAC)	30	18/04/2013
L	Cellule dévidoir automobile (CEDA)	30	18/04/2013
L	Cellule éclairage (CEECL)	30	18/04/2013
L	Cellule module de décontamination de masse (CEMDM)	30	18/04/2013
L	Cellule poste médical avancé (CEPMA)	30	18/04/2013
L	Cellule sauveatge déblaiement (CESD)	30	18/04/2013
L	Cellule soutien sauveatge et déblaiement (CESOSD)	30	18/04/2013
L	Dévidoir Automobile (DA)	22	18/04/2013
L	Echelle Pivotante Semi Automatique 18m– 25-30-32 (EPSA)	22	18/04/2013
L	Echelle sur porteur motorisée 18m (ESPM 18)	22	18/04/2013
L	Fourgon Mousse Grande Puissance (FMOGP)	22	18/04/2013
L	Fourgon Pompe Tonne (FPT)– FPTL	22	18/04/2013
L	Fourgon Pompe Tonne Secours Routier (FPTSR)	22	18/04/2013
L	Moto pompe	18	18/04/2013
L	Moto Pompe Remorquable (MPR-MPRE)	30	18/04/2013
L	Poste de Commandement Mobile (PCM)	22	18/04/2013
L	REM SAV < 500kg	20	18/04/2013
L	Remorque éclairage (REC)	30	18/04/2013
L	Remorque épuisement (REP)	30	18/04/2013
L	Remorque lance canon (RLM - RLC)	30	18/04/2013
L	Remorque mousse (RMO - REM)	30	18/04/2013
L	Remorque poudre (RPO)	30	18/04/2013
L	Remorque ventilation gros débit (RVGD)	30	18/04/2013
L	REPSSP	30	18/04/2013
L	Unité de transport polyvalent (UTP) Véhicule porte cellule (VPC)	22	18/04/2013
L	Véhicule atelier (VAT)	22	18/04/2013
L	Véhicule d'assistance respiratoire (VAR)	22	18/04/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
L	Véhicule de Détection, Identification, Prélèvement (VDIP)	22	18/04/2013
L	Véhicule de liaison fourgonnette (VLF)	15	18/04/2013
L	Véhicule de recherche et d'intervention en milieu périlleux (VGRIMP)	17	18/04/2013
L	Véhicule de secors routier moyen (VSRM)	17	18/04/2013
L	Véhicule de Secours Aux Victimes (VSAV)	12	18/04/2013
L	Véhicule d'intervention chimique et biologique (VICB)	22	18/04/2013
L	Véhicule équipe cynophile (VCYNO)	17	18/04/2013
L	Véhicule léger hors route (VLHR)	17	18/04/2013
L	Véhicule nucléaire radiologique biologique et chimique (VNRBC)	17	18/04/2013
L	Véhicule plongeurs (VPL)	10	18/04/2013
L	Véhicule polyvalent protection éclairage ventilation sauvetage déblaiement (PEV SD - VPRO)	22	18/04/2013
L	Véhicule risque radiologique (VRAD)	17	18/04/2013
L	Véhicule Tout Usage (VLU- VTUTP)	17	18/04/2013
L	VL Type A, B, VLCC, VLCG, VLOG, VLOS, VLS	10	18/04/2013
L	VLHR Littoral	10	18/04/2013
L	VSM	22	18/04/2013
L	Véhicule de Transport de Personnel (VTP)	15	18/04/2013
L	Véhicule Léger Hors Catégorie (véhicule de direction)	8	18/04/2013
L	Equipements de protection, tenues spéciales	10	18/04/2013
L	Equipement de cuisine, installation téléphonique	15	18/04/2013
L	Agencements et aménagements de bâtiments (installation électrique, ..)	15	18/04/2013
L	Bâtiments légers, pylônes	10	18/04/2013
L	Bâtiments traditoonnels	30	18/04/2013

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES				IV
				A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		7 353,00	7 353,00	0,00	7 353,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		7 353,00	7 353,00	0,00	7 353,00
Non paiement loyer 2012 et 2013 MOTTAIS Jérôme	0,00	22/12/2016	5 283,00	5 283,00	0,00	5 283,00
Non paiement loyer 2007 et 2008 MESNIG Thierry	0,00	22/12/2016	2 070,00	2 070,00	0,00	2 070,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		7 353,00	7 353,00	0,00	7 353,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					347 801,00
6574		Fonctionnement	COMITE DES OEUVRES SOCILES DU SDIS 35	Association	300 000,00
6574		Fonctionnement	AMICALE DU MOULIN DE JOUE	Association	1 600,00
6574		Fonctionnement	OEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS DE SAPEURS POMPIERS	Association	2 500,00
6574		Fonctionnement	UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	26 778,00
6574		Fonctionnement	UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS - SECTION J.S.P.	Association	9 300,00
6574		Fonctionnement	CGT / SNSPP - CFTC / AVENIR SECOURS / SYNDICAT AUTONOME SPP - PATS	Autre personne de droit privé	7 623,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	
IV	B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	8 352 737,00	20 505,00	8 373 242,00	6 880 574,92	832 000,00	660 667,08	0,00
ANTARES	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 758 835,69	240 000,00	1 164,31	0,00
ENTREPOT DE DONNEES	352 737,00	20 505,00	373 242,00	280 618,24	92 000,00	623,76	0,00
SYSTEME DE TRAITEMENT DE L'ALERTE	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	2 841 120,99	500 000,00	658 879,01	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		93,00	0,50	93,50	89,00	1,00	90,00
Adjoint Adm 2cl	C	0,00	0,50	0,50	6,50	0,00	6,50
Adjoint Adm Pal 1cl	C	19,00	0,00	19,00	16,50	0,00	16,50
Adjoint Adm Pal 2cl	C	48,00	0,00	48,00	40,90	1,00	41,90
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	7,00	0,00	7,00	6,90	0,00	6,90
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Rédacteur Pal 1ère Classe	B	7,00	0,00	7,00	6,50	0,00	6,50
Rédacteur Pal 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,50	58,50	52,00	4,00	56,00
Adjoint technique	C	2,00	0,50	2,50	4,50	0,00	4,50
Adjoint technique Pal 1ècl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique Pal 2ècl	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	7,80	0,00	7,80
Agent maîtrise pal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,90	1,00	1,90
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien pal 1è cl	B	13,00	0,00	13,00	9,80	0,00	9,80
Technicien pal 2è cl	B	6,00	0,00	6,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif Pal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien paramédical de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant conservatoire du patrimoine hors classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		652,00	0,00	652,00	633,90	3,00	636,90
Adjudant	C	136,00	0,00	136,00	129,40	0,00	129,40
Cadre de santé 2è classe	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Capitaine	A	32,00	0,00	32,00	28,00	0,00	28,00
Caporal / sapeur	C	114,00	0,00	114,00	129,60	1,00	130,60
Caporal chef	C	28,00	0,00	28,00	22,00	0,00	22,00
Colonel	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Commandant	A	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Infirmier classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Lieutenant 1ère classe	B	34,00	0,00	34,00	33,00	0,00	33,00
Lieutenant 2ème classe	B	18,00	0,00	18,00	19,00	0,00	19,00
Lieutenant hors classe	B	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Lt-Colonel	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Médecin classe except.	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Médecin classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Sergent	C	241,00	0,00	241,00	231,90	0,00	231,90
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		807,00	1,00	808,00	777,70	8,00	785,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)			C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
17/10/2013 - Subvention	COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU SDIS 35		Association	300 000,00
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : -

Abstentions : -

Date de convocation : 20/01/2016

Présenté par le Président,
A RENNES, le 2 février 2017

Le Président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire
A RENNES, le 2 février 2017

Les Membres du Conseil d'Administration,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le

A RENNES, le

FUSION DES CIS DE BRUZ ET CHARTRES DE BRETAGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du CCDSPPV en date du 5 décembre 2016, de la CATSIS en date du 12 décembre 2016 et du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;

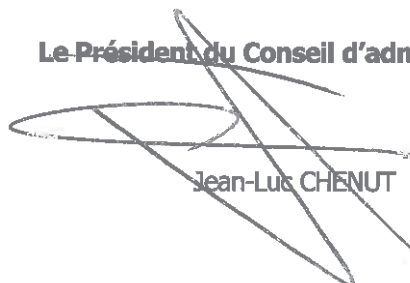
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

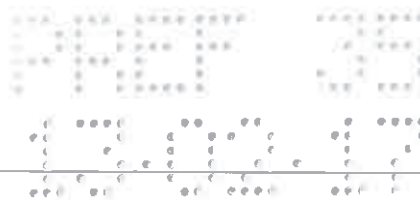
- **APPROUVE le projet de fusion des centres de Bruz et Chartres de Bretagne au 1er mars 2017 selon les modalités décrites dans le rapport en annexe.**
- **APPROUVE le projet de charte de coopération qui figure en annexe.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

FUSION DES CIS DE BRUZ ET CHARTRES DE BRETAGNE

DIRECTION DES TERRITOIRES ET DE LA LOGISTIQUE

REFERENCES GTC/JYB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
C.C.D.S.P.V.	Pour avis	05/12/2016
C.A.T.S.I.S.	Pour avis	12/12/2016
Comité technique	Pour avis	31/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

Le présent rapport propose la mise en œuvre d'une coopération « Mutualisation » visant à conforter la couverture opérationnelle du bassin Bruz- Chartres de Bretagne.

Cette mutualisation s'inscrit dans le cadre du projet de construction du futur centre « Rennes Sud-Ouest » de l'agglomération rennaise, projet inscrit au Plan Pluriannuel Immobilier validé par le CASDIS en 2010, actualisé en 2014, mais qui n'a pas fait consensus jusque-là.

ACTIONS MENEES

1. Au sein des centres

Depuis le mois de janvier 2014, le comité de suivi œuvre à la rédaction de la charte proposée en annexe. Elle est l'aboutissement, et en partie la compilation d'éléments de fonctionnement réfléchis et mis en œuvre par l'encadrement des deux centres (formation, gardes postées,...). Une présentation de ladite charte au personnel de chaque centre s'est déroulée au mois de mars 2016. Une ultime présentation générale s'est déroulée le 12 mai 2016 par le chef de groupement et les membres du comité de suivi.

2.auprès des autorités de police

Le projet de mutualisation a été porté à la connaissance des maires et de leur conseil municipal qui ont approuvé la démarche :

- Avis favorable du conseil municipal de Bruz le 4 juillet 2016
- Avis favorable du conseil municipal de Chartres de Bretagne le 26 septembre 2016

CONSEQUENCES DE LA FUSION

1. Le projet

Le consensus d'organisation permettant de conforter la couverture opérationnelle du bassin est traduit dans une charte qui vise à :

- Mutualiser les effectifs par une double appartenance et une gestion unique de bassin
- Mutualiser des effectifs pour les départs pour feux urbains
- Mutualiser la compétence SAP sur le bassin
- Partager la ressource opérationnelle
- Mutualiser la formation sur le bassin



2. Conséquences opérationnelles

La fusion administrative des deux CIS prévoit le maintien des deux remises existantes. Elles seront le siège d'un VSAV et d'une répartition des engins affectés aux autres risques courants : feux aires naturelles à Chartres de Bretagne ; feux urbains à Bruz. Quant aux risques particuliers (NRBC), l'armement de la cellule de décontamination est assuré par complémentarité des moyens répartis sur les deux sites.

La disponibilité permanente des moyens pour assurer la triple réponse s'appuie :

- Les astreintes des sapeurs-pompiers volontaires
- La présence des sapeurs-pompiers professionnels
- La réactivité sur le mouvement de moyens en cas de difficulté d'armement sur un secteur
- Un algorithme d'engagement à la fois simple et pertinent

Les secteurs de défense n'ont pas lieu d'être modifiés.

Le POJ du Centre résultant de la fusion correspond à un objectif de disposer en permanence de 11 sapeurs-pompiers (3 SP en gardes postées, 8 en astreinte).

3. Conséquences humaines

Pour assurer le POJ du centre, l'effectif du centre, fondé sur l'arrêté préfectoral du 6 juin 2012, sera de 61 sapeurs-pompiers.

Le potentiel opérationnel journalier du centre issu de la fusion sera réparti de la manière suivante :

Centre	Jour ouvré				Week-end et jour férié			
	Garde postée		Astreinte		Garde postée		Astreinte	
	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
POJ	3	3	8	8	3	3	8	8
Effectif minimum de SPP	2	2	0	0	2	2	0	0

La fusion de Centres a pour conséquence la nomination d'un seul chef de centre et de deux adjoints.

4. Conséquences financières

La mise en œuvre de la fusion de CIS, en conservant l'existence des 2 remises, n'a pas d'incidence financière sur les contributions communales, ni sur les loyers qui leur sont versés par le SDIS.

PROPOSITIONS

Il vous est proposé d'acter la fusion des CIS de Chartres de Bretagne et de Bruz en un nouveau Centre de Secours baptisé « les Carnuts » et dénommé «Rennes Sud-Ouest», et d'en confier le commandement au Chef du CIS de Bruz à compter du 1^{er} mars 2017.

Cette décision, qui devra faire l'objet d'un arrêté préfectoral de fusion, emporte la nécessité de réviser l'arrêté conjoint portant organisation du Corps départemental, l'arrêté préfectoral portant classement des Centres d'Incendie et de secours ainsi que l'arrêté préfectoral déterminant les effectifs de garde et d'astreinte des CIS du SDIS 35.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

REF 35
13.02.17

DELIBERATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2017-013CA DU 2 FEVRIER 2017

INDEMNITES DE SPECIALITE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications relatives au régime indemnitaire des sapeurs-pompiers professionnels, telles qu'elles sont exposées dans le rapport en annexe.
- **DECIDE** de la mise en œuvre de ces modifications au 1^{er} janvier 2017.

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

INDEMNITES DE SPECIALITE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire	Pour avis	10/11/2016
Comité technique	Pour avis	31/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

1. Actualisation du régime indemnitaire des sapeurs-pompiers professionnels

La délibération du Conseil d'Administration n° 99-020 du 27 mai 1999 approuvant le régime indemnitaire des sapeurs-pompiers professionnels du corps départemental a fixé les conditions d'octroi des indemnités de spécialité et défini les emplois ouvrant droit à ces indemnités dans les domaines de la plongée, du GRIMP, de la conduite, de l'éducation physique et sportive, de la cynotechnie, des feux de forêts, de la formation, de la prévention, des risques chimiques, des risques radiologiques, du sauvetage aquatique, du sauvetage déblaiement et des transmissions.

Afin de permettre l'indemnisation de la spécialité IBN, il est proposé de compléter la liste des emplois cités ci-dessus comme suit :

Domaine	Catégorie de la spécialité	Nature de l'indemnité de spécialité	Emploi concerné
Intervention à bord des navires	Opérationnelle	Niveau 1	Equipier (IBN1)
		Niveau 2	Chef d'Unité (IBN2)
		Niveau 3	Chef de groupe (IBN3)

Sur 56 agents, 10 agents seraient bénéficiaires d'une augmentation de leur indemnité de spécialité, soit un coût annuel total de 3 609 euros

Afin de permettre l'indemnisation de la spécialité ANIM, il est proposé de compléter la liste des emplois cités ci-dessus comme suit :

Domaine	Catégorie de la spécialité	Nature de l'indemnité de spécialité	Emploi concerné
Equipe « animalière »	Technique	Niveau 1	Equipier animalier
		Niveau 2	Conseiller technique ou référent départemental

Sur 34 agents, 3 agents seraient bénéficiaires d'une augmentation de leur indemnité de spécialité, soit un coût annuel total de 1 354 euros.



2. Valorisation de la fonction des opérateurs du CTA-CODIS

La délibération du Conseil d'Administration n° 99-020 du 27 mai 1999 approuvant le régime indemnitaire des sapeurs-pompiers professionnels du corps départemental prévoit l'indemnisation de la spécialité transmissions comme suit :

Domaine	Catégorie de la spécialité	Nature de l'indemnité de spécialité	Emploi concerné
Transmissions	Logistique	Niveau 1	Opérateur transmissions (TRS2)
	Opérationnelle	Niveau 2	Chef de salle (TRS3)
		Niveau 2	Officier transmissions (TRS4)
		Niveau 3	Commandant de transmissions (TRS5)

Afin de valoriser la fonction des opérateurs, il est proposé de revaloriser l'indemnisation de la spécialité TRS, pour les agents affectés au CTA-CODIS et uniquement pendant la durée de leur affectation au sein de ce service, comme suit :

Domaine	Catégorie de la spécialité	Nature de l'indemnité de spécialité	Emploi concerné
Transmissions	Logistique	Niveau 2	Opérateur transmissions (TRS2)
	Opérationnelle	Niveau 3	Chef de salle (TRS3)
		Niveau 3	Officier transmissions (TRS4)
		Niveau 3	Commandant de transmissions (TRS5)

Sur 50 agents, 44 agents seraient bénéficiaires d'une augmentation de leur indemnité de spécialité, soit un coût annuel total de 15 338 euros

Par ailleurs, les agents qui intègrent le CTA-CODIS ne peuvent plus, pour des nécessités de service, effectuer leur formation de maintien des acquis. Afin de ne pas les pénaliser, il est proposé de maintenir, pendant la durée de leur affectation au CTA-CODIS, leur inscription sur la ou les listes opérationnelles B.

3. Maintien à titre individuel des indemnités de spécialités

Les sapeurs-pompiers professionnels, victimes d'un accident de service au cours de l'exercice de leur spécialité et devenus inaptes temporairement ou définitivement à l'exercice de cette spécialité, sont pénalisés sur le plan opérationnel mais également sur le plan financier puisque la spécialité n'est indemnisée, conformément au décret n° 90-850, que si elle est réellement exercée.

Dans le cas d'un changement d'affectation, l'agent peut également être pénalisé financièrement si la spécialité qu'il exerçait dans son affectation précédente n'est pas exercée dans son nouveau lieu d'exercice de ses fonctions.

Pour tenir compte des situations particulières décrites ci-dessus et ne pas léser financièrement les sapeurs-pompiers professionnels pendant le temps où ils vont devoir se former à de nouvelles spécialités, il est proposé de donner au Directeur départemental la possibilité de maintenir jusqu'à nouvel ordre l'inscription sur la ou les listes opérationnelles B :

- des sapeurs-pompiers professionnels victimes d'un accident de service au cours de l'exercice de leur spécialité et devenus inaptes temporairement ou définitivement à l'exercice de cette spécialité ;
- des sapeurs-pompiers professionnels lorsque, suite à un changement d'affectation décidé par l'établissement dans l'intérêt du service, ils ne peuvent pas, pour des raisons indépendantes de leur volonté, acquérir dans l'année une nouvelle spécialité.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

REF 35
2017-014CA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2017-014CA DU 2 FEVRIER 2017

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SDIS

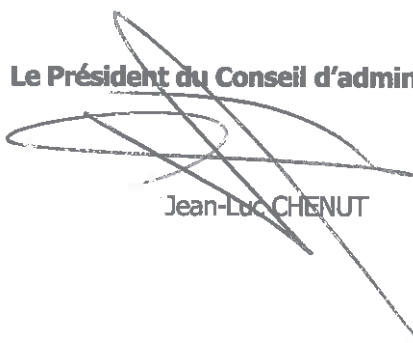
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du CCDSPPV en date du 5 décembre 2016, de la CATSIS en date du 12 décembre 2016 et du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE les modifications du Règlement intérieur, telles qu'elles figurent dans le rapport en annexe.**

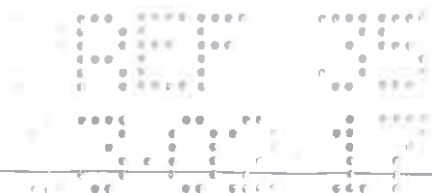
Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT

2009
71251



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SDIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
C.C.D.S.P.V.	Pour avis	05/12/2016
C.A.T.S.I.S.	Pour avis	12/12/2016
Comité technique	Pour avis	31/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

Modification de l'article 31 du règlement intérieur

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires traite, entre autres points, de la protection du fonctionnaire. La protection fonctionnelle accordée à l'agent (titulaire, contractuel ou sapeur-pompier volontaire) peut être élargie à sa famille à sa demande.

Par conséquent, il est proposé une modification de l'article 31 du règlement intérieur du SDIS adopté par délibération n°2016-018CA en date du 21 avril 2016, comme suit :

Article 31 - La protection fonctionnelle

Le SDIS assure - comme obligation lui en est faite - la protection de ses personnels contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations, outrages ou agissements constitutifs de toute forme de harcèlement qu'ils peuvent subir dans l'exercice de leurs fonctions ou à la suite d'accidents de service dont ils pourraient être victimes.

Il est également tenu d'assurer la protection juridique des personnels contre toutes actions judiciaires engagées à leur encontre pour un fait commis dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions et ce dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Tout agent souhaitant formaliser une demande de protection, devra adresser un courrier au service compétent sous couvert de sa hiérarchie. L'agent formule sa demande de protection avant l'introduction de tout recours afin de ne pas faire l'avance des frais de procédure.

La protection peut également être accordée dans les mêmes conditions et sur demande de l'agent, au conjoint, au concubin, au partenaire lié par un pacte civil de solidarité à l'agent, à ses enfants et à ses ascendants directs.

Modification des articles 218 et 221 du règlement intérieur

Une précision est apportée à l'article 218 : Il convient de lire « *Les séances d'éducation physique et sportive sont animées a minima par un agent titulaire de l'EAP (Encadrant des Activités Physiques)* » (au lieu et place de l'APS (Activités Physiques et Sportives)).

Il est proposé une modification du titre de l'article 221 en l'intitulant « **Le parcours sportif et le cross-country** »



Modification de l'annexe 3 – Temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels

Afin de compléter l'annexe 3 relative au temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels, il est proposé de préciser, pour les SPP postés, le temps de travail hebdomadaire, à savoir :

« La présence des agents dont le travail est organisé en gardes de 12 heures ne peut être supérieure à 48 heures par période de 7 jours prise du lundi au lundi. »

Cette mention est une simple reprise de ce qui est indiqué au 1.4.4.2. de l'annexe 6 relative au guide de gestion des effectifs des CIS mixtes.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-015CA DU 2 FEVRIER 2017

**MODIFICATION DE LA PERIODE DE REFERENCE
POUR LE DÉCOMPTÉ DU TEMPS DE PRESENCE SEMESTRIEL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

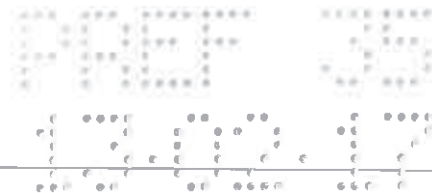
Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPOUVE la modification du guide de gestion des effectifs des centres mixtes, portant sur la période de référence pour le décompte du temps de présence semestriel, telle qu'exposée dans le rapport en annexe.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

2019
7.000

RAPPORT AUX INSTANCES

MODIFICATION DE LA PERIODE DE REFERENCE POUR LE DECOMPTE DU TEMPS DE PRESENCE SEMESTRIEL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
Comité technique	Pour avis	31/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

Le décret n°2001-1382 du 31 décembre 2001 ouvre la possibilité au conseil d'administration de fixer par délibération le temps de présence à 24 heures consécutives. Dans ce cas, le conseil d'administration doit également fixer une durée équivalente au décompte semestriel du temps de travail dans la limite de 1 128 heures par période de 6 mois.

A ce titre, le guide de gestion des effectifs des CIS mixtes fixe deux périodes de référence chaque année pour l'application de cette limite courant du 1^{er} février au 31 juillet et du 1^{er} août au 31 janvier de l'année suivante.

Le logiciel Agendis mis en œuvre au 1^{er} janvier 2016 permet de contrôler le respect de ces contraintes.

Actuellement, les régimes de travail les plus contraignants pour le respect des 1 128 h sont d'une part le régime de travail dit en 24/48 appliqué pour les CIS Rennes Le Blosne et Rennes Beauregard, et d'autre part le régime de travail dit en 24/72 actuellement expérimenté par le CIS Saint-Malo.

Certains CIS ayant fait part de leur difficulté à garantir à la fois le respect des 1 128 heures semestrielles sur les périodes définies et l'équité entre les agents concernant la répartition de leurs congés sur l'année, le groupement des emplois et des compétences a étudié la faisabilité d'appliquer la période de référence sur le semestre calendaire (du 1^{er} janvier au 30 juin, puis du 1^{er} juillet au 31 décembre).

• Exposé de l'analyse théorique

Les contraintes fixées par le guide de gestion des effectifs sont les suivantes :

- Application des 1 128 h semestrielles sur une période de référence courant du 1^{er} février au 31 juillet, puis du 1^{er} août au 31 janvier de l'année n+1,
- 28 à 29 jours de congés pour un régime en 24/48 doivent être posés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année,
- 1 période de 7 jours consécutifs de congés estivaux est posée entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.
- « 80% des jours de congés et d'absences de l'ensemble de l'effectif du CIS doivent être planifiés et pris avant le 30 septembre de chaque année ».

Ainsi, pour un agent qui travaille selon un rythme strict de 24/48, chaque semestre doit comporter 14 jours de congés,

Pour la gestion des congés d'été, les 3 cas les plus courants sont :

- 7 gardes posées en juillet,
- 7 gardes posées entre août et juillet
- 7 gardes posées en août.



Pour s'assurer que 14 jours sont posés sur chaque semestre, cela implique actuellement une répartition des congés conforme au tableau suivant :

Périodes	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1 ^{ère}	3	7					7		11			
2 ^{ème}	2	11					3	4	8			
3 ^{ème}	1	14						7	6			

Dans ce cas, il est constaté que :

- En fonction de la période à laquelle les agents posent leurs congés estivaux, la répartition des congés restants n'est pas équitable entre les agents.
- Pour un agent posant ses congés en juillet, il est impossible de respecter la contrainte de 80% des jours de congés posés au 30 septembre de l'année. Si l'on souhaite respecter une répartition homogène, 70% des congés pourront être posés.

La même projection pour une application de la période de référence du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} juillet au 31 décembre donnerait le résultat suivant :

Périodes	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1 ^{ère}	14						7		7			
2 ^{ème}	14						3	4	7			
3 ^{ème}	14							7	7			

Dans tous les cas, une répartition homogène des jours sur chaque mois permettrait de respecter les 80% de jours de congés posés au 30 septembre 2016. Par ailleurs, la répartition sur chaque semestre de l'année est équitable entre les agents.

• Proposition

Il vous est donc proposé de modifier le guide de gestion des effectifs des CIS mixtes de la façon suivante :

« 1.4.4.3. LA DUREE SEMESTRIELLE

Les agents effectuant leur service en G24 ou en régime mixte, ne peuvent se voir planifier plus de 1 128 heures de présence par période de 6 mois, étant précisé que les périodes de référence s'entendent du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} juillet au 31 décembre. »

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

**INSTAURATION DE JOURNEES DE FMPA TRONC COMMUN
POUR LES CIS DE RENNES LE BLOSNE ET BEAUREGARD**

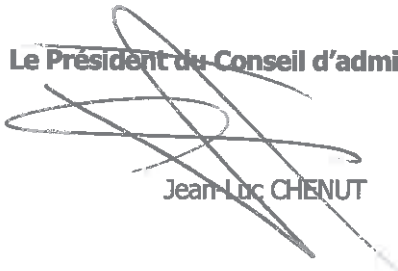
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

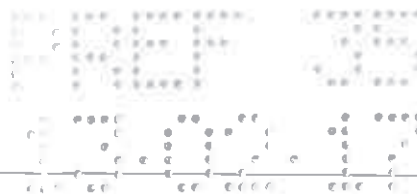
- **APPROUVE l'instauration de journées de FMPA tronc commun pour les CIS de Rennes Le Blosne et Beauregard, selon les modalités exposées dans le rapport en annexe.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

INSTAURATION DE 2 JOURNEES DE FMPA TRONC COMMUN POUR LES CIS DE RENNES LE BLOSNE ET BEAUREGARD

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
Comité technique	Pour avis	31/01/2017
Conseil d'administration	Pour délibération	02/02/2017

Le 3 juillet 2014, le Conseil d'Administration du SDIS approuvait 10 orientations issues des ateliers « feuille de routes » qui s'étaient déroulés au cours des mois précédents.

L'orientation n°5 prévoyait notamment un temps de formation en dehors des périodes de garde, concomitamment à l'intégration, sur la base du volontariat, de gardes de 12 heures dans le régime de travail des personnels postés.

Conformément à cette orientation, les régimes de travail expérimentés et mis en œuvre depuis 2014 dans les CIS Rennes Saint-Georges, Saint Malo, Bruz et Redon intègrent 2 journées de formation de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA) de tronc commun.

Ce n'est actuellement pas le cas pour le régime de travail existant sur les CIS Rennes Beauregard et Rennes Le Blosne. En effet, à la demande du Président du Conseil d'Administration du SDIS, une consultation des effectifs des CSP a été organisée en mars 2016. Au terme de cette consultation, 88% des 68 votants pour le CSP Rennes Beauregard et 89% des 63 votants pour le CSP Rennes Le Blosne se sont déclarés en faveur du maintien de leur régime de travail en 24/48, composé de 94 gardes de 24 heures par an. Le conseil d'administration en a pris acte par délibération n°2016-017 du 21 avril 2016, qui approuve la continuité de leur régime de travail.

Toutefois, compte-tenu du retour d'expérience des centres bénéficiant de 2 journées de formation en service hors rang, et de l'intérêt que présente cette organisation pour améliorer la formation continue des personnels, il apparaît opportun d'étendre ce dispositif aux 2 CSP qui n'en bénéficient pas encore.

Il vous est donc proposé, à effectifs de gestion constants, d'instaurer dans le temps de travail des agents postés sur Rennes Le Blosne et Rennes Beauregard, 2 journées de FMPA Tronc commun.

L'annexe 3 du règlement intérieur sera modifiée pour intégrer cette évolution.

	Temps de travail effectif	Gardes de 24h	Gardes de 12h	Jour SHR sur base 8 h	Congés
Rennes Beauregard Rennes Le Blosne	1 551	93		2	7 G24 l'été + 20 à 21 G24
Formateurs mi-temps	1 551	46		2	3 semaines l'été + selon volume horaire effectué

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

RÉGIME DE TRAVAIL DU CIS ST MALO

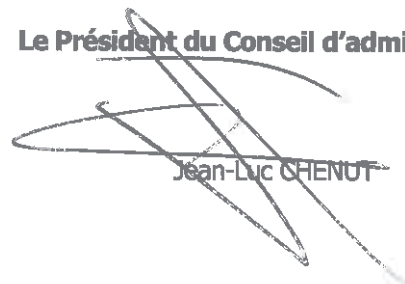
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la pérennisation du régime de travail expérimenté au CSP St Malo selon les modalités exposées dans le rapport en annexe.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT

23 114
7 900

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- ☞ Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- ☞ Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- ☞ Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- ☞ Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- ☞ Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- ☞ Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- ☞ Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- ☞ Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- ☞ Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- ☞ Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- ☞ Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

BILAN DE L'EXPERIMENTATION D'UN NOUVEAU REGIME DE TRAVAIL AU CSP ST MALO

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES DRH/ST

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
Comité technique	Pour avis	01/12/2016
Conseil d'administration	Pour délibération	13/12/2016

Par délibération n°2015-073CA du 22 octobre 2015, le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre au sein du CIS St Malo, à titre expérimental, d'un nouveau régime de travail des sapeurs-pompiers professionnels en garde postée établi de la manière suivante :

- Cycle de gardes de 24 heures de garde pour 72 heures de repos (24/72), intégrant des gardes diurnes de 12h
- Cycle de gardes de 24 heures de garde pour 48 heures de repos (24/48) durant la période estivale (juillet/août)
- Organisation en 4 équipes de 20 (21) SPP, réduite à 3 équipes de 27 durant la période estivale (juillet/août)

	Ancien régime de travail 24/48	Nouveau régime de travail 24/72 + G12 jour + 2 SHR + 24/48 l'été	Différence
Nombre de G24	94	80	-14
Nombre de G12 jour	0	18	+18
Nombre de SHR	0	2	+2
Temps de présence	2 256h	2 152h	-104
Temps de travail	1 551h	1 552h	+1
Nombre de trajets	94	100	+6
Ratio G24/G12	100% G24 / 0%G12	86% G24 / 14% en G12	-14% G24 / +14% G12
Congés à poser	3 semaines l'été + 22 ou 23 G24 planifiées	3 semaines l'été + 10 G24 planifiées	12 ou 13 G24 planifiées

D'une manière générale, le bilan de cette expérimentation démontre que les objectifs qualitatifs ont été atteints, les emplois obligatoires ont été tenus.

Le relevé des indicateurs Agendis montre que le POJ moyen mensuel est atteint ou dépassé dans 100% des cas (en réel : 97% des cas en jour et 96% en nuit).

De même, il est constaté que l'effectif « jour » moyen mensuel est supérieur au POJ (18/21) dans 75% des cas.

L'analyse de cette période et le prévisionnel du dernier trimestre montre un bon lissage des effectifs SPP malgré le cumul des situations particulières de certains agents (5 agents à 80%, SHR et G12 jour pour raisons médicales) et le taux d'absentéisme non prévisible du CIS. Ce lissage a été assuré grâce au travail exemplaire du bureau RH.

Il est noté une baisse significative du taux d'absentéisme « non prévisible » qui peut difficilement être rattaché à ce nouveau régime de travail.



Le nombre d'accidents de travail est resté similaire mais les absences pour maladie ordinaire ont baissé (609 jours calendaires en 2016 contre 911 en 2015).

Le nouveau régime de travail a permis de garantir au moins 2 journées SHR de 8h hors temps de garde pour 100% des agents, ce qui n'était pas le cas les années précédentes notamment pour le personnel n'assurant pas de spécialité.

En outre, ces 2 journées SHR permettent d'intégrer des formations spécifiques, nouvellement demandées ou nécessitant une logistique lourde (Nautique, IBN, SAP...).

La ressource SPV a été sollicitée essentiellement le week-end (jour/nuit) et la semaine en nuit, de la manière suivante :

- 3 SPV de garde programmés en week-end G12 jour ;
- Complément effectué à la demande du bureau RH.

On observe une tendance à la baisse de la sollicitation des SPV (12% en jour et 39% en nuit par rapport à 2015).

Parmi les points requérant une vigilance particulière, les situations de non atteinte du POJ correspondent à des événements imprévisibles, de dernier instant, ne pouvant pas être compensés par un glissement de SPP ou par la présence d'un SPV (3% en jour, soit 8 jours et 4% en nuit, soit 10 nuits).

Par ailleurs, 6 agents sur 81 ont dépassé les 1 128 heures semestrielles au 1^{er} semestre (01/02 au 31/07). Ils se situent dans une fourchette comprise entre 1 132h et 1 148h.

Globalement, malgré un effectif réel inférieur à l'effectif de gestion (78 SPP à temps plein dont 2 G12 jour au lieu de 81), le nouveau régime de travail du personnel du CSP St Malo répond aux objectifs fixés par le règlement opérationnel.

La souplesse apportée par les G12 jour non cyclées est appréciée par le service et par les agents (atteinte des POJ, formation, absences...).

Les 2 sondages réalisés en 2016 montrent une volonté du personnel de St Malo de pérenniser ce régime de travail :

2016	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Taux de participation	Vote pour le 24/72	Taux de vote pour le 24/72
Sondage du 23/03	80	62	0	62	77.5 %	48	77.42 %
Sondage du 07/11	81	75	2	72	92.59%	66	91.66%

Compte tenu de ce bilan positif, corroboré par l'avis exprimé par une grande majorité du personnel du centre, il est proposé de pérenniser dans l'annexe 3 du Règlement Intérieur le régime de travail actuellement expérimenté, (suppression de la mention « régime d'expérimentation à compter du 1^{er} janvier 2016 » de la ligne « Saint-Malo »).

Vous êtes priés de bien vouloir émettre un avis sur cette proposition.

PRÉF 38
13.02.17

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-018CA DU 2 FEVRIER 2017**

REGIME DE TRAVAIL DU CIS REDON

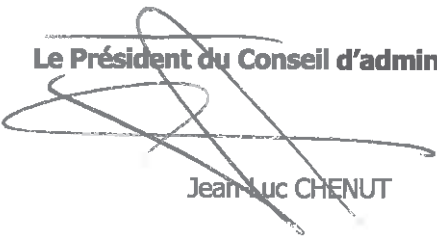
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis du Comité technique en date du 31 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la pérennisation du régime de travail expérimenté au CS Redon selon les modalités exposées dans le rapport en annexe.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

BILAN DE L'EXPERIMENTATION D'UN NOUVEAU REGIME DE TRAVAIL AU CS REDON

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/OR-JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau ordinaire	Pour avis	23/11/2016
Comité technique	Pour avis	01/12/2016
Conseil d'administration	Pour délibération	13/12/2016

Par délibération n°20156095CA, le Conseil d'Administration du SDIS a approuvé la mise en œuvre au sein du CIS Redon, à titre expérimental d'un nouveau régime de travail des sapeurs-pompiers professionnels en garde postée, établi de la manière suivante :

- Cycle de base sur 8 semaines comprenant 50 G24, 60 G12 et 2 journées de SHR dédiées à la formation.
- Cycle de 24 heures de garde pour 48 heures de repos sur la période estivale (juillet / août).

Dans les faits, compte-tenu de la ressource SPV insuffisante, l'expérimentation mise en œuvre a été la suivante :

Temps de travail annuel effectif	<u>Garde = 24h</u>	<u>Garde = 12h</u>	Jour SHR sur base 8h/j	Congés
1 551 h	58	48	2	3 sem l'été + 4 sem sur le reste de l'année

L'analyse démontre que, sur la période de janvier à août, le Potentiel Opérationnel Journalier (POJ) posté est respecté à 84 % du temps, ce qui représente une amélioration par rapport à 2015, où il avait été respecté à 71 %.

Le POJ posté est supérieur au POJ posté fixé par le guide de gestion des effectifs (9 en journée, 8 en nuit) dans 30% des cas.

Le POJ posté constaté sur le CIS est en moyenne le suivant :

	POJ minimum posté fixé par le guide de gestion des effectifs	POJ posté constaté
POJ Jour en semaine	9	10,2
POJ Jour en week-end	9	8,4
POJ Nuit	8	7,8



Le POJ posté sur les jours de la semaine est donc globalement supérieur aux objectifs et correspond à l'effectif cible fixé par le guide de gestion des effectifs.

Le cycle prévoit une sollicitation plus importante des SPV le week-end et la nuit que le jour. L'état de la ressource actuelle en SPV sur Redon explique que le POJ posté moyen sur les week-ends soit inférieur aux objectifs.

Globalement, le régime expérimenté sur Redon apporte un meilleur résultat sur la tenue du POJ posté que le régime qui existait auparavant alors que la ressource en SPV du CIS a diminué sur les années 2015 et 2016 (-2). Le renforcement de la section SPV permettra d'améliorer le respect du POJ sur les week-ends et les nuits.

Les personnels ont été interrogés afin de définir si le régime de travail actuellement testé les satisfaisait en vue de confirmer le cycle initialement envisagé comme étant un objectif à atteindre.

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Taux de participation	Votes pour	Taux de vote pour
Sondage du 07/11	33	25	6	19	57,57 %	18	94,74%

Les résultats de ce sondage viennent confirmer les résultats d'une enquête menée par le chef de centre au mois de juillet sur laquelle 29 des 30 agents interrogés avaient formulé un avis favorable à la poursuite du régime de travail expérimenté.

Il est donc proposé de pérenniser le régime de travail testé en 2016 sur Redon selon le cycle 58 G24 – 48 G12 – 2 SHR, dans l'attente que la ressource en SPV permette d'atteindre l'objectif fixé par la délibération n° 2015-095CA (cycle 50 G24 – 60 G12 – 2 SHR).

L'annexe 3 serait modifiée comme suit :

Temps de travail annuel effectif	<u>Garde = 24h</u>	<u>Garde = 12h</u>	Jour SHR sur base 8h/j	Congés
1 551 h	Cycle validé 58 Objectif à atteindre : 50	Cycle validé 48 Objectif à atteindre : 60	2	3 sem l'été + 4 sem sur le reste de l'année

Vous êtes priés de bien vouloir émettre un avis sur cette proposition.

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-019CA DU 2 FEVRIER 2017**

**AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 2015-010
RELATIF AUX PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE FOUGERES ET VITRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°3 au marché n° 2015-010 relatif aux prestations de nettoyage des locaux de Fougères et Vitré.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
 - Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
 - Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG
- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

AVENANT N°3 AU MARCHÉ N°2015-010 PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DES CENTRES DE FOUGERES ET VITRE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES GFCP/BS

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Conseil d'administration

Pour délibération

02/02/2017

Le SDIS 35 a passé en juillet 2015 un marché de nettoyage des locaux pour les sites de Fougères et Vitré avec la société GIMN'S. Le marché a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2015 et est reconductible annuellement jusqu'en août 2019. Ce marché a été reconduit pour une 2^{ème} période, du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Suite à la livraison du nouveau centre de secours sur le site de Fougères, les surfaces à nettoyer vont augmenter à compter du 1^{er} mars 2017 de 1 010 m².

L'incidence financière de cette augmentation de surface étant très importante, il a été convenu que ce marché ne sera pas reconduit à compter du 1^{er} septembre prochain et qu'une nouvelle consultation va être lancée prochainement, afin de permettre une mise en concurrence. Il est toutefois nécessaire de continuer d'assurer le nettoyage des sites de Fougères et Vitré dans l'attente de la notification d'un nouveau marché.

Afin de contenir l'augmentation du montant du marché, le nettoyage annuel des vitres est supprimé pour la 2^{ème} année du marché.

Compte-tenu de l'augmentation des surfaces à nettoyer, le prix annuel du marché augmente de 11 111,71 € HT, soit une hausse de 68,86% par rapport au montant initial du marché. Le nouveau montant annuel du marché est fixé à 27 732,03 € HT (hors actualisation).

Cependant, cet avenant n'intervenant que sur la période du 1^{er} mars au 31 août 2017, son incidence financière réelle est de 5 077,35 € HT (hors actualisation), soit 30,55% du montant annuel initial.

Par conséquent, il est proposé de passer un avenant n°3 au marché n°2015-010 permettant le nettoyage des locaux du nouveau centre de secours de Fougères jusqu'au 31 août 2017, fin de la 2^{ème} période du marché.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2017-020CA DU 2 FEVRIER 2017**

**MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE ET AVENANTS SIGNES EN 2016
DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

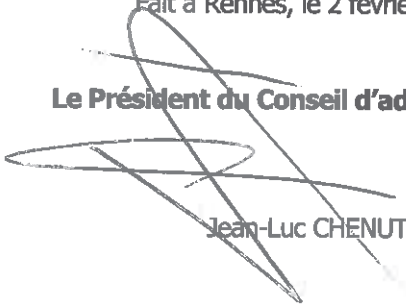
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport présenté ce jour ;

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

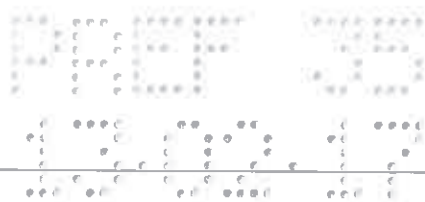
- **PREND ACTE des marchés et avenants passés en 2016 dans le cadre de la délégation consentie au Président dont la liste est annexée à la présente.**

Fait à Rennes, le 2 février 2017

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Luc CHENUT



COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 2 février 2017 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 20 janvier 2017
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 23
- Nombre de présents avec voix délibérative : 14
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 9

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Christophe MARTINS, 2^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY
- Armelle BILLARD, Conseillère départementale
- Ludovic COULOMBEL, Conseiller départemental
- Claudine DAVID, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Pierre-Yves MAHIEU, Conseiller départemental
- Gaëlle MESTRIES, Conseillère départementale
- Patrick LAHAYE, Adjoint au Maire de LA BOUEXIERE
- Guillaume LOISEAU, Adjoint au maire de SAINT-MALO
- Joël LE BESCO, Président du SI de Combours, Maire de COMBOURG

- Jean ROUDAUT, Conseiller communautaire de Rennes Métropole, Maire de VEZIN LE COQUET (suppléant de Hubert CHARDONNET)

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	14	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE ET AVENANTS SIGNES EN 2016 DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES PFCP/AMM

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Conseil d'Administration	Pour délibération	02/02/2017

Par délibération n° 2015-030 du 23 avril 2015, le Conseil d'administration a délégué au Président, dans la limite des crédits votés, les attributions suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services pouvant être passés selon une procédure adaptée ;
- Prendre toute décision concernant les avenants aux marchés et accords-cadres conclus selon une procédure adaptée à condition que l'incidence financière de ces avenants n'excède pas 15% du montant du contrat initial.

Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil d'administration, des marchés et avenants, passés en 2016 au titre de la délégation consentie au Président.

En annexe au présent rapport est jointe la liste des marchés passés et des avenants, passés en application de cette délégation, classés par domaine d'activités et par nature (fournitures ou services).

Le nombre de marchés et accords-cadres adaptés passés en 2016, sur la base de la délégation consentie au Président, s'établit à 174 contrats dont :

- 1 accord-cadre de fourniture,
- 89 marchés de fournitures dont 64 marchés subséquents passés au titre des accords-cadres pour la fourniture
 - de carburants en cuves,
 - de gyrophares, de rampes et feux de pénétration et de matériels sonores,
 - d'électroménager
- 84 marchés de services (services, maintenance et études), dont 6 marchés subséquents passés au titre des accords-cadres pour l'aménagement et la modification d'aménagements de véhicules SP et pour le transport et l'hébergement de la délégation sportive à l'occasion d'épreuves officielles.

En 2016, 18 avenants aux marchés adaptés ont été passés dont 13 sont sans incidence financière, 2 avec une incidence financière négative et 3 avec une incidence financière positive.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

**Marchés et avenants conclus en 2016 dans le cadre de la délibération n° 2015-030 CA du 23 avril 2015
portant délégation d'attribution au Président**

Marchés

Domaine des Affaires Générales :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Transport de colis au poids ≤ à 15kg	Service	GEODIS Distribution & Express / CALBERSON ARMORIQUE	4 ans	13/01/16	12/01/20	24 000,00 €	bons de commande	sans objet
Transport de colis au poids > à 15kg	Service	GEODIS Distribution & Express / CALBERSON ARMORIQUE	4 ans	13/01/16	12/01/20	28 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mission d'assistance et de conseil pour le suivi et le renouvellement des marchés d'assurances	Service	ACE CONSULTANTS	4 ans et 11 mois	11/02/16	31/12/20	14 000,00 €	ordinaire	sans objet
Mise à disposition d'une solution automatisée en mode ASP (Application Service Provider) de vente aux enchères sur internet	Service	BEWIDE - WEBENCHERES	5 ans	30/03/16	29/03/21	12 625,00 €	ordinaire	sans objet
Assurance garantie des sources de radioactivité	Service	PNAS ETHIAS	5 ans	01/07/16	30/06/21	25 000,00 €	ordinaire	sans objet
Dératisation de 5 sites du SDIS 35	Service	HYNERA ENVIRONNEMENT	1 an	23/11/16	22/11/17	800,00 €	ordinaire	sans objet
Dératisation du centre de secours d'Ifffendic	Service	HYNERA ENVIRONNEMENT	1 an	07/12/16	06/12/17	160,00 €	ordinaire	sans objet
Dératisation du centre de secours de Maure de Bretagne	Service	HYNERA ENVIRONNEMENT	1 an	07/12/16	06/12/17	160,00 €	ordinaire	sans objet
Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture d'électroménager courant	Fourniture	REXEL	15 jours	25/02/16	11/03/16	131,83 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	REXEL	15 jours	04/03/16	19/03/16	375,83 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	SADEMO	15 jours	04/03/16	19/03/16	38,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	REXEL	15 jours	26/05/16	10/06/16	296,83 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	REXEL	15 jours	28/06/16	13/07/16	339,16 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	CONCEPT ACHAT	15 jours	26/07/2016	10/08/16	128,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	CONCEPT ACHAT	15 jours	26/07/2016	10/08/16	349,17 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	CONCEPT ACHAT	15 jours	10/09/2016	25/09/16	90,83 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	CONCEPT ACHAT	15 jours	25/10/2016	09/11/16	332,50 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	CONCEPT ACHAT	15 jours	10/11/2016	25/11/16	324,17 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	ALLIANCE FROID	15 jours	14/11/2016	29/11/16	1 350,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	SADEMO DISTRIBUTION	15 jours	19/12/2016	03/01/17	225,00 €	ordinaire	sans objet

Domaine du Service de Santé et de Secours Médical :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Perfuseurs avec robinets 3 voies	Fourniture	GROUPE DIDACTIC	4 ans	04/01/16	03/01/20	12 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Insufflateurs à usage unique et masques	Fourniture	DUMONT SECURITE	4 ans	04/01/16	03/01/20	32 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Lingettes de soins VSAV à usage unique	Fourniture	LABORATOIRES ROCHEX	4 ans	05/01/16	04/01/20	48 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Fourniture et maintenance d'appareils d'examen de dépistage santé	Fourniture	ESSILOR	4 ans	18/02/16	17/02/20	88 000,00 €	bons de commande	sans objet
Acquisition d'accessoires et maintenance pour les mannequins de simulation	Fourniture	LAERDAL MEDICAL France	4 ans	01/07/16	30/06/20	46 000,00 €	bons de commande	sans objet
Pédagogique LAERDAL								
Fourniture de tests urinaires pour le dépistage de substances psychoactives	Fourniture	THERADIAG	4 ans	01/02/17	31/01/21	32 000,00 €	bons de commande	sans objet

Domaine de la Formation :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Matelas et tapis	Fourniture	CASAL SPORT	4 ans	09/03/16	08/03/20	28 000,00 €	bons de commande	sans objet
Manèges de sauvetage	Fourniture	SECURITT GROUP	4 ans	01/09/16	31/08/20	40 000,00 €	bons de commande	sans objet
Accompagnement managérial des cadres	Service	BELIER HRO	4 ans	09/08/16	08/08/20	100 000,00 €	bons de commande	12/07/2016
Fourniture d'un caisson multi-volumes TAP	Fourniture	EIDER INDUSTRIE	6 mois et 15 jours	10/08/16	15/03/17	98 562,64 €	ordinaire	28/06/2016
Fourniture de générateurs de fumées	Fourniture	GROUPE LEADER	4 ans	01/01/17	31/12/20	28 000,00 €	bons de commande	sans objet
Acquisition de tableaux pour les cours de gestion opérationnelle et de commandement	Fourniture	EDITIONS SECURITLAND	2,5 mois	29/11/16	17/02/17	16 565,66 €	ordinaire	sans objet
Location de bouteilles de gaz sans limiteur de débit	Fourniture	FINAGAZ	1 an	25/01/16	24/01/17	666,00 €	ordinaire	sans objet
Marche subsequent à l'acquisition pour le transport et l'hébergement de la délégation sportive d'Ile-et-Vilaine à l'occasion d'épreuves officielles	Service	NATIONAL TOURS	2 jours	18/03/16	20/03/16	11 816,67 €	bons de commande	sans objet
	Service	NATIONAL TOURS	36 jours	12/05/2016	17/06/16	1 233,33 €	bons de commande	sans objet
	Service	NATIONAL TOURS	8 jours	16/06/16	24/06/16	1 280,00 €	bons de commande	sans objet

Domaine des Services Techniques :**Matériel d'intervention :**

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Détecteurs monogaz	Fourniture	PROMAT SECURITE	4 ans	08/03/16	07/03/20	48 000,00 €	bons de commande	sans objet
Détecteurs multigaz	Fourniture	PROMAT SECURITE	4 ans	22/03/16	21/03/20	60 000,00 €	bons de commande	sans objet
Acquisition et maintenance de scaphandres de "Type 1 ET" lourds	Fourniture	MATISEC SAS	2 ans 1/2	18/04/16	31/12/18	30 000,00 €	bons de commande	sans objet
Outils d'ouverture de portes blindées ou renforcées	Fourniture	SCORPE	2 mois	04/08/16	20/10/16	18 208,00 €	ordinaire	sans objet
Fourniture et pose de compresseurs d'air respirable et d'équipements associés	Fourniture	BCH COMPRESSEURS	3 ans	18/08/16	17/08/19	85 000,00 €	bons de commande	sans objet
Contrôle et entretien périodique de matériel de détection et protection respiratoire	Service	DRAGER SAFETY France	1 an	01/01/16	31/12/16	3 372,57 €	ordinaire	sans objet
Entretien annuel de matériel équipes spécialisées	Service	MATISEC SAS	1 an	01/01/16	31/12/16	1 707,00 €	ordinaire	sans objet
Contrôle et entretien périodique de détecteurs capteurs de CO sur les compresseurs d'Air Respirable	Service	DRAGER SAFETY France	1 an	01/09/16	31/08/17	388,14 €	ordinaire	sans objet
Marché subséquent à l'accord-cadre 2013296 pour la fourniture de rampes et feux de pénétration	Fourniture	SIGNALTEC	21 jours	23/05/16	13/06/16	324,00 €	bons de commande	03/12/2013
	Fourniture	BESNARD ET GERARD	21 jours	01/08/16	22/08/16	2 936,30 €	bons de commande	03/12/2013
	Fourniture	SIGNALTEC	21 jours	22/08/16	12/09/16	804,00 €	bons de commande	03/12/2013
	Fourniture	SIGNALTEC	21 jours	22/08/16	12/09/16	804,00 €	bons de commande	03/12/2013
	Fourniture	SIGNALTEC	21 jours	23/08/16	13/09/16	804,00 €	bons de commande	03/12/2013
	Fourniture	SIGNALTEC	21 jours	26/09/16	17/10/16	750,00 €	bons de commande	03/12/2013

Parc automobile :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Saint Malo - Cancale - Dinard - Pleurtuit - Saint Brice sur Mer	Service	AUTO BILAN France DEKRA	4 ans	01/01/16	31/12/19	7 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Dol de Bretagne - Plerguer - Tinténiac - Hédé - Béchereil & Plédoyer - Plaine Fougères - Combourg	Service	VIVAUTO PL	4 ans	01/01/16	31/12/19	10 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Fougères - Autrygn - Tremblay - Saint Brice en Cogles - Le Ferré - Saint Georges de Reintembault - Lévignés du Désert - La Bazouge du Désert - Saint Germain en Cogles - Sens de Bretagne & Gahard - Saint Ouen des Alleux - St Aubin du Coësson (Mézières sur Couesnon & Saint Aubin du Cormier) - Bazouge la Pérouse	Service	FOUGERES TESTS POIDS LOURDS	4 ans	08/01/16	31/12/19	14 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Vitré - Saint Hervé - Etrée - Argentré du Plessis - L'Anjou de la Baie - Baïs & Domalain - Le Pertre	Service	VIVAUTO PL	4 ans	01/01/16	31/12/19	7 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour La Guerche de Bretagne - Martigné Ferchaud - Retiers - La Couvère	Service	AUTO BILAN France DEKRA	4 ans	01/01/16	31/12/19	5 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Saint Méen Le Grand - Gaël & Muel - Plélan le Grand	Service	AUTO BILAN France DEKRA	4 ans	01/01/16	31/12/19	5 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Redon	Service	CONTRÔLE TECHNIQUE POIDS LOURDS REDONNAIS	4 ans	01/01/16	31/12/19	5 000,00 €	bons de commande	15/12/2015

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Bain de Bretagne - Grand Fougeray - Saint Sulpice des Landes - Ercoé Teillac - Messac - Guipry - Pipriac - Maure de Bretagne - Guignen - Guichen - Bourg des Comptes	Service	VIVAUTO PL	4 ans	01/01/16	31/12/19	12 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Rennes Sud - Rennes Ouest - Rennes Centre - Baulon - Laillé - Corps Nuds - Vern sur Seiche - Bruz - Chartres de Bretagne - Bréal sous Montfort - Mordelles - L'Hermitage - Centre de Formation Départemental - Pacé - Montfort sur Meu - Iffendic - Bédée - Romillé - Montauban de Bretagne - Médréac - Quédillac - Atelier Départemental - Direction Départementale	Service	AUTO BILAN France DEKRA	4 ans	01/01/16	31/12/19	34 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Prestations de contrôles techniques des véhicules Poids-Lourds pour Liffré - Janzé - Piré sur Seiche - Chateaugiron - Domagné - Chateaubourg - Noyal sur Viline - Servon sur Viline - Acigné - La Bouexière - Betton - Melesse - Gévezé - Saint Aubin d'Aubigné - Ile et Rance (Montreuil sur Ile & Guipel)	Service	AUTO BILAN France DEKRA	4 ans	01/01/16	31/12/19	12 000,00 €	bons de commande	15/12/2015
Fourniture de batteries pour véhicules	Fourniture	ATLANTIC BATTERIES	4 ans	16/02/16	15/02/20	100 000,00 €	bons de commande	02/02/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Dinard - Saint Briac - Pleurtuit	Service	SARL CETCAR - AUTOSECURITE	4 ans	10/05/16	31/12/19	3 600,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Saint Malo - Cancale	Service	AUTO BILAN MALOUJIN - SARL ABM	4 ans	02/05/16	31/12/19	5 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Plérguer - Dol de Bretagne	Service	AUTO SECURITE - SARL AUTO BILAN DOLOIS	4 ans	29/04/16	31/12/19	3 600,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Combourg	Service	CTC NORISKO COMBOURG	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Plaine Fougères	Service	AUTO SECURITE - SARL AUTO BILAN DOLOIS	4 ans	29/04/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bazouge la Pérouse - Antrain sur Couesnon - Tremblay	Service	AUTO BILAN SENS - AUTOSUR	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 200,00 €	bons de commande	1er/03/2016

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Contrôles techniques des véhicules légers - Saint Brice en Cogles	Service	AP2TOM SARL	4 ans	03/05/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Fougères - Saint Germain en Cogles	Service	FOUGERES AUTO CONTRÔLE	4 ans	03/05/16	31/12/19	4 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Louvigné du Désert - La Bazouge du Désert - Le Ferré - Saint Georges de Reintembault	Service	AUTO CONTRÔLE SAINT JAMES	4 ans	12/05/16	31/12/19	2 500,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Sens de Bretagne - Saint Ouen des Alleux - Gahard	Service	AUTO BILAN SENS - AUTOSUR	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 200,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - St Aubin du Couesnon (Saint Aubin du Cornier - Mézières sur Couesnon)	Service	AUTO CONTRÔLE SAINT AUBINAIS	4 ans	10/05/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Liffre - La Bouexière	Service	AUTO CONTRÔLE LIFREEN	4 ans	10/05/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bédon - Saint Aubin d'Aubigné	Service	AUTO BILAN SAINT AUBIN - AUTOSUR	4 ans	09/05/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Méleese - Montreuil sur Ille - Guipel - Gévèze	Service	SARL OCTA	4 ans	02/05/16	31/12/19	3 300,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Tinténiac - Hédec	Service	AUTO SECURITE - SARL AUTO BILAN TINTENIAC	4 ans	29/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Vitré - Saint MHervé - Etrbrée	Service	TECHNIQUE AUTO A35	4 ans	29/04/16	31/12/19	4 200,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Argentré du Plessis - Le Pertre	Service	TECHNIQUE AUTO A35	4 ans	29/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Pléjan Le Grand	Service	AUTO BILAN PLEJANNAIS - AUTOVISION	4 ans	28/04/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Saint Méen Le Grand - Gaël - Muel	Service	TUV DCTA - AUTOSUR	4 ans	29/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Montauban de Bretagne - Quédillac -	Service	TUV DCTA - AUTOSUR	4 ans	29/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bédée - Montfort sur Meu - Ifferdic -	Service	AUTO CONTROLE MONTFORT SUR MEU	4 ans	29/04/16	31/12/19	6 500,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Irodoeur - Romillé - Béchereil	Service	AUTO BILAN SOREL - SECURITEST	4 ans	10/05/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Contrôles techniques des véhicules légers - Redon	Service	CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE DENIAUD - AUTOSECURITE	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 500,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Pipriac - Guipry	Service	AUTO BILAN SOREL - SECURITEST	4 ans	10/05/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Guichen - Guignen - Baulon	Service	CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DE GUICHEN - AUTOSUR	4 ans	29/04/16	31/12/19	2 500,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bain de Bretagne - Bourg des Comptes - Grand Fougeray - Saint Sulpice des Landes - Erco Teillac - Messac	Service	SARL BOULAIS - AUTOVISION	4 ans	30/04/16	31/12/19	5 500,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bruz - Lallé - Chartres de Bretagne	Service	AUTO BILAN BRUZOIS	4 ans	02/05/16	31/12/19	3 800,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Martigné Ferchaud	Service	AUTO BILAN France	4 ans	29/04/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Retiers	Service	SARL LEVEQUE - SECURITEST	4 ans	28/04/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Janzé - La Couyère - Corps Nuds - Piré sur Seiche	Service	AUTO CONTROLE JANZEEN - AUTOSUR	4 ans	29/04/16	31/12/19	3 200,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Chateaugiron	Service	CONTRÔLE TECHNIQUE DEKRA	4 ans	28/04/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Vern sur Seiche	Service	AUTO BILAN CHANTEPIE - DEKRA	4 ans	09/05/16	31/12/19	1 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Rennes Saint Georges - Rennes Beauregard - Rennes Le Blossne - Pacé	Service	AUTO CONTRÔLE CŒUR DE RENNES	4 ans	09/05/16	31/12/19	14 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Bréal sous Montfort - Mordelles - L'Hermitage - Centre de Formation Départemental	Service	SARL AUTO CONTRÔLE MORDELAIS	4 ans	02/05/16	31/12/19	6 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Chateaubourg - Domagné	Service	AUTO BILAN CESSON	4 ans	09/05/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Acigné - Servon sur Vilaine - Noyal sur Vilaine	Service	AUTO CONTRÔLE ACIGNOLAIS	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - Louvigné de Bais - Bais - Domalain	Service	JL AUTO SECURITE	4 ans	28/04/16	31/12/19	2 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Contrôles techniques des véhicules légers - La Guerre de Bretagne	Service	SARL CADO E. - CONTRÔLE TECHNIQUE GUERCHAS - AUTOSUR	4 ans	28/04/16	31/12/19	1 400,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Contrôles techniques des véhicules légers - DSDIS, Atelier Départemental	Service	CONTRÔLE TECHNIQUE CESSON - CTC	4 ans	02/05/16	31/12/19	18 000,00 €	bons de commande	1er/03/2016
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS DOL DE BRETAGNE / PLENGUER	Service	SARL AMMERSCHMITT J.M.	4 ans	16/02/16	15/02/20	4 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS TINTENIAC	Service	GARAGE DE ROLIN	4 ans	16/02/16	15/02/20	6 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS DOL DE BRETAGNE / COMBOURG	Service	GARAGE BOURDAIS	4 ans	11/02/16	10/02/20	6 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS REDON	Service	AUTO 44	4 ans	11/02/16	10/02/20	9 500,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS-BAIN DE BRETAGNE	Service	GARAGE ADB 35	4 ans	11/02/16	10/02/20	5 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS DOL DE BRETAGNE / COMBOURG	Service	CASSE AUTO LABBE EDMOND	4 ans	24/02/16	23/02/20	4 000,00 €	bons de commande	sans objet
Mise à disposition et reprise de véhicules épaves CS RENNES LE BLOSNE / SAINT GEORGES / BEAUREGARD	Service	CAR CASSE / SARL LE HIL AUTOMOBILES	4 ans	15/02/16	14/02/20	2 000,00 €	bons de commande	sans objet
Marché subséquent à l'accord-cadre 2013004 pour la fourniture de carburants en cuve	Fourniture	BRETECHE	14 jours	19/01/16	02/02/16	3 355,64 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	20 jours	03/02/16	23/02/16	5 881,54 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	13 jours	10/02/16	23/02/16	3 410,80 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	14 jours	09/02/16	23/02/16	6 497,10 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	11/02/16	23/02/16	2 984,45 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/02/16	02/03/16	2 547,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	16 jours	16/03/16	01/04/16	1 974,96 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	16 jours	16/03/16	01/04/16	4 382,05 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	21 jours	23/03/16	13/04/16	2 690,40 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	13 jours	31/03/16	13/04/16	4 741,04 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	16 jours	11/04/16	27/04/16	1 996,06 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	20 jours	20/04/16	10/05/16	3 198,45 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	18 jours	22/04/16	10/05/16	2 735,42 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	13 jours	27/04/16	10/05/16	6 356,21 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	13 jours	27/04/16	10/05/16	1 827,63 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	10 jours	17/05/16	27/05/16	1 865,13 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/05/16	31/05/16	1 548,58 €	ordinaire	sans objet

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Marché subséquent à l'accord-cadre 2013/2004 pour la fourniture de carburants en cuve	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/05/16	31/05/16	2 581,31 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/05/16	31/05/16	4 229,97 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/05/16	31/05/16	3 611,98 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	12 jours	19/05/16	31/05/16	6 467,73 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	13 jours	25/05/16	07/06/16	2 936,31 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	ARMORINE	12 jours	02/06/16	14/06/16	2 480,48 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	ARMORINE	12 jours	02/06/16	14/06/16	2 976,57 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	ARMORINE	26 jours	02/06/16	28/06/16	2 431,96 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	14 jours	08/07/16	22/07/16	2 853,70 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	24 jours	15/07/16	08/08/16	5 548,52 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	24 jours	15/07/16	08/08/16	3 699,32 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	24 jours	15/07/16	08/08/16	2 194,60 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	24 jours	15/07/16	08/08/16	2 788,80 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	18 jours	21/07/16	08/08/16	1 883,08 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	19 jours	04/08/16	23/08/16	1 684,86 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	15 jours	17/08/16	01/09/16	1 858,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	26 jours	24/08/16	19/09/16	5 538,92 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	18 jours	08/09/16	26/09/16	6 391,21 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	13 jours	13/09/16	26/09/16	3 754,41 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	0 jour	26/10/16	26/10/16	4 595,98 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	14 jours	19/10/16	02/11/16	7 038,40 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	14 jours	26/10/16	09/11/16	7 320,66 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	28 jours	26/10/16	23/11/16	7 689,76 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	1 jour	21/11/16	22/11/16	4 828,85 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	1 jour	29/11/16	30/11/16	5 617,20 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	1 jour	05/12/16	06/12/16	6 857,20 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	1 jour	07/12/16	08/12/16	5 828,86 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	BRETECHE	1 jour	13/12/16	14/12/16	2 967,00 €	ordinaire	sans objet
	Fourniture	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	1 jour	27/12/16	28/12/16	2 596,93 €	ordinaire	sans objet
Marché subséquent à l'accord-cadre aménagement et transformation de véhicules de moins de 3,5 tonnes	Service	PLUSIEURS K	110 jours	20/06/16	08/10/16	11 795,87 €	bons de commande	22/04/2014
	Service	PLUSIEURS K	110 jours	13/07/16	31/10/16	8 111,35 €	bons de commande	22/04/2014
	Service	PLUSIEURS K	110 jours	01/09/16	20/12/16	26 163,78 €	bons de commande	22/04/2014

Maintenance, entretien, vérifications réglementaires :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Contrôles périodiques d'équipements de protection individuelle	Service	FWP	4 ans	04/03/16	03/03/20	200 000,00 €	bons de commande	19/01/2016
Contrôle et entretien périodique de matériel de détection et protection respiratoire	Service	DRAGER SAFETY France	1 an	01/01/17	31/12/17	5 187,14 €	ordinaire	sans objet
Entretien de dossard ARI, masque, narguilé et scaphandre	Service	MATTSEC	1 an	01/01/17	31/12/17	1 692,60 €	ordinaire	sans objet

Mobilier :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Fourniture et installation de mobiliers pour le CTA-GSDS	Fourniture	SAS DALLARD	4 mois	02/05/16	02/09/16	51 126,00 €	ordinaire	sans objet

Domaine des Transmissions et de l'Informatique :

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Maintenance curative des matériels	Service	ECONOCOM OSIATIS France	4 ans	01/01/16	31/12/19	32 000,00 €	bons de commande	sans objet
Maintenance curative et évolutive des systèmes	Service	PROVECTIO	4 ans	01/01/16	31/12/19	85 000,00 €	bons de commande	sans objet
Acquisition de PC en compatibilité quadri écrans et d'écrans associés	Fourniture	INMAC WSTORE MISCO	4 ans	29/01/16	28/01/20	120 000,00 €	bons de commande	12/11/2015
Fourniture et installation d'antennes 173 MHz dans les centres de secours du SDIS 35	Fourniture	ANTENNE 2000	4 ans	24/02/16	23/02/20	150 000,00 €	bons de commande	16/02/2016
Prestations d'alimentation de l'entrepôt de données, autres prestations associées et maintenance de la solution OXIO	Service	OXIO	4 ans	27/07/16	26/07/20	205 000,00 €	bons de commande	28/06/2016

Objet de la consultation	Catégorie de marché	Titulaire du Marché	Durée maximum du marché	Début des prestations	Échéance maximale	Montant maximum HT pour la durée du marché	Type de marché	Avis de la CAO (MAPA de + de 90 000 € HT)
Acquisition et maintenance d'un progiciel d'administration centralisée des solutions d'impression	Fourniture	KONICA MINOLTA	4 ans	23/08/16	22/08/20	60 000,00 €	bons de commande	sans objet
Acquisition et maintenance d'une solution de reverse proxy	Fourniture	NXTO France	4 ans	23/09/16	22/09/20	60 000,00 €	bons de commande	sans objet
Fourniture de connectiques, câbles et accessoires informatiques	Fourniture	ARP	4 ans	01/01/17	31/12/20	80 000,00 €	accord-cadre à marchés subséquents	sans objet
		CALESTOR	4 ans	01/01/17	31/12/20	80 000,00 €		
		ESI	4 ans	01/01/17	31/12/20	80 000,00 €		
		OSILOG	4 ans	01/01/17	31/12/20	80 000,00 €		
Extension d'une baie de stockage EMC VNX 5200, prestations associées et maintenance de l'ensemble de la baie	Fourniture	SAS P44 - PENTASONIC	4 ans	14/11/16	13/11/20	116 000,00 €	bons de commande	02/11/2016
Renouvellement de licences antivirus ESET et support associé	Fourniture	BECHTLE DIRECT France	4 ans	18/11/16	17/11/20	60 000,00 €	bons de commande	sans objet
Assistance et maintenance progiciels Pharmisap	Service	APROPOS	3 ans	01/01/16	31/12/18	8 332,12 €	ordinaire	sans objet
Maintenance des progiciels ORACLE	Service	ORACLE	4 ans	01/01/16	31/12/19	10 654,70 €	ordinaire	sans objet
Maintenance licence logiciel POM Monitoring Classic - Formule COTER	Service	POM MONITORING EXOSEC	1 an	14/10/16	13/10/17	4 251,00 €	ordinaire	sans objet
Maintenance et vérification de dosimètres	Service	APVL	3 ans	01/01/17	31/12/19	1 437,00 €	ordinaire	sans objet

Avenants

Service	Objet du marché	Objet de l'avenant	Titulaire	Incidence financière	Date d'effet
Technique	Fourniture de combinaisons de plongée (Années 2014 à 2018)	Modification du marquage à apposer sur les combinaisons	TOPSTAR	Non	02/01/16
SSSM	Collecte, transport et destruction de DASRI	Transfert de marché	SECHE ENVIRONNEMENT	Non	01/04/16
Technique	Fourniture et maintenance d'extincteurs	Ajout prestation au bordereau de prix	CHRONOFEU	Non	22/04/16
PAG	Prestations de nettoyage des locaux de la Direction Départementale des Services incendie et de Secours d'Ille et Vilaine (Années 2015 à 2019)	Augmentation	GIMIN'S	Oui	29/04/16
MSIT	Acquisition et mise en place d'un système d'Information Géographique	Transfert de marché	GEOMAP-IMAGIS	Non	19/05/16
MSIT	Maintenance et évolution des sites Intranet, Internet et de la base documentaire - Site Intranet et Intranet Typo 3 (lot 1)	Modifications des conditions de maintenance	CAXTON PLAN.NET SAS	Non	17/06/16
Technique	Vérification et maintenance du treuil thermique "Odysée" et du mât tripode "Cévédal"	Augmentation du montant maximum annuel	HORIZON VERTICAL	Oui	14/06/16
MSIT	Fourniture de logiciels de traitement de bases de données géographiques avec maintenance	Ajout prestation au bordereau de prix	GEOMAP-IMAGIS	Non	18/07/16
Technique	Fourniture de carburant (Années 2015 à 2019)	Transfert de marché	SAS ROMILLE FORCE UNITE	Non	05/08/16
Technique	Fourniture de combinaisons de plongée pour les Sapeurs-Pompiers du SDIS 35 (Années 2014 à 2018)	Détail du prix des vestes et des pantalons composant les combinaisons humides 2 pièces sur le	TOPSTAR	Non	22/08/16
MSIT	Acquisition et maintenance d'un progiciel de paiement des indemnités des SPV	Ajout de maintenance	ESCORT INFORMATIQUE	Non	26/09/16
Technique	Fourniture et maintenance d'extincteurs	Ajout prestation au bordereau de prix	CHRONOFEU	Non	19/10/16
MSIT	Acquisition et maintenance d'un progiciel de planification et de gestion des activités des personnels	Intégration interface entre Agendis et Start	LOBELLIA CONSEIL	Non	28/10/16
Technique	Acquisition d'outils d'ouverture de portes blindées ou renforcées	Suppression de références au bordereau des prix	SCORPE	Oui	01/12/16
Technique	Nettoyage d'équipements d'intervention et d'articles textile divers pour le SDIS 35	Ajout du nettoyage des boîtes à lacets avec membrane	E.S.A.T LA HAUTIERE	Non	05/12/16
PAG	Prestations de nettoyage des locaux de la Direction Départementale des Services incendie et de Secours d'Ille et Vilaine (Années 2015 à 2019)	Augmentation	GIMIN'S	Oui	24/11/16
Technique	Fourniture de batteries pour les véhicules	Ajour référence au bordereau des prix	SAS ATLANTIC BATTERIES	Non	29/12/16